



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| PREMIÈRE PARTIE | 4 |
| <u>I. INTRODUCTION</u> | 5 |
| <u>II. OBJECTIFS</u> | 5 |
| DOMAINE 1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL | 6 |
| - Activité 1-1 – Acquisition de connaissances | 6 |
| - Activité 1-2 – Administration et diffusion des connaissances | 16 |
| - Activité 1-3 – Contribution à des programmes de recherche | 18 |
| DOMAINE 2 - PROTÉGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL | 20 |
| - Activité 2-1 – Surveillance du territoire et des usages | 20 |
| - Activité 2-2 – Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux | 24 |
| - Activité 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager | 27 |
| - <i>FOCUS SPÉCIFIQUE : Gestion de la réglementation du parc national</i> | 27 |
| DOMAINE 3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE | 28 |
| - Activité 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles | 31 |
| - Activité 3-2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois | 32 |
| - Activité 3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature | 33 |
| - Activité 3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme | 36 |
| - Activité 3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale | 38 |
| - Activité 3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques | 39 |
| - <i>FOCUS SPÉCIFIQUE : La Marque « Esprit parc national »</i> | 40 |
| DOMAINE 4 – FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS | 42 |
| - Activité 4-1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire | 42 |

| | |
|---|-----------|
| - Activité 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire | 44 |
| - Activité 4-3 – Réalisation et gestion d’infrastructures d’accueil du public | 47 |
| - Activité 4-4 – Outils de communication de l’EPPN | 50 |
| - FOCUS SPÉCIFIQUE : Descriptif des actions de l’EPPN en faveur d’un public handicapé | 54 |
| | |
| DOMAINE 5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX | 55 |
| - Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte | 55 |
| - Activité 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines | 56 |
| - Activité 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales | 57 |
| | |
| DOMAINE 6 – GÉRER L’ÉTABLISSEMENT PUBLIC | 58 |
| - Activité 6-1 – Management général | 58 |
| - Activité 6-2 – Gestion financière | 60 |
| - Activité 6-3 – Fonctionnement général de l’établissement | 61 |
| - Activité 6-4 - Gestion des ressources humaines | 63 |
| - FOCUS SPÉCIFIQUE : Aspects de mutualisation des compétences en inter-Parcs, avec PNF / AFB, ou avec des structures extérieures. | 64 |
| | |
| <u>III. TABLEAU DES MOYENS</u> | 65 |
| | |
| <u>DEUXIÈME PARTIE – BILAN SOCIAL</u> | 66 |
| | |
| <u>TROISIÈME PARTIE – ACTES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN 2018</u> | 76 |
| | |
| <u>GLOSSAIRE</u> | 84 |

PREMIÈRE PARTIE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

BILAN 2018

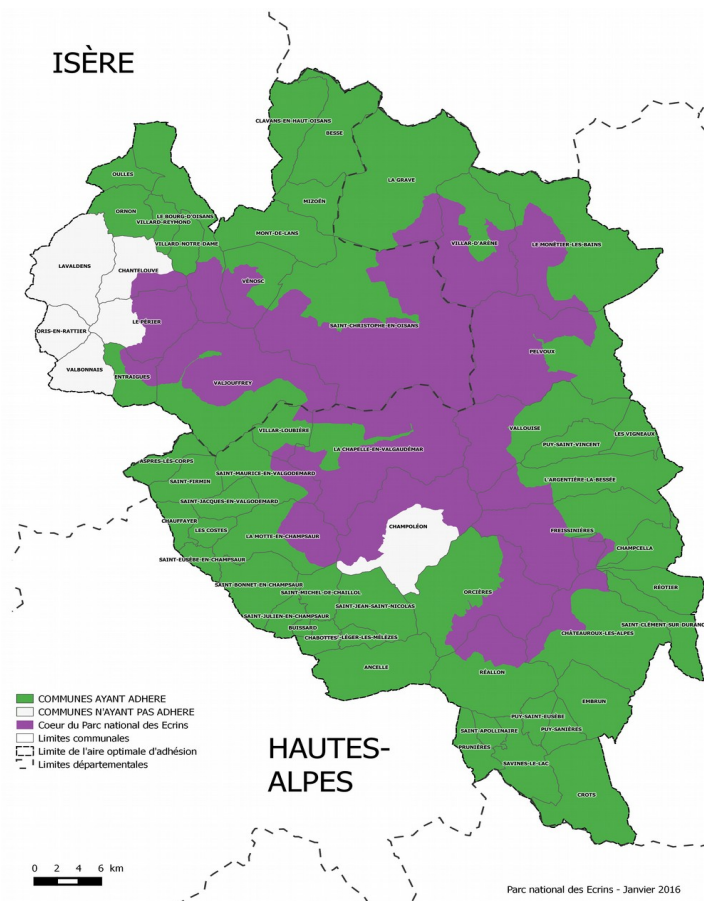


I- INTRODUCTION

En absence de nouveau contrat d'objectif durant la période de transition de 2018, le présent bilan de l'année 2018 est présenté selon l'architecture des domaines, activités et indicateurs du contrat d'objectifs 2015–2017 entre l'État et le Parc national des Écrins.

II. LES OBJECTIFS

Des objectifs à échéance 2018 ont été définis entre le Parc national des Écrins et le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) dans la continuité du COB 2015/2017.



Les communes du parc national des Écrins en 2018

<http://www.ecrins-parcnational.fr/les-communes-du-parc-national-des-ecrins>

Les activités sont organisées en 6 domaines communs à tous les établissements publics des parcs nationaux.

1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL

Dans ce domaine, les priorités répondent aux objectifs de la stratégie scientifique validée par le Conseil d'administration et au plan de gestion de la réserve intégrale de Lauvitel approuvé par le Conseil d'administration du 9 mars 2012.

Elles s'inscrivent dans le cadre des orientations « 1.1 » (« Approfondir et partager la connaissance du territoire et anticiper les évolutions ») et « 1.2 » (« Faire vivre une culture commune ») de la charte et de l'objectif « 1 » (« Faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance »).

Contexte et enjeux

Depuis la création du Parc national en 1973, nous sommes passés de la collecte non dirigée de données à des suivis ciblés en appui à la gestion ou à l'observation de l'évolution de certains milieux et espèces patrimoniales. La priorité est désormais donnée à la compréhension des fonctionnements d'écosystèmes clés, tels les alpages ou les lacs.

La consolidation des protocoles et techniques de recueil et de traitement des données a transformé les méthodes de travail sur le terrain. Les protocoles de collecte et de suivi se définissent de plus en plus en inter-espaces protégés, au sein de réseaux de naturalistes et de gestionnaires de milieux naturels.

Les acquisitions de connaissance visent en priorité à consolider les « séries longues » en matière de suivi des milieux, paysages, glaciers, faune, lacs et alpages, et à renforcer la connaissance de la « très haute altitude » dont le suivi permet de mieux appréhender les conséquences du changement climatique.

Sur la faune, l'accent est mis sur des espèces dites « cibles » comme le bouquetin des Alpes, le lièvre variable ou les galliformes de montagne.

Les programmes structurants concernent l'inventaire généralisé de la réserve intégrale, l'évaluation des mesures agro-environnementales et la mise en place d'une stratégie sanitaire.

L'administration et la diffusion des connaissances vers l'échelon national et vers les partenaires scientifiques et du territoire sont fonctionnelles et opérationnelles.

L'accueil de la recherche, qui s'entend comme la mise en valeur tant du territoire que du savoir-faire des agents du Parc national en matière d'accompagnement, est une préoccupation de premier niveau se traduisant par des conventions de partenariat avec le monde scientifique et par l'accueil de chercheurs « en résidence ».

- Activité 1-1 – Acquisition de connaissances

Les grandes priorités sont rappelées ci-dessous.

Poursuite d'actions trouvant leur force dans la durée.

- Poursuite du suivi des milieux naturels et des paysages.
- Participation active au programme « Alpages sentinelles », coordonné par l'IRSTEA.
- Participation active au programme « Lacs sentinelles », coordonné par l'association ASTERS.
- Suivi des glaciers et intégration (*si financements dédiés*) du suivi « glacier Blanc » dans « Glacioclim ».

Programmes structurants nouveaux ou renforçant des actions existantes.

- Lancement de l'inventaire généralisé (ATBI) de la réserve intégrale de Lauvitel.
- Connaissance de la biologie fonctionnelle d'espèces « cibles » en lien avec les activités humaines.
- Participation active à l'harmonisation des protocoles inter-Parcs de suivis paysagers.
- Évaluation des MAEC (*étude de l'impact des pratiques pastorales sur les milieux*).
- Lancement des programmes « Refuges sentinelles ».
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie sanitaire.
- Amélioration de la connaissance des invertébrés.

En 2018, la stratégie scientifique de l'établissement adoptée en 2013 (résolution n° 2013/06 – CA) est dans sa cinquième année de mise en œuvre.

+ Suivi des espèces emblématiques et biologie fonctionnelle d'espèces cibles

Suivis des mammifères

→ Programme « Bouquetin »

Le programme Bouquetin inter-espaces protégés franco-italien ALCOTRA Lemed-Ibex, dont le Parc national des Écrins est chef de file, arrive à mi-terme. 40 % du budget a été consommé. La majeure partie des actions programmées est soit entamée soit terminée. Le projet se démarque par la réalisation d'un film d'animation présentant le projet au grand public (« Ibex in the mountain »), la conception d'une exposition (réalisation en 2019) et le tournage d'un documentaire piloté par l'Ente Alpi-Cozie. L'application développée par le Parc national des Écrins pour mettre à disposition les données au public est en cours d'évolution et a déjà été déployée chez 3 partenaires du projet (et en cours chez 2 autres partenaires). Pour ce qui est du suivi des populations, 77 colliers GPS sont en fonctionnement à l'échelle du programme et 190 animaux ont été capturés et marqués. Plus de 100 échantillons sanguins ont été acheminés vers les laboratoires départementaux pour analyses sérologiques. 450 échantillons sont en cours d'analyse pour le volet génétique en associant techniquement un espace complémentaire (le PNR du Queyras).

Les animaux marqués apparaissent sur l'interface « Bouquetins » du site internet du Parc national : <http://bouquetins.ecrins-parcnational.fr/>.

→ Appropriation par les partenaires du protocole de suivi du chamois

En collaboration avec la fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes, le suivi des populations de chamois de la zone d'adhésion se base désormais sur un protocole de suivi indiciaire, comme recommandé par l'ensemble des équipes scientifiques travaillant sur la question au niveau national. Les résultats sont intégrés au fur et à mesure dans les tableaux de bord de gestion de la FDC-05. 2018 marque la quatrième année de suivi selon ce protocole sur une des unités de gestion. Les autres unités concernées sont désormais toutes suivies selon ce même protocole. Les tendances et les estimations sont interprétables (pour proposition d'ajustement des tableaux de chasse) à partir de la 3^{ème} année.

→ Suivi du lièvre variable

Le lièvre variable fait l'objet, depuis plusieurs années, d'un suivi au moyen de marqueurs génétiques.

L'analyse génétique et la géolocalisation des crottes permettent d'identifier certaines menaces pour cette espèce emblématique de la haute montagne.

Mis au point par le Parc national des Écrins avec l'aide du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) de Montpellier en 2013, le protocole a été mis en œuvre sur un site d'étude depuis 2013 (Réotier). Plus de 15 sites ont été prospectés en 2018 dont quelques sites en Suisse et en Italie. Pour le Parc national, cela concerne le plateau d'Emparis et le site historique de Réotier, le suivi sur le long terme de ce site permettant d'obtenir des précisions complémentaires sur les paramètres biologiques de l'espèce (taux de survie, évolution des densités, etc.).

Les premiers résultats obtenus sur la commune de Réotier et la méthodologie de suivi ont fait l'objet d'un article dans le magazine « Faune sauvage » de l'ONCFS à destination des gestionnaires.

<http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/file/publications/revue%20faune%20sauvage/FS-320-Sommaire.pdf>



Le Parc national oriente désormais ses efforts sur la définition d'une stratégie d'échantillonnage multi-partenaires à large échelle. Ce travail qui concerne désormais plusieurs Parcs nationaux se fait en collaboration avec le CEFE, dans le cadre de l'appui biostatistique du CNRS à l'AFB. 2018 a vu la définition du protocole et la définition des niches de l'espèce. Le Parc national du Mercantour testera le protocole sur le terrain à l'hiver 2018-2019.

→ Suivi des chiroptères

Le Parc national articule son action sur les chiroptères avec le plan national d'action et ses déclinaisons régionales, notamment pour le suivi des colonies patrimoniales sur le territoire dont il a la responsabilité. En 2018, les financements de la DREAL PACA ciblés sur les sites Natura 2000 ont permis d'abonder la base de données du Parc national sur la vallée du Valgaudemar (2017) et celle du Fournel.

Suivis de l'avifaune

→ Rapaces

Suivi de la reproduction des aigles royaux

Le Parc national des Écrins procède depuis 2016 à un échantillonnage « tournant » pour le suivi des couples d'aigles de son territoire, pour améliorer la précision des données obtenues. En parallèle, un travail inter-Parcs est mené pour évaluer la qualité du suivi effectué sur cette espèce et orienter les protocoles. Ce travail a déjà permis de conclure à l'amélioration du suivi dans la notation de la pression d'observation.

Suivi des vautours fauves aux dortoirs. En partenariat avec le « Dauphiné » et l'association « Envergures alpines », est réalisée en août 2018 une évaluation des oiseaux présents sur les dortoirs identifiés.

Gypaète barbu

L'espèce a niché pour la première fois sur le massif en 2018 avec l'envol d'un jeune. Il s'agit d'une donnée remarquable et importante pour l'espèce, s'agissant de la nidification la plus occidentale pour la population en cours de reconstitution comme suite à sa réintroduction dans les Alpes. Le PNE applique les prescriptions du PNA et définit une zone de sensibilité majeure (ZSM) destinée à partager l'information avec les acteurs du territoire et éviter toute perturbation, en partenariat avec l'association « Envergures alpines ».



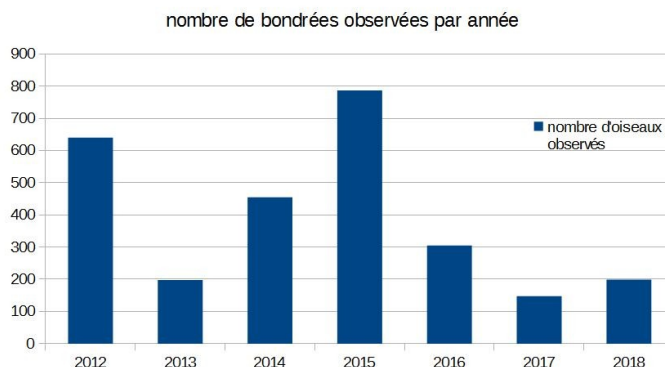
La désormais traditionnelle prospection "gypaète barbu" d'ampleur internationale est organisée en octobre 2019. Le grand comptage de 2018 mobilise le 6 octobre plus de 90 personnes réparties sur 37 postes pour le Haut-Dauphiné.

Bondrées apivores

Pour la 7^{ème} année consécutive, deux matinées ont été consacrées au comptage des bondrées apivores en migration post-nuptiale. Au total, une trentaine d'observateurs attentifs ont scruté le ciel, à l'aide de jumelles et de longues-vues, durant les matinées des 24 et 25 août 2018, à Serre-Buzard, sur la commune de Châteauroux-les-Alpes. 199 bondrées apivores et 8 autres espèces de rapaces ont été notées.



Comptage des bondrées apivores à Serre-Buzard



→ Galliformes de montagne

Le dénombrement des perdrix blanches d'altitude (lagopède alpin) se déroule en 2018 uniquement sur le site du Briançonnais (Arsine), l'évaluation de la précision des résultats obtenus annuellement depuis plus de 10 ans ayant permis de conclure (appui du CNRS) à l'insuffisance du gain d'une annuité des comptages. Le Parc national suit ces recommandations et espacera désormais les comptages de 2 ans. Le site d'Arsine continue pour sa part d'être suivi annuellement, une pré-étude en bioacoustique ayant lieu en 2018 (avec pose et enregistrement sur 2 emplacements).

Les données recueillies s'inscrivent dans le cadre du suivi à long terme d'une espèce discrète, en déclin à l'échelle des Alpes, et pour laquelle la responsabilité du Parc national est importante. Ces dénombrements s'insèrent dans un programme national mené par l'OGM (Observatoire des galliformes de montagne) qui permet d'estimer une tendance démographique nationale (globalement à la baisse).

Pour le tétras lyre, l'établissement public a mis en place le nouveau protocole de suivi préconisé par l'OGM, afin de se soustraire aux limites techniques des comptages par site de référence, dont l'extrapolation à des échelles plus larges est entachée d'un défaut de précision trop important.

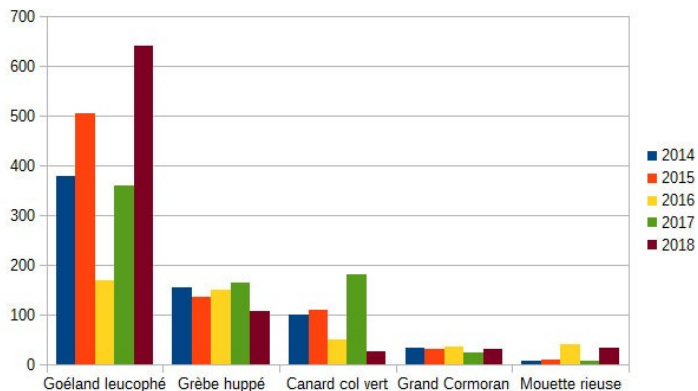
Ainsi l'échantillonnage aléatoire et stratifié mis en œuvre concerne-t-il la moitié de la région « ouest-Écrins ». Pour être utile et notamment produire des données exploitables dans la durée, cette démarche de suivi requiert une régularité des recueils et une évaluation régulière (pour tester son efficacité). 2018 marque la première année de réalisation complète de ce comptage « ouest-Écrins ». Ce dernier est complété par le suivi du site de référence du Fournel et par le suivi par échantillonnage de la région « Rive droite de la Durance » sur l'Embrunais.

Au mois d'août, le suivi de la reproduction du tétras lyre est réalisé à l'aide de chiens d'arrêt par les fédérations de chasse de l'Isère et des Hautes-Alpes. Une information cruciale (qui vient compléter les données recueillies au printemps, lors des comptages au chant portant sur les densités de population) et dont le protocole a été modifié pour une estimation encore plus précise de la présence de l'espèce.

→ Suivi des oiseaux d'eau

Programme de suivi « Wetland ».

Le comptage annuel des oiseaux d'eau (protocole « Wetland ») dans l'Embrunais (secteur de Serre-Ponçon) a eu lieu le 14 janvier 2018. Cinq espèces représentent 99 % des 844 individus recensés. Le nombre de goélands leucophaea observés est le plus élevé depuis 2014 (641 individus) et influence fortement le résultat global. Les résultats sont agrégés au niveau régional et national par les autres acteurs impliqués.



Évolution des résultats de comptage « Wetland » sur 5 années

→ Suivi des oiseaux de montagne

Le PNE participe, en réseau avec d'autres acteurs, à la réalisation d'un protocole commun sur le suivi des oiseaux de montagne. Ce programme spécifique, destiné à suivre sur les moyen et long termes les tendances démographiques des espèces des landes montagnardes à subalpines, est réalisé sur l'ensemble du territoire. Ce travail a été initié en 2014. Une thèse est en cours sur ce suivi en 2018.

Suivi des amphibiens

Le Parc national poursuit son implication dans le suivi des populations de sonneurs à ventre jaune du territoire, soit avec ses moyens propres (Embrunais-Champsaur-Valgaudemar), soit par des partenariats locaux (plaine du Bourg-d'Oisans).

Le protocole de suivi par CMR validé par le CNRS est appliqué sur la zone de l'Embrunais et montre une tendance très significative à la baisse des populations. Pour les autres secteurs, 2018 voit se développer la collecte d'informations à plus large échelle de façon opportuniste, notamment pour explorer les liens entre populations.

→ Engagement dans le programme européen « Salamanders »

Le PNE s'est engagé en 2017 dans un programme de suivi européen dit « Salamanders ».

Ce programme international (Allemagne - Espagne - Italie - Belgique - France), a été mis en place en France consécutivement à l'introduction accidentelle (par des batraciens importés d'origine exotique) d'un parasite de la salamandre tachetée décrit dans la revue « Nature » comme un « super-pathogène » : *Batrachochytrium salamandrivorans*. Ce dernier, qui décime les populations d'Europe du Nord et progresse dans sa répartition continentale, constitue une menace majeure pour la conservation des salamandres.



Salamandre tachetée, sentier de l'Olan, Valgaudemar

Ce programme élaboré pour la période 2017/2019 et coordonné par le CEFE de Montpellier (Pr. Claude Miaud), vise notamment à établir une cartographie du risque, à améliorer la structuration du dispositif de « veille mortalité » et à proposer des mesures de prévention et de biosécurité.

Dans les Écrins, deux sites sont suivis et contribuent à ce réseau de veille international, il s'agit des vallées du Valbonnais et du Valgaudemar sur lesquelles ont été réalisés des prélèvements notamment à des fins d'analyses génétiques (soit par frottis soit sur tissus – pour des animaux morts).

Suivi des invertébrés

À partir de la fin de l'année 2017, la stratégie d'acquisition des connaissances sur ce groupe a été redéfinie.

Celle-ci s'articule autour des compétences propres à l'établissement public portant sur les lépidoptères, les odonates, les orthoptères et les mollusques continentaux depuis 2014 d'une part, et autour de la mise en œuvre de chaînes de travail structurées pour renforcer les données sur les groupes d'espèces cryptiques et méconnues d'autre part.

Ces inventaires sont mis en place à partir de collectes d'individus appartenant à un groupe cible (ordre ou famille) pour lequel les besoins de connaissance sont forts et dès lors que des spécialistes de ces groupes interviennent en tant qu'expert sur la détermination des taxons.

Ainsi pour 2018, les groupes cibles étaient les suivants :

- les limaces
- les bourdons
- les araignées
- les fourmis
- les sphaeriidaes
- les chilopodes.

Quelques avancées notables.

→ Mollusques

L'inventaire des connaissances se poursuit sur ce groupe et 2 nouvelles espèces sont notées en 2018 : *Cochlostoma septemspirale* (Razoumowsky, 1789) et *Monacha cantiana* (Montagu, 1803), portant à 172 le nombre d'espèces de mollusques recensées appartenant à la malacofaune continentale.

Une prospection ciblée sur *Vertigo lilljeborgi* (Westerlund, 1871) permet de préciser la répartition de cette espèce rare en Europe et en France (5 sites connus), à partir d'une technique d'inventaire élaborée en République tchèque (tamisage par flottaison ou par coulage).

On notera également la mise en place de monitoring portant sur des représentants de la malacofaune pour l'observatoire Orchamp, testé en 2018 dans la réserve intégrale de Lauvitel (cinq sites candidats en France en 2018) ainsi que dans le cadre du programme de recherche portant sur la dynamique de colonisation des marges péri-glaciaires (test en 2018 et mise en œuvre en 2019 en périphérie du glacier Blanc). Ces

programmes de recherche ont été présentés lors du colloque national de malacologie de Nantes, les 6 et 7 décembre 2018.

→ **Bourdons alpins**

Du 29 au 31 juillet 2018, le Parc national accueillait au Bourg-d'Oisans les deuxièmes rencontres internationales sur les bourdons alpins (Alpine Bombus International Meeting).

La rencontre, initiée par Paolo Biella (Biology Center de Ceske Budejovice) et Matthieu Aubert (Observatoire des Abeilles), a réuni pendant 3 jours une vingtaine de chercheurs, taxonomistes et scientifiques, d'une dizaine de nationalités différentes : Italie, Autriche, Angleterre, Népal, Hollande, Suisse, France, Macédoine, République tchèque, Allemagne.

→ **Fourmis**

L'étude de ce groupe a débuté en 2018 grâce au partenariat engagé avec l'association Antarea. Au final, 44 nouvelles espèces sont notées pour le PNE dont *Formica paralugubris* (Seifert, 1996), espèce récemment décrite du Jura suisse et *Temnothorax grouvellei* (Bondroit, 1918), espèce très discrète connue uniquement en Espagne et en France.

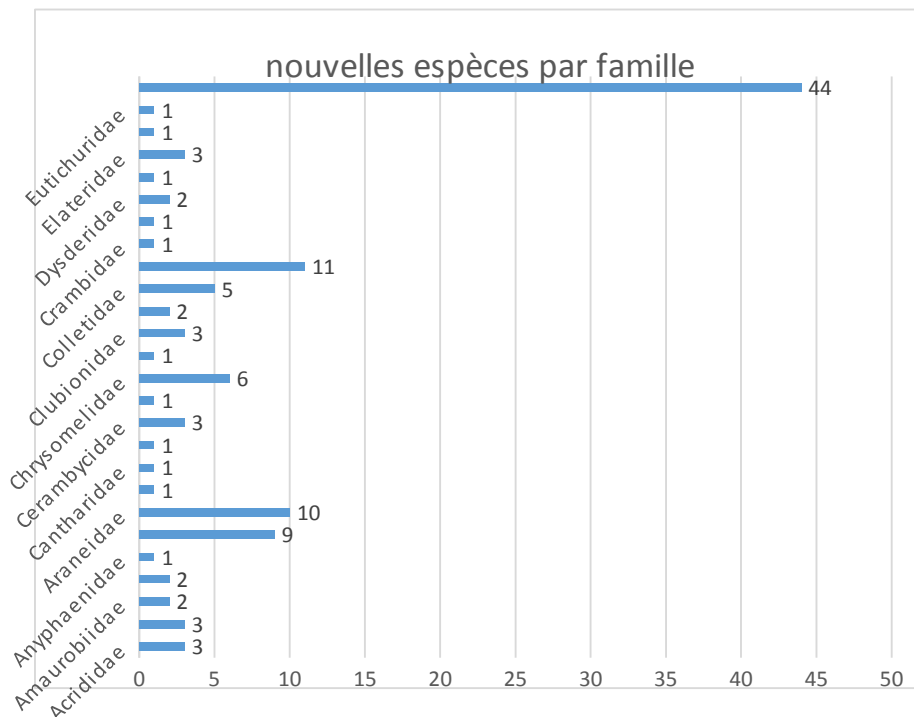
→ **Coléoptères saproxyliques**

L'inventaire des coléoptères saproxyliques a été conduit dans le cadre du plan de gestion du site Natura 2000 FR9301505 - Vallon des Bans - Vallée du Fournel - par la mise en place de piège à interception en ciblant les habitats forestiers comprenant de nombreux bois mort.

Quelques découvertes ou redécouvertes « Faune » marquantes en 2017 !

Records d'altitude pour l'écaille des Grisons (*Arctia flavia*, Fuessly, 1779) : notée un peu au-dessus des 3 000 mètres d'altitude, la chenille de ce papillon d'altitude a été observée sur des campanules à feuilles de cochléaire, sur la première dent de l'arête des Cinéastes.

Record d'altitude également pour la zygène des sommets *Zygaena exulans* (Hohenwarth in Reiner & Hohenwarth, 1792) notée à 3 724 mètres d'altitude, au-dessus du glacier de la Platte des Agneaux, à Villar-d'Arène, dans les Hautes-Alpes. Elle avait été précédemment observée à 2 900 m dans le Queyras mais cette localisation dépasse de plus de 800 m le record d'altitude pour cette zygène (publication dans la revue *Oreina* n° 43, Septembre 2018).



Parmi les 120 nouvelles espèces d'araignées observées sur le territoire en 2018, à retenir l'observation de *Zelotes thorelli* Simon, 1914, de *Drassodex simoni* Hervé, Roberts & Murphy, 2009, de *Theridion glaucinum* Simon, 1881 et d'*Alopecosa farinosa* (Herman, 1879). Cette dernière était connue uniquement du département de l'Hérault et non revue depuis 1962 (source INPN).

**Nouveaux taxons
d'invertébrés observés
en 2018.**

Autres données remarquables dans les Écrins :

- *Panurginus sericatus* (Warncke, 1972), *Crossocerus italicus* (Beaumont, 1959) et *Dryudella femoralis* (Mocsary, 1877) trois espèces d'hyménoptères nouvelles pour la France, observées cette année sur le territoire du parc national des Écrins (R. Le Divilec & M. Aubert) ;
- la première donnée de *Bombus alpinus* (Linnaeus, 1758) et d'*Halictus carinthiacus*, deux Apoidea menacées mentionnées sur les listes rouges mondiale et européenne de l'UICN.

Enfin, concernant les mammifères, le retour de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est confirmé en Oisans. Le relevé d'indices de présence (épreintes) et leurs analyses génétiques en 2018 ont permis de confirmer la présence d'un mâle erratique. Il est possible que l'espèce soit présente sur le bassin de la Durance.

+ Une stratégie sanitaire pour la faune sauvage

Sous l'impulsion du Parc national des Écrins, les Parcs nationaux français ont élaboré en 2017 leur « contribution à une stratégie sanitaire pour la faune sauvage de métropole », stratégie inter-espaces protégés soutenue par l'AFB et le MTES et dont le positionnement interministériel se précise.

En 2018, le programme d'actions de la mise en œuvre de la stratégie sanitaire nationale pour la faune sauvage de métropole se structure.

En appui à la stratégie sanitaire, l'institut VetAgro Sup recrute une chargée de mission dont une partie du temps de travail est dédiée au soutien à cette dynamique de réseau inter-espaces protégés. Fin 2018, le PNE reçoit une délégation de crédits permettant d'engager l'opération pilote de mutualisation de l'application Epifaune, application de saisie nationale des données sanitaires du réseau SAGIR. Cette mutualisation concerne quatre Parcs nationaux : le PNE et les Parcs nationaux de la Vanoise, du Mercantour et des Pyrénées.

Un article paraît dans la revue « Espaces naturels » et un autre est en instance de publication dans la revue « Environmental evidence ».

Des étudiants en master sont recrutés, en lien avec l'Anses et l'ENSV, pour engager des travaux de niveau national : le Dr Sabine Hadibi est recrutée par l'Anses dans le cadre du master SEMHA (copiloté par l'ENV de Maisons-Alfort et le CIRAD) pour conduire l'évaluation initiale de la stratégie sanitaire de manière à produire des recommandations pour sa mise en œuvre au niveau national et le Dr Angélique Dubos est recrutée dans le cadre du master PAGERS (copiloté par l'ENSV et l'IEP de Lyon) pour l'identification (en lien étroit avec Réserves naturelles de France, l'ONCFS et la fédération Parcs naturels régionaux de France) des agents pathogènes, des espèces animales et des critères de priorisation pertinents au niveau national dans la mise en œuvre d'une stratégie sanitaire commune à l'ensemble des espaces protégés. Ces travaux permettront d'optimiser la mobilisation de moyens humains et financiers au niveau national et de hiérarchiser les actions correspondantes.

Parallèlement, en lien avec le pôle « faune sauvage » EVAAS de VetAgro Sup, un bilan des actions de veille et de surveillance sanitaire, mises en œuvre dans les Écrins au cours des dernières décennies, est engagé dans le cadre de la thèse de doctorat vétérinaire de Mme Camille Orhiel.

Le Parc national des Écrins participe aux travaux de la plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale et au groupe de travail « Santé-biodiversité » du plan national Santé-environnement.

Suivi des espèces végétales et des milieux

+ Suivi des espèces végétales

En 2018, les travaux sur la flore d'altitude se poursuivent, notamment sur le groupe mal connu de la primevère du Piémont (*Primula pedemontana*) et sur le groupe des androsaces en coussins.

Deux articles scientifiques dans des revues internationales (« Alpine Botany » et « Botany letters ») sont publiés sur cette thématique spécifique.

Un suivi d'envergure, sur le territoire du parc national et sur l'ensemble des Alpes françaises, est mené sur deux espèces protégées relevant de la directive Habitats-Faune-Flore : la potentille du Dauphiné (*Potentilla delphinensis*) et le trèfle des rochers (*Trifolium saxatile*).

Un article scientifique sur la potentille et le protocole mis en œuvre est sous presse et sortira au cours de l'année 2019 dans la revue internationale des espaces protégés « Eco.mont ».

Au sein d'espèces menacées d'extinction, un suivi particulièrement précis et ciblé est réalisé sur la violette naine (*Viola pumila*), espèce de marais rare et en voie de raréfaction.

+ Suivi des milieux

Dans le cadre des actions financées par Natura 2000, des actions sont financées sur les zones humides du Briançonnais. On note la poursuite des suivis des lacs de la Muzelle, de Plan Vianney, de Pétarel, des Pisses (par le PNE) et du Pavé (AFB).

Dans le cadre du réseau Flore sentinelle, 3 grands types de milieux naturels ont été suivis en 2018 :

- les messicoles (plantes de champs cultivés) : ce suivi est la suite logique du point initial réalisé en 2017.
- les pelouses arctico-alpines à laîche bicolore (*Carex bicolor*) : milieu très particulier, héritier de la période glaciaire. En 2018, il s'agissait de faire une revisite par rapport à l'état initial réalisé en 2013.
- les combes à neige : milieu fragile, lié à des sites à enneigement long. En 2018, il s'agissait d'appliquer le même protocole que pour les pelouses à laîche bicolore afin de pouvoir mesurer l'évolution de ces milieux face au changement climatique.

Les réseaux sentinelles au cœur de la stratégie de connaissance

+ « Sentinelles des Alpes »

Sous l'impulsion des espaces protégés des Alpes et du Parc national des Écrins en particulier, les réseaux d'observation se structurent sur les Alpes françaises, grâce à un partenariat entre l'AFB et la Zone Atelier « Alpes » (CNRS-IRSTEA).

Sous la dénomination « sentinelles des Alpes », les réseaux « Alpages sentinelles », « Lacs sentinelles », « Refuges sentinelles », Orchamp et le réseau conservation « Flore Alpes-Ain » décident de lier leurs existences pour augmenter leur visibilité, leur cohérence et leur potentialité d'acquisition et de valorisation de connaissances.



Le premier séminaire de ces 5 dispositifs « sentinelles » s'est déroulé du 7 au 9 novembre 2018 à Grenoble

→ Suivi des glaciers

Comme de coutume, 2018 ne déroge pas à la règle ! Le bilan de masse du glacier Blanc est fortement déficitaire. Après une accumulation hivernale un peu supérieure à la moyenne annuelle s'expliquant pour partie par de fortes précipitations hivernales, les suivis réalisés en septembre et octobre 2018 révèlent une perte d'environ 1,34 mètre de hauteur d'eau. En fait, 2018 est une nouvelle année « au-dessus des normes » en terme de température, puisqu'il n'a été relevé que 2 jours de gel au refuge du Promontoire (à 3 092 m d'altitude !).

Ces données sont corroborées par les gardiens de refuge qui, lors du bilan de saison réalisé le 2 octobre, indiquent avoir eu un été chaud avec de rares gels nocturnes et des épisodes de vent fort, ainsi que par le constat général d'un recul de plus en plus visible et rapide des masses glaciaires.

2018 a été la première année de mise en œuvre de « Glacioclim ».

Concrètement, cela c'est traduit par des mesures d'accumulation et d'ablation et par la pose de balises sur toute la longueur du glacier Blanc (pose de la balise la plus haute de tout l'arc alpin à 3 920 m !). Le soutien du PGHM de Briançon a été notable car c'est grâce aux gendarmes que les agents du Parc national et de l'IRSTEA ont été déposés en hélicoptère au sommet du Dôme de neige des Écrins pour la pose des jalons dans la face nord de la Barre des Écrins.

Le test d'un « time-lapse » au front du glacier Blanc avec télétransmission d'images n'a pas bien fonctionné en raison de problèmes techniques. Installé en 2017, le système, qui était fonctionnel, n'a pas permis de prendre assez de clichés pour que ce soit intéressant en 2018.

En 2019, une station météo « haut de gamme » sera installée non loin du refuge des Écrins pour un suivi fin du glacier Blanc. Elle est financée par l'IRSTEA. Un appareil photographique de haute résolution sera installé et une plateforme Web sera développée par le Parc national grâce à l'obtention d'une subvention de la Région Sud-PACA début 2019.

A cette dynamique de réchauffement et de retrait glaciaire s'ajoute un écoulement rocheux considérable au-dessus du glacier Carré (voie normale de la traversée de La Meije) dû à la fonte du permafrost.

→ **Alpages sentinelles 2015-2018**

Le programme « Alpages sentinelles » a été piloté par l'IRSTEA sur la période 2015-2018.

Les actions habituelles prévues sur les Écrins en 2018 ont été réalisées : relevés de biomasse, relevés des données météorologiques sur les alpages, participation aux groupes de travail « Alpages sentinelles » à l'échelle du massif, plaquette de présentation des résultats de l'année précédente, etc.

Le Parc national des Écrins a organisé le 5 avril 2018 à Gap un colloque final qui a rassemblé près de 120 personnes d'horizons très différents (éleveurs, bergers, chercheurs, animateurs Natura 2000, techniciens,...). Ce colloque a été l'occasion de présenter les derniers résultats du programme notamment sur la végétation (biomasse et composition floristique) et les derniers outils produits par le réseau, notamment le diagnostic de vulnérabilité aux aléas/changements climatiques.

Ce diagnostic a par ailleurs été testé dans le cadre du programme LIFE « Pastoralp » sur 3 alpages en 2018, dans le cadre de diagnostics pastoraux plus complets intégrant cette problématique.

Toujours dans le cadre du « LIFE Pastoralp », des échanges ont eu lieu avec les partenaires italiens du programme (Institut régional agricole du Val d'Aoste, PNGP notamment) et nos partenaires français (INRA d'Avignon, LECA). Un travail sur les stratégies d'adaptation a été initié.

La suite de la démarche « Alpages sentinelles » sera désormais portée à travers 2 programmes cofinancés par l'UE : LIFE Pastoralp (2018-2022) et le PITEM « Biodiv Alpes » (2020-2022).

Le Parc national contribue à la rédaction du cahier thématique « Montagne » du Grec-Sud (<http://www.grec-sud.fr/cahier-thematique/montagne/>).



Mesure de biomasse dans le cadre d' « Alpages sentinelles »

→ Lacs sentinelles

Le programme « Lacs Sentinelles » s'est poursuivi en 2018 dans un format réduit (suivi 2018 non financé en l'attente de nouveaux programmes financés). Les actions prévues sur les Écrins sont réalisées (suivi des lacs de la Muzelle, de Plan Vianney, de Pétarel et des Pisses par les agents du Parc national, et au lac du Pavé par l'AFB). Un appareil photo « time-lapse » installé sur le refuge du Pavé en septembre 2017 livre ses premières données en 2018, transmises aussitôt à l'AFB. Le Parc national des Écrins participe également à l'étude engagée en 2018 par la DREAL PACA sur les diatomées des rives du lac du Pavé.

Les travaux de recherche en cours à la Muzelle et aux Pisses se poursuivent et donnent encore lieu à des publications :

- **Fouinat L., Sabatier P., David F., Montet X., Schoeneich P., Chaumillon E., Poulenard J., Arnaud F.**. Wet avalanches: Long-term evolution in the Western Alps under climate and human forcing, *Climate of the Past* 14(9):1299-1313, sept. 2018 ;
- **Perga M.E., Bruel R., Rodriguez L., Guénand Y., Bouffard D.**. Storm impacts on alpine lakes : Antecedent weather conditions matter more than the event intensity, *Global Change Biology* 2018 ; 1-13 ;
- **Jacquemin C., Bertrand C., Oursel B., Thorel M., Franquet E., Cavalli L.** : Growth rate of alpine phytoplankton assemblages from contrasting watersheds and N-deposition regimes exposed to nitrogen and phosphorus enrichments, *Freshwater Biology*, jul. 2018.

→ Refuges sentinelles

2018 est la deuxième année de mise en œuvre effective du programme « Refuges sentinelles » avec un travail sur le suivi de la fréquentation pédestre et de l'activité des refuges. Les premiers résultats des études de fréquentation ont été présentés le 02 octobre 2018.

En parallèle, des dispositifs de suivi météo ont été testés afin de choisir un modèle de « petite station météo » qui pourra être déployé en 2019 sur certains refuges. Des ateliers réfléchissent aux dispositifs de suivi de la biodiversité et des risques naturels. Deux appareils photos « time-lapse » sont installés (refuge de Chabournéou et refuge d'hiver du Sélé), un troisième sera positionné au refuge de la Pilatte en 2019 et un quatrième au refuge du glacier Blanc.

Le dispositif « Refuges sentinelles » a intégré « Sentinelles des Alpes ».

Cette dynamique devrait permettre en 2019, la poursuite du travail engagé sur les axes « fréquentation » et « diagnostic météo » et le lancement des axes de travail « géomorphologie » et « faune ». Le volet « faune » consistera à étudier les interactions homme / faune notamment lorsque les personnes bivouaquent ou sortent des sentiers classiques. A noter, l'intégration du programme « Écologie verticale » à « Refuges sentinelles ».

→ Flore sentinelle

En 2018, le réseau de conservation de la Flore « Alpes-Ain » devient « Flore sentinelle » et vient enrichir le dispositif « Sentinelles des Alpes ».

C'est dans le cadre du réseau « Flore sentinelle » qu'est mené un grand nombre de travaux liés aux milieux naturels et aux espèces végétales protégées ou invasives (cf. § suivi des espèces végétales et des milieux).

+ Vers la mise en place d'un protocole de suivi paysager ?

Il n'a pas été possible d'initier une dynamique inter-Parcs sur l'harmonisation des protocoles de suivi paysager, mais un rapprochement avec l'observatoire photographique de la Vanoise est initié au PNE pour les photos-constats de glaciers.

+ Mise en œuvre du plan de gestion et poursuite de l'ATBI dans la réserve intégrale

Deux nouvelles espèces d'araignées (*Agyneta alpica*, *Mughiphantes baebleri*) issues des prospections des années précédentes sont publiées dans le numéro d'août 2018 de la Revue arachnologique.

La partie du site internet du Parc national liée à la réserve intégrale et à l'ATBI en particulier, est actualisée et présente l'ensemble des dernières actions réalisées.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/reserve-integrale-du-lauvite/>

Agyneta alpica →



L'obtention des financements du programme européen Biodivalp-Cobiodiv permettra de poursuivre les prospections en 2019 et 2020.

- Activité 1-2 – Administration et diffusion des connaissances

Les actions correspondantes sont guidées par les objectifs permanents d'alimentation des bases de données nationales, de partage avec le territoire et les utilisateurs, de valorisation de données naturalistes et culturelles et d'efficacité technique.

Les grandes priorités sont rappelées ci-dessous.

- Développement d'un système d'information territorial, en lien avec les autres initiatives du territoire.
- Renforcement et automatisation de l'alimentation des bases des données des SINP régionaux.
- Animation et valorisation d'une base de données « patrimoine bâti ».

En 2017, l'outil « GeoNature », développé par le Parc national des Écrins, a été retenu pour être l'outil commun de tous les Parcs nationaux pour la saisie, la gestion et la diffusion de leurs données de biodiversité. En 2018, un important travail de développement est mené sur la refonte de cette suite logicielle « Open source ». Le Parc national assure aussi l'animation de la communauté qui se structure autour de GeoNature et l'outil s'enrichit aussi grâce aux contributions de ses nombreux utilisateurs. Une quarantaine d'entre eux était réunie les 25 et 26 septembre 2018 à Montpellier, dans les locaux de l'Agence française pour la Biodiversité. Cet atelier technique « Geonature » était organisé par les Parcs nationaux des Écrins et des Cévennes qui présentaient pour l'occasion sa version 2.0.

Cet outil est maintenant déployé au sein de plusieurs Parcs nationaux et Parc naturels régionaux ainsi que quelques associations. Il a vocation à devenir dans les prochaines années un des outils majeurs du SINP régional PACA « Silène » (<http://www.silene.eu>).

Le Parc national des Écrins continue à développer et gérer l'instance nationale de GeoNature, déployée en juin 2018 avec le ministère, le MNHN et l'IGN pour le dépôt légal de biodiversité (<https://depot-legal-biodiversite.naturefrance.fr>).

L'opération « Écrins de nature » a été organisée sur la commune du Bourg-d'Oisans..

Cette manifestation associant naturalistes et « grand public » a permis de faire découvrir les méthodes d'inventaire et la biodiversité de la commune d'accueil.

De son côté, « Geotrek », piloté par le Parc national des Écrins, continue sa progression en nombre de structures utilisatrices et devient une référence dans ce domaine. En 2018, comme chaque année, des développements nouveaux ont été effectués pour en améliorer la pertinence et l'efficacité.

En décembre, le Parc national des Écrins a publié ses 2 premiers jeux de données sous licence libre sur la plateforme nationale <https://www.data.gouv.fr>. <http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/parc-national-ecrins-libere-donnees>

Enfin le Parc national poursuit des démarches d'acquisition de connaissance des espèces et des milieux et, à ce titre, en 2018, un séminaire international sur les bourdons alpins est organisé en Oisans.

A ce jour, l'établissement, associé au Conservatoire botanique national alpin (CBNA), à la LPO et à la SAPN, est en mesure de porter à connaissance plus d'un million trois cent dix mille données naturalistes de son territoire. Ces données concernent 3 159 espèces végétales et 3 082 espèces animales, réparties (au 31/12/2018) comme suit : PNE : 625 461 données ; CBNA : 495 499 données ; LPO : 174 272 données ; SAPN : 11 601 données, autres : 4 538.

+ Ressources documentaires

En milieu d'année 2018, le centre de documentation du Parc national des Écrins a transféré une partie de son fonds documentaire à l'accueil du siège à Charance, afin de mieux valoriser sa bibliothèque environnementale, « Bib'Écrins ». Le fond scientifique et technique reste accessible sur rendez-vous :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bibliotheque-ecrins-domaine-charance>, soit

- 384 documents référencés en 2018 ; la base documentaire comprenant 9 299 références
- 49 nouveaux ouvrages, DVD ont été acquis, 45 abonnements sont en cours
- 1 113 ouvrages ont été empruntés ou envoyés au format pdf (rapports). Les échanges se poursuivent avec les équipes techniques des secteurs afin que le centre de documentation vienne en appui aux expositions temporaires, aux animations.

Un prêt spécifique d'ouvrages essentiellement dédiés au pastoralisme a été effectué auprès de la Maison des alpages de Besse-en-Oisans afin de renforcer son offre estivale. Une collaboration très fructueuse est à noter avec une bibliothèque du territoire (prêts d'ouvrages, mise en relation avec le service Communication pour prêt d'une exposition durant la période estivale).

- 115 emprunteurs (58 extérieur, 28 du siège du PNE et 29 des secteurs du PNE). Le nombre d'emprunteurs extérieurs n'est pas représentatif car les lecteurs qui fréquentent les différents coins lecture « hors les murs » ne sont pas comptabilisés.

- mise en place de différents coins lecture « hors les murs » :
 - devant l'accueil de Charance durant la période estivale,
 - durant « Écrins de nature » cette année dans l'Oisans,
 - pendant le festival « l'Écho des mots » dans le Champsaur.

- le bulletin mensuel du centre de documentation est accessible en téléchargement sur le site Internet du Parc national au bas de la page de présentation du centre, il est également envoyé à une liste d'abonnés :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/sites/ecrins-parcnational.com/files/page/9486/quoideneufpnedecembre2018.pdf>

- des bibliographies par communes, vallées, actions du Parc national et patrimoines sont proposées sur le site Internet du Parc national. D'autres viennent également compléter des articles thématiques accessibles dans les rubriques « actualités » ou « dossiers » du journal du parc national des Écrins.

- des documents techniques et thématiques sont également accessibles en téléchargement sur le site du Parc national :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/telechargements-documents-techniques-et-thematiques>

- une bibliographie « eau » a été mise en ligne sur le site Internet du Parc national ainsi que sur le portail documentaire « Eau & biodiversité » de l'AFB :

<https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/>

Également sur le portail documentaire de l'AFB, la littérature grise récente du Parc a été déposée, donnant accès aux versions pdf des documents.

La base documentaire de l'établissement public ainsi que celle des différents Parcs nationaux sont consultables sur le site du Parc national des Écrins via le Web-portail de l'ATEN (<http://aten.superdoc.com>), ainsi que sur le site de la Bibliothèque départementale de prêt de Gap :

<http://bibliotheques.hautes-alpes.fr/vos-bibliotheques/les-bibliotheques-des-hautes-alpes/bibliotheques-specialisees/1005-le-centre-de-documentation-du-parc-national-des-ecrins>

Enfin, pour améliorer la transmission d'informations aux agents du Parc national, un compte Twitter ainsi que des alertes électroniques sont consultés quotidiennement.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/evenement/projection-bouquetin>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nouvelles-bouquetins-ecrins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bouquetins-voyageurs>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/bouquetin-leman-mediterranee-programme>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/gypaetes-reproduction-cours-trio-ecrins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/prospection-internationale-gypaete-barbu-samedi-6-octobre>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/envol-gypaeton>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/gypaete-barbu-ca-couve-haute-romanche>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/oiseaux-eau-etaient-rendez>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/voyage-bondrees>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bourdons-altitude-nouvelles-richesses-decouvrir>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/publication-deux-nouvelles-especes-araignees-france-decouvertes-lauvitel>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/homme-nature-climat-sentinelles-alpes-se-concertent>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/publication-deux-nouvelles-especes-araignees-france-decouvertes-lauvitel>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/reserve-integrale-du-lauvitel>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/faune-lac-lauvitel>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/etude-barrage-naturel-lac-lauvitel>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/etudier-sedimentation-lauvitel-retracer-histoire>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/bathymetrie-cartographie-fond-lac-lauvitel>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/poissons-lauvitel-maillages-filets-science>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lac-lauvitel-plus-bas>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/chaud-glacier-blanc-meije>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/voyage-bondrees>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/homme-nature-climat-sentinelles-alpes-se-concertent>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/alpages-sentinelles-dynamique-reseau>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/geeks-geonature-carburent>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ecole-nature-ecrin-champsaur>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/decouvertes-partagees-ecrins-nature>

- Activité 1-3 – Contribution à des programmes de recherche

Équilibré entre compétences des sciences de la vie et des sciences humaines, le conseil scientifique du Parc national des Écrins assure un bon relais avec le monde de la recherche universitaire. Le cadrage des recherches associant l'établissement est donné par la stratégie scientifique.

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Valorisation de la réserve intégrale de Lauvitel, comme site d'accueil de la recherche
- Poursuite du programme « archéologie d'altitude » porté par le CNRS et le service régional d'archéologie

+ Accueil de la Recherche au Lauvitel

En 2018, la recherche sur le Lauvitel se poursuit avec des études récurrentes comme les interventions de Gilles Yoccoz sur les campagnols roussâtres, de J-C Raymond de l'AFB pour des études piscicoles et de Wilfried Thuiller pour le dispositif « Orchamp ». À cela, s'ajoute un suivi important sur la forêt effectué tous les dix ans et inclus dans un dispositif national intitulé PSDRF.

+ Un partenariat renforcé avec la zone-atelier Alpes

La zone atelier Alpes (ZAA) est devenue en 2018 l'instance de gouvernance scientifique et territoriale fédératrice des espaces protégés alpins et des Parcs nationaux en particulier, pour preuve l'organisation par la ZAA des premières rencontres sentinelles des Alpes qui permettent une coordination de 5 dispositifs hybrides Homme-Climat-Nature sur l'arc alpin français (alpages, lacs, refuges, flore et Orchamp).

Dans ce contexte, un rapprochement avec la zone atelier bassin du Rhône est initié plus particulièrement avec l'IRSTEA de Grenoble (Frédéric Liébault) autour des questions liées au fonctionnement des rivières en tresses avec, comme cas exemplaire, le Pré de Madame Carle.

Enfin toujours avec les zones ateliers, une première réunion permet de rassembler la zone atelier Alpes, la zone atelier bassin du Rhône et la zone atelier Pyrénées-Garonne pour rechercher des points de convergence entre les 2 massifs.

+ Le programme C-Climatt

Ce programme Alcotra franco-italien vise à faire prendre conscience des changements climatiques de part et d'autres de la chaîne alpine.

Le Parc national développe des actions de connaissance autour du suivi des populations de lagopèdes alpins au moyen de la bioacoustique mais aussi autour du suivi du lièvre variable.

Enfin, l'établissement initie un travail d'envergure sur la colonisation des marges glaciaires.

Une information est faite auprès des différents publics : sensibilisation lors de l'événement « Montagne et science » au Bourg-d'Oisans le 20 novembre 2018 ; information des personnels techniques du Parc national lors des journées scientifiques du 22 novembre 2018.

+ Jardin alpin du Lautaret

Le partenariat historique avec la station alpine se poursuit en 2018, puisque le jardin reste le lieu privilégié des rencontres de refuges sentinelles mais aussi des études liées au programme « trajectories » dont celui intitulé « Avenir des pays de La Meije ».

En outre, il faut signaler pour 2018 :

- une première collaboration avec l'IRD sur la colonisation des marges glaciaires, dans le cadre du programme CclimaTT. Cette collaboration vise à mieux comprendre la recolonisation de la biodiversité, comme suite au recul des glaciers et ce, aussi bien dans les Alpes que dans les Andes. Des rencontres bilatérales ont eu lieu en Colombie et en France durant l'automne 2018.

- organisation d'un colloque européen sur les bourdons, qui a permis de découvrir ou redécouvrir cette entomofaune d'altitude dont la découverte du bourdon alpin, *Bombus alpinus* (Linnaeus, 1758) à proximité du glacier de Mont-de-Lans, espèce particulièrement rare et menacée à l'échelle mondiale et européenne (classée « vulnérable » par l'UICN),

- les 20 ans de partenariat entre le centre Camille Jullian et le Parc national ont été célébrés fin juillet et ont permis d'envisager des pistes pour faire perdurer l'archéologie d'altitude (poursuite de prospections d'altitude, focus sur la période médiévale)

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/inventaire-forestier-reserve-integrale>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/cclimatt-changements-climatiques-territoire-transfrontalier>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ecoute-lagopedes>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lievre-variable-genetique-service-gestionnaires>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/homme-nature-climat-sentinelles-alpes-se-concertent>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/rencontre-inter-universitaires-refuge>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bourdons-altitude-nouvelles-richesses-decouvrir>

2 - PROTÉGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL

Contexte et enjeux

Les évolutions du climat, les mutations de l'agriculture (du pastoralisme en particulier) et l'évolution des pratiques de fréquentation de loisirs dans les espaces naturels sont en toile de fond des actions à mener pour protéger, mettre en valeur, voire restaurer des éléments des patrimoines naturel, culturel et paysager. Des actions de protection ou de restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial sont menées, le plus souvent en partenariat.

Par ailleurs, sur le plan réglementaire, les activités de surveillance s'inscrivent dans la continuité de l'existant, dès lors qu'il s'agit d'activités régaliennes contribuant à la gestion conservatoire des patrimoines.

Le Parc national poursuit son action de pilotage ou d'accompagnement selon les cas au bénéfice des sites Natura 2000 du territoire classé. Il développe en outre les actions d'ingénierie en appui à la conservation des milieux.

Sont concernées par les actions et programmes envisagés, les orientations « 1.2 » (« Faire vivre une culture commune »), « 3.1 » (« Maintenir les paysages remarquables »), « 3.2 » (« Préserver les milieux naturels et les espèces ») de la charte.

Pour le cœur du parc national, les actions illustrent en priorité les objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine culturel du cœur ») et « 5 » (« Conserver les paysages, les milieux et les espèces »).

- Activité 2-1 – Surveillance du territoire et des usages

Rappel. Le protocole de politique pénale et les instructions pénales qui l'ont suivi définissent le cadre dans lequel s'inscrit l'action de police. Renouvelé en juin 2014 au Tribunal de grande instance de Grenoble, le protocole de politique pénale entre les parquets de Gap, de Grenoble et le Parc national des Écrins, s'applique à tous les corps de police compétents pour relever des infractions environnementales, notamment la gendarmerie, l'AFB et l'ONCFS, et naturellement le Parc national.

Ce protocole hiérarchise les infractions en fonction des enjeux du territoire et de leur impact, ponctuel ou irréversible, sur l'environnement. Adaptation du protocole précédent, il prend en compte les évolutions législatives et la réforme de simplification et d'harmonisation des polices de l'environnement, en vigueur depuis le 1er juillet 2013. L'harmonisation des suites judiciaires permet des réponses communes aux parquets des départements des Hautes-Alpes et de l'Isère.

La réserve intégrale, le cœur du parc national et les six réserves naturelles nationales qui lui sont contiguës constituent des priorités géographiquement ciblées.

Sur un plan thématique, l'accent porte sur :

- le contrôle des aménagements en cœur de parc national,
- la surveillance générale du territoire,
- le respect des règles et prescriptions encadrant les activités : survols, circulation, chiens, cueillette, etc.

Les missions de surveillance et de police nécessitent une présence sur le terrain de personnels identifiés comme agents du Parc national. En effet, au-delà des personnels commissionnés et assermentés, la présence sur le territoire d'agents en fonction, revêtant l'habillement de l'établissement, concourt aux objectifs de prévention, de surveillance et, le cas échéant, de pédagogie.

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Actions de police pénale : adaptation de la pression de surveillance et de sensibilisation des usagers aux enjeux du territoire, en coordination avec les services départementaux
- Structuration de la police administrative dans le cœur

Des problématiques telles que la lutte contre l'érosion de la biodiversité ou la limitation des pollutions, etc. supposent une police de l'environnement avec des prérogatives et des compétences techniques adaptées. Au niveau européen, l'État français a des obligations d'incrimination des atteintes à l'environnement et plusieurs Directives et Règlements instaurent des obligations de contrôle et de rapportage de ces activités régaliennes.

Les polices de l'environnement s'appuient sur deux dispositifs complémentaires :

- la police administrative se veut avant tout préventive et réparatrice, elle est associée à un processus d'autorisation préalable, tandis que ...
- la police judiciaire a une vocation de dissuasion et de répression.

Leur articulation judicieuse et pragmatique est un déterminant essentiel de leur efficacité.

En 2018, un effort particulier d'adaptation de la pression de surveillance et de la sensibilisation des usagers aux enjeux du territoire est consenti, en coordination avec les services départementaux.

+ Actions de police pénale et de sensibilisation des usagers

Du fait notamment de la forte mobilisation des agents pour les constats de prédation « loup », la présence des agents en uniforme sur le terrain pour les actions de police requiert un effort d'organisation accru dans un contexte de forte tension sur les missions. Un indicateur de cette présence est habituellement le nombre d'actions de police judiciaire enregistrées sur l'outil de suivi dédié.

147 interventions dont 93 en cœur (remontrances verbales, timbres-amendes ou procès-verbaux principalement) sont renseignées dans la base de données « Police » en 2018. On se situe en-dessous de la moyenne des années précédentes (235 en 2017 et 206 en 2016).

La sensibilisation des usagers demeure le mode d'action prépondérant : dans environ 39 % des cas, l'action de l'agent assermenté est pédagogique.

Le nombre de procédures est en diminution par rapport aux années précédentes, sans qu'une cause évidente n'ait été identifiée.

| Type d'intervention dans le parc national | Nombre d'actes en 2016 | Nombre d'actes en 2017 | Nombre d'actes en 2018 |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|
| Toutes interventions, <i>dont ...</i> | 206 | 235 | 147 |
| <i>Infraction observée avec auteur inconnu</i> | 97 | 92 | 51 |
| <i>Remontrance verbale</i> | 73 | 86 | 57 |
| <i>Avertissement formalisé</i> | 2 | 1 | 7 |
| <i>Timbre-amende</i> | 28 | 41 | 31 |
| <i>Procès verbal</i> | 6 | 13 | 0 |

Evolution de quelques catégories d'infractions (2016/2018)

| Catégorie d'infraction | Constat, toutes catégories d'intervention confondues | | |
|--|--|------|------|
| | 2016 | 2017 | 2018 |
| <i>Atteinte à une espèce protégée</i> | 0 | 3 | 0 |
| <i>Bivouac / camping</i> | 12 | 20 | 7 |
| <i>Chasse</i> | 7 | 6 | 5 |
| <i>Circulation hors Loi 4x4</i> | 19 | 15 | 4 |
| <i>Circulation Loi 4x4</i> | 21 | 39 | 8 |
| <i>Coupe – transport de végétaux</i> | 3 | 5 | 6 |
| <i>Dépôt de détrit</i> | 5 | 3 | 7 |
| <i>Divagation de chiens</i> | 15 | 21 | 15 |
| <i>Introduction de chiens</i> | 65 | 74 | 55 |
| <i>Feu</i> | 16 | 24 | 11 |
| <i>Inscriptions, marques, panneaux</i> | 9 | 2 | 1 |
| <i>Pêche</i> | 12 | 0 | 0 |
| <i>Prélèvement de minéraux</i> | 7 | 0 | 0 |
| <i>Survols</i> | 19 | 10 | 11 |
| <i>Trouble à la faune</i> | 21 | 4 | 2 |

Certaines évolutions sont néanmoins plutôt rassurantes.

Dans le cœur du parc national, l'introduction de chiens est toujours l'infraction la plus représentée même si elle a connu une baisse depuis 2017 (- 25 % en un an), suivie notamment par les survols (comparable à 2017) avec un fait marquant cependant avec l'apparition d'une nouvelle infraction : le survol de drones relevé 7 fois dont 4 avec un TA.

On note en 2018, une baisse très significative des infractions relatives à l'usage du feu (> - 50% en un an), à la circulation de véhicules (Loi 4x4 et hors Loi 4x4) et au camping-bivouac. A l'inverse, on note une hausse des dépôts de détrit.

+ Suivi des procédures

- Timbres amendes : 28 des 31 timbres-amendes sont payés (90%), ce qui traduit une relative hausse par rapport à l'année 2017 (82,9%) et une hausse sensible par rapport à 2016 (73,5%). Deux sont transmis à M. le procureur de la République à la suite de contestation ou de non paiement après relance, et 2 procédures n'ont pas abouti (un ressortissant allemand et une fausse identité notamment).

- Procès-verbaux : pas de procès-verbal en 2018 (13 en 2017).

+ Structuration de la police administrative

L'année 2018 est marquée par une avancée de la structuration de la police administrative. Une note stratégique est en cours d'élaboration avec le soutien du service départemental Hautes-Alpes de l'AFB. Par ailleurs, un protocole de coopération entre le Parc national des Écrins et le service départemental des Hautes-Alpes de l'AFB est signé en mars 2018. Il permet de mettre en place une collaboration de travail dans l'objectif notamment de prendre en compte les enjeux particuliers du territoire dans le contexte de mise en œuvre de la convention de rattachement.

On note d'une manière générale une augmentation du nombre d'autorisations administratives délivrées par l'établissement (+10% chaque année), qui motive d'autant plus une optimisation des procédures de suivi et de contrôle.

Les demandes d'autorisation sont soumises à un régime d'instruction permettant un encadrement a priori des activités et travaux en cœur de parc national.

Le directeur de l'établissement public du parc national est l'autorité administrative compétente pour délivrer la totalité des décisions individuelles au titre de la police administrative spéciale du cœur du parc national, après avis, le cas échéant, du conseil scientifique. On désigne sous le vocable de décision individuelle, les autorisations ou refus qui sont délivrés par le directeur.

En 2018, ce sont au total 299 décisions individuelles qui sont délivrées par le directeur (contre 283 en 2017 et 268 en 2016). Ces décisions individuelles concernent des domaines aussi variés que les prises de vues à caractère professionnel ou commercial, les manifestations sportives, les activités scientifiques, les travaux (en baisse / 24 décisions contre 28 en 2017 et 37 en 2016) ou encore les demandes de survol avec des aéronefs motorisés (113 décisions contre 117 en 2017) et les demandes de circulation (stabilité : 47 en 2018, 50 en 2017, 49 en 2016). La quasi-totalité de ces actes sont des autorisations individuelles concernant des personnes physiques ou morales.

Il est courant que de nombreux échanges aient lieu entre les pétitionnaires et les services instructeurs du Parc national afin d'améliorer ou d'ajuster les demandes et de les rendre compatibles avec les objectifs fixés par la charte du parc national des Écrins. C'est ainsi que, par exemple, des survols à moins de 1 000 m du sol pour prises de vues peuvent être évités. 4 décisions individuelles sont des refus (6 en 2017) concernant des prises de vues avec drone ou des survols. Ce faible taux de refus est le résultat de l'accompagnement technique des demandeurs et de la pédagogie réalisés par les équipes techniques du Parc national. Cet accompagnement contribue à l'appropriation des objectifs de protection du cœur du parc par les acteurs locaux.

Les contrôles administratifs

Le nombre de contrôles de terrain à vocation administrative est limité, en regard du nombre d'actes pris par le directeur dans le cadre des pouvoirs réglementaires qui lui sont conférés.

Les contrôles administratifs relèvent 1 non conformité (1 rapport de manquement et 1 mise en demeure, ce qui est comparable au constat de l'année 2017 (2).

+ Avis réglementaires dans le domaine de la gestion forestière

Le Parc national émet par ailleurs des avis réglementaires sur les documents de gestion des forêts situées dans le territoire classé : avis simple en aire d'adhésion, avis conforme au titre de la compatibilité avec la charte du parc en cœur.

Pour préparer les documents, l'établissement fournit aux partenaires des informations environnementales accompagnées de recommandations de gestion, qui portent essentiellement sur la prise en compte de deux grands éléments qui restent interdépendants :

- l'ancienneté des forêts : on traite ici de la gestion de la forêt à long terme, avec la notion de trame verte, d'îlots de vieux bois, de résilience des peuplements face aux modifications climatiques ;
- la maturité des peuplements.

En 2018,

- 2 porter à connaissance sont réalisés dans le cadre de la révision de plans d'aménagements forestiers ou de travaux forestiers (RTM inclus) ;
- 2 avis sont émis sur des aménagements forestiers et 1 autorisation de travaux donnée en cœur de parc (travaux forestiers RTM de plantations paravalanches) ;
- un travail important de concertation a eu lieu avec l'ONF et le CSRPN de la région AURA dans le cadre de la création d'une piste forestière en cœur de parc national, impliquant la destruction d'une espèce protégée, la bryophyte *Buxbaumia viridis*.

+ Participation aux MISEN et échanges avec les autres services

Les priorités nationales déclinées et croisées avec les enjeux locaux sont inscrites dans un plan de contrôle départemental inter-services. Établi par les services de l'État avec le concours des établissements publics et autres services de contrôle, le plan de contrôle est piloté par le directeur départemental des territoires, sous l'autorité du préfet de département, en lien avec le procureur de la République.

Ce document stratégique pluriannuel oriente la pression de contrôle sur des territoires ou des opérations à enjeux forts.

Ces enjeux résultent d'une analyse des vulnérabilités. Il existe dans chaque département une mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN), associant les acteurs précités et visant à élaborer et à suivre ce plan de contrôle. Le Parc national des Écrins y est associé.

L'activité de contrôle du Parc national des Écrins, à l'instar des services et établissements publics de l'État, s'inscrit donc dans un cadre parfaitement déterminé. Parmi ces enjeux nationaux, on retrouve notamment sur le territoire du parc national des Écrins les thématiques suivantes :

- contrôle de l'exercice de la pêche,
- protection des milieux naturels et de leur fonctionnalité,
- contrôle de la circulation des engins motorisés,
- protection des espaces naturels, des sites et des paysages,
- travaux ou activités ayant un impact sur les espèces protégées (faune ou flore),
- protection des espèces protégées et sensibles,
- contrôle de la chasse et lutte contre le braconnage,
- contrôle d'introduction ou de prélèvement d'espèces dans le milieu naturel.

En outre...

L'année 2018 permet en particulier de conforter l'implication de l'établissement public dans les travaux de la MISEN et notamment dans le cadre du suivi du programme d'aménagement d'une ligne à très haute tension nommé « RTE-Haute Durance ». Dans le cadre des préconisations de la MISEN, les contrôles pilotés par la DDT-05 sont mis en œuvre avec l'ensemble des autres services de l'État.

2018 voit par ailleurs la signature d'un protocole de coopération pour la protection de la biodiversité entre le Parc national des Écrins et la direction inter-régionale PACA-Corse de l'Agence française pour la biodiversité.

La collaboration renforcée entre AFB et Parc national porte sur quatre grands domaines :

- les missions de police confiées aux inspecteurs de l'environnement,
- les missions d'expertise et de rendu d'avis auprès des services de l'État,
- les missions de connaissance, les collectes de données et l'appui à la recherche scientifique,
- la communication et la promotion de la biodiversité.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

Quatrième partie du présent rapport d'activités.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

- Activité 2-2 – Actions de gestion et de restauration de population, d'espèces et de milieux

L'effort déjà ancien en faveur du pastoralisme et d'autres pratiques agricoles respectueuses des patrimoines se poursuit par l'appui aux investissements et le développement de mesures agro-environnementales. Il vise à soutenir une activité économique majeure pour le territoire mais qui est aussi propice à la qualité du patrimoine naturel dès lors qu'elle entretient des mosaïques paysagères et respecte de bonnes pratiques de gestion.

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Gestion des galliformes de montagne : mise en place de MAEC et sensibilisation.
- Gestion des stations d'espèces végétales prioritaires, notamment par mise en place de MAEC.
- Participation à la lutte contre certaines espèces envahissantes (ambrosie, renouée du Japon, etc.) et la veille active sur les invasions biologiques.

+ Gestion des galliformes

En 2018, 58 alpages du territoire du parc national bénéficient d'un plan de gestion éco-pastoral dans le cadre de la contractualisation de MAEC localisées (Mesure « Herbe 09 »), associée à des actions de sensibilisation.

Ce plan de gestion permet de répondre au fort enjeu de conservation des galliformes (2/3 des contrats en 2018) sur les alpages, en préconisant des reports de pâturage au 15 août sur des secteurs de présence avérée de galliformes et d'habitats propices à leur reproduction.

+ Milieux humides et espèces patrimoniales

De nombreux dossiers impactent des milieux humides. On peut citer le projet de retenue collinaire aux Deux-Alpes, le risque de destruction de deux zones humides en lien avec la gestion du Drac. Le Parc national travaille en 2018 avec la communauté de communes du Pays des Écrins sur le dossier d'élargissement du Gyr à Pelvoux. Plusieurs travaux qui concernent directement des rivières et leurs abords (Les Deux-Alpes, La Bérarde,...) donnent lieu à recommandations du Parc national. La question du torrent en tresses au Pré de Madame Carle demande plusieurs réunions, avec des enjeux forts pour les milieux humides couplés à des questions de sécurité publique pour les randonneurs comme pour les infrastructures (route et parking). Des travaux de restauration d'espaces de mobilité de la rivière La Bonne sont mis en œuvre à Entraigues, en cohérence avec l'accompagnement conséquent du Parc national depuis fin 2016.

Au total, ce sont environ 25 dossiers impliquant des milieux humides qui sont traités en 2018. S'ajoutent aussi les préconisations pour l'alimentation en eau potable (AEP) des refuges et leur assainissement (3 refuges suivis en 2018).

En outre, au-delà du suivi de ces dossiers d'aménagement, dans le cadre des MAEC contractualisées en 2015 ou 2016, 7,8 km d'entretien de canaux d'irrigation ont été contractualisés ainsi que 20 zones humides (mares ou sagnes ou lac d'altitude..).

+ Gestion des sites d'escalade

Si un travail de fond est réalisé avec les associations de pratiquants d'activités de pleine nature et avec les fédérations nationales auxquelles elles sont parfois affiliées (voir « - Activité 3-3. Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature »), il reste que la gestion des habitats sensibles requiert parfois une intervention à caractère réglementaire.

Au printemps 2017, trois voies d'escalade avaient été interdites d'accès à Ailefroide pour laisser nicher l'aigle royal.

Fin 2018 et début 2019, c'est le trio de gypaètes barbus de la Haute-Romanche qui fait l'objet d'une attention particulière car ils construisent une aire en rive gauche de cette rivière, dans une zone parcourue par les amateurs de cascade de glace. S'ils se reproduisent de ce côté, une partie des itinéraires de glace ne devra pas être parcourue pendant la période de reproduction. Des contacts sont déjà pris avec les personnes concernées.

+ Gestion de la quiétude en cœur de parc national

Outre les invitations à un comportement éco-responsable (campagne « Chuut, c'est l'hiver »... / <http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/la-faune-en-hiver-survivre>, etc.), le Parc national tente de concilier activités en cœur de parc et réduction des nuisances, au premier rang desquelles les nuisances sonores liées aux hélicoptages.

Le programme Biodiv'sports (<http://isere.lpo.fr/2016/biodivsports-de-montagne-concilier-pratiques-sportives-et-respect-de-la-biodiversite>) a commencé à être déployé sur le territoire du parc, sur l'activité ski de randonnée et les zones de quiétude hivernale de tétras lyre. En 2019, ce travail va se poursuivre sur la Vallouise.

+ MAEC et stations d'espèces végétales

La gestion de bon nombre de stations d'espèces végétales prioritaires se fait pour une large partie par la mise en place de MAEC.

En 2018, dans le cadre des MAEC, la protection d'espèces patrimoniales comme la Reine des Alpes (1 contrat en alpage et 3 en vallée), le lagopède alpin (11 contrats en alpage), ou autres espèces est prise en compte.

+ Natura 2000

En ce qui concerne les sites hors du cœur animés par le Parc national (« Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer » – FR8201735 - , « Forêts, landes et prairies de fauche des versants du col d'Ornon » – FR8201753 – et « Plaine du Bourg-d'Oisans et ses versants » - FR8201738), sont à noter pour 2018, l'actualisation des diagnostics écologiques et socio-économiques ainsi que la définition des enjeux et

objectifs de conservation du DOCOB de la plaine de Bourg d'Oisans et ses versants et la « Lettre d'info » n° 5.

2018 est marquée par plusieurs études ou inventaires et groupes de travail.

- La découverte de la loutre d'Europe en Oisans en 2017 a donné lieu en 2018 à une étude qui consistait en l'analyse génétique des épreintes découvertes. A priori, un seul individu mâle erratique est présent sur la zone, la plaine de Bourg d'Oisans est ainsi un front de recolonisation pour l'espèce. Cet individu est en partie rattaché à l'une des six populations connues en France : la population rhône-alpine.
- Le potentiel d'accueil des cavités des versants de la plaine de Bourg d'Oisans a été évalué. Sur 30 cavités visitées, 4 sont particulièrement favorables à l'accueil des chiroptères (guano, nourriture découverts). Cette étude préalable permettra à l'équipe du secteur de l'Oisans de suivre plus précisément ces cavités au long de l'année 2019.
- Différents inventaires d'espèces d'intérêt communautaire ont eu lieu en 2018 : trèfle saxatile, sabot de Vénus, grand murin, petit murin, murin à oreilles échancrées, loutre d'Europe.
- L'évolution de la distribution des espèces exotiques envahissantes est suivie de près depuis plusieurs années (Bunias d'Orient, Ambroisie à feuilles d'armoise, Renouées asiatiques, Berce du Caucase, Balsamine de Balfour et de l'Himalaya,...). La progression de ces différentes espèces est nette ces dernières années, notamment pour ce qui concerne le Bunias d'Orient et la Berce du Caucase. Des travaux d'arrachage ont lieu pour les espèces les plus problématiques (Berce du Caucase et Bunias d'Orient).
- Trois groupes de travail ont eu lieu sur le site du Taillefer pour permettre une meilleure gestion de la fréquentation. Le premier a concerné l'amélioration du balisage sur la zone en vue d'éviter l'érosion des milieux naturels et notamment la dégradation des milieux humides (suivi de plusieurs chantiers nature). Les deux suivants ont concerné la réglementation éventuelle de la route départementale 114E.
- Une journée de formation sur le terrain à destination des professionnels du tourisme a eu lieu pour expliquer comment concilier la pratique des activités de plein-air avec la préservation des milieux humides (16 personnes) sur le Taillefer ;
- Deux groupes de travail ont lieu pour l'actualisation du DOCOB de la plaine du Bourg d'Oisans et ses versants : l'un sur la thématique de l'eau (11 personnes), l'autre sur la thématique de l'agropastoralisme et la sylviculture (8 personnes).

Sur les sites situés majoritairement en cœur de parc (ZPS des Écrins - FR9310036 - et les trois ZSC « Combeynot Lautaret Écrins » - FR9301498 - , « Vallons des Bans et vallée du Fournel » - FR9301505 - , « Valgaudemar » - FR9301506 -), différents suivis sont lancés : suivi du tétras lyre et du lagopède alpin, suivi du *Trifolium saxatile*. Ces inventaires et suivis sont cofinancés par le FEADER dans le cadre d'un programme triennal 2017-2019.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/altitude-defa-spatules-observez-lagopede>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/plaisir-trace-respect>

- Activité 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Mise en œuvre du programme de valorisation des paysages agricoles emblématiques du parc national (terrasses agricoles, bocages, ...).
- Enrichissement de la mémoire culturelle du territoire, par la coopération avec le Conseil départemental des Hautes-Alpes.

+ Paysages ruraux emblématiques

Parmi les actions remarquables conduites en 2018, on notera

- une opération de restauration de murs en pierre sèche à Réallon ;
- la poursuite de la restauration d'un patrimoine bâti « archaïque » (abri de l'Hivernet, Embrunais) ;

Dans la dynamique des années précédentes, une nouvelle formation est organisée à Réallon et réunit les membres d'une association de jeunes marseillais et des « amateurs du patrimoine » de la commune, autour de la restauration des murs de soutènement du GR50. Avec l'accord de la commune, cette journée est consacrée à la purge d'une partie d'un sentier effondré et à la reconstruction avec les pierres triées du site de ce même mur.

Là aussi, méthode et coordination permettent à des personnes non-professionnelles d'acquérir les savoir-faire de base nécessaires à la restauration d'un mur en pierre sèche sous la conduite d'un formateur professionnel spécialisé.

La démarche « d'Atelier paysage » se poursuit en 2018 avec l'organisation d'un atelier paysage in situ, sur la commune de L'Argentière-la-Bessée dans le cadre d'une étude de programmation urbaine de son centre. On se base alors sur le guide pratique « Boîte à outils - Motif Paysages ». Son usage doit contribuer à une meilleure prise en compte des milieux et paysages dans les projets du territoire des Écrins (cf. infra 3-5).

- FOCUS SPÉCIFIQUE : gestion de la réglementation du parc national

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Finalisation du dispositif réglementaire de mise en œuvre de la charte

+ Dispositif réglementaire de mise en œuvre de la charte

Le dispositif de mise en œuvre de la charte est stabilisé. La mise en place de procédures de police administrative (voir 2-1) contribue au suivi des autorisations délivrées en application de ce cadre réglementaire local décliné de la charte.

Aucun acte déclinant le dispositif réglementaire de la charte n'a été pris en 2018.

+ Suivi des réserves naturelles et évolution

Intégration en cœur de parc national des territoires des réserves naturelles nationales du versant nord des pics du Combeynot et de la haute-vallée du torrent de Saint-Pierre

Comme suite à la consultation institutionnelle, qui s'est déroulée du 1^{er} au 31 décembre 2017, le conseil d'administration du Parc national, dans sa réunion du 12 mars 2018, a pris acte des conclusions de la consultation (résolution n°2018-07/CA). Comme suite à la désignation de la commissaire enquêteuse par le tribunal administratif de Marseille (07/02/2018), l'enquête publique a pu être engagée. Celle-ci s'est déroulée du 16 avril au 17 mai 2018 et a donné lieu à la production d'un rapport d'enquête transmis à la préfecture des Hautes-Alpes le 30 juin 2018. La transmission des conclusions de l'enquête publique au ministère de la transition écologique et solidaire a été suivie d'une saisine du CNPN et du CIPN.

Lors de sa réunion du 16 octobre 2018, la commission « Espaces protégés » du CNPN a donné un avis favorable à l'unanimité, en vue de l'intégration de ces deux réserves en cœur de parc national. Pour sa part, le CIPN a été saisi le 29 novembre 2018, en vue de l'examen de ce dossier.

3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rappels des contexte et enjeux

En matière de développement durable territorial, la priorité est donnée à l'ingénierie de projet en appui aux maîtres d'ouvrage du territoire. Les priorités d'action de l'établissement public concernent le pastoralisme et l'agriculture, le tourisme et l'accès à la nature, le patrimoine architectural et les paysages.

L'accompagnement des projets peut s'accompagner le cas échéant de subventions attribuées par l'établissement public (interventions).

Le Parc national, dans le cadre de la mise en œuvre de la charte, consolide son dispositif d'appui, d'accompagnement et d'expertise sur l'ensemble des projets de son territoire.

La stratégie de diversification touristique approuvée en 2012 est mise en œuvre en partenariat avec les Régions, les Départements et les autres Parcs nationaux. Elle a été actualisée en 2015, afin de prendre en compte les nouveaux référentiels, CIMA, POIA et espaces valléens définis en application de la politique du Massif des Alpes (2015-2020).

Le volontarisme de l'établissement public en matière de déploiement de produits marqués et en matière de valorisation de l'offre doit marquer ce premier triennal de mise en œuvre de la charte.

Les actions relevant de ce domaine concernent globalement les axes « 2 » (« Pour un cadre de vie de qualité »), « 3 » (« Pour le respect des ressources et des patrimoines, et la valorisation des savoir-faire ») et « 4 » (« Pour l'accueil du public et la découverte des territoires ») de la charte.

Les bénéficiaires pour le cœur du parc national répondent prioritairement aux objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine naturel du cœur »), « 3 » (Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur), « 4 » (« Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité »), « 6 » (« Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières ») et « 7 » (« Organiser la découverte du cœur »).

En 2018, le soutien aux projets de développement local s'inscrivant dans la charte se concrétise par :

- l'attribution de 44 subventions (tous domaines confondus) ;
- la préparation de l'évaluation intermédiaire de mise en œuvre de la charte (voir- « Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte »).

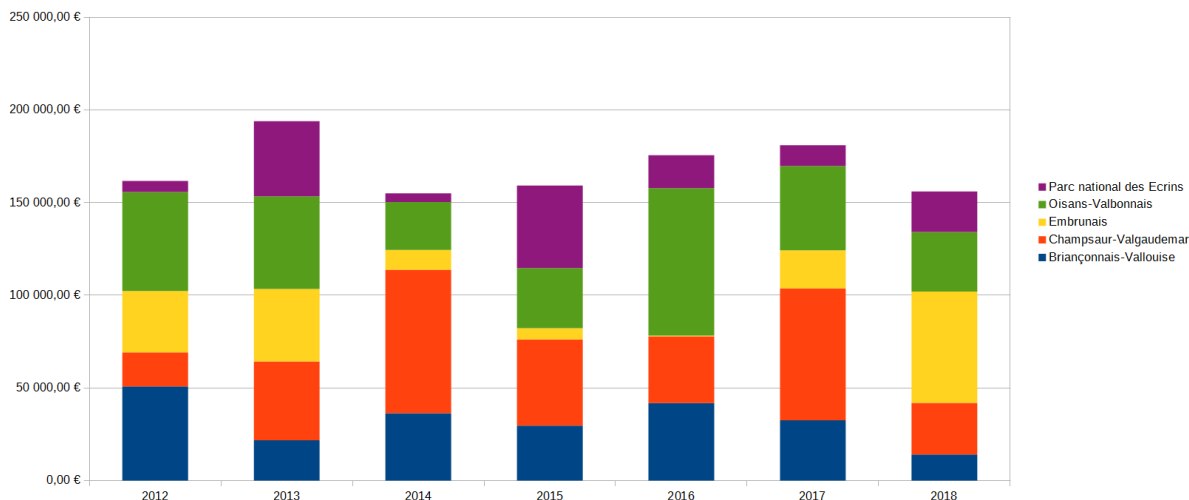
+ Les subventions attribuées par l'établissement public du parc national

44 opérations ont été subventionnées en 2018, totalisant **159 011,84 euros**.

Tous les projets répondant à une mesure de la charte sont éligibles. Le Parc national intervient à hauteur de 25 % maximum dans le cas de travaux et jusqu'à 50 % dans le cas d'études. Pour les projets d'un montant total inférieur à 1 000 € HT, le taux de subvention peut atteindre jusqu'à 80 % du coût total du projet.

L'enveloppe d'intervention de 2018 a été réduite de 11 % (20 000 €). Le montant attribué en 2018 représente 94 % de la moyenne des sept dernières années, correspondant à la période d'existence de la charte (au total 1,18 millions d'euros de subvention pour 220 projets d'un montant d'opérations de 11,89 millions d'euros).

Répartition par secteurs du Parc national des subventions allouées ces 7 dernières années



La répartition de 2018 reflète des évolutions notables.

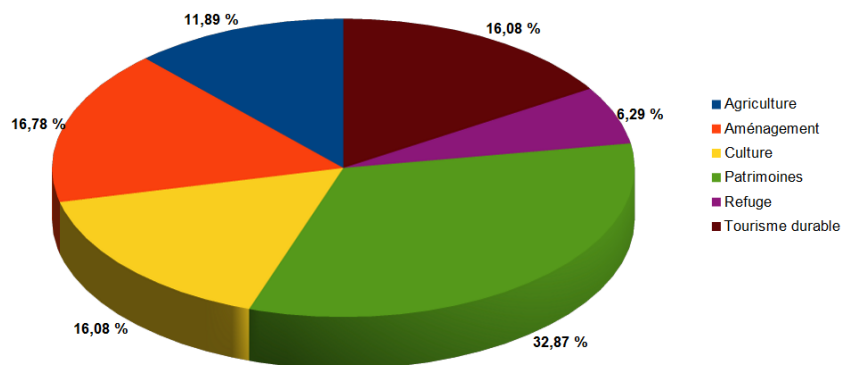
Le programme de rénovation des refuges est en cours de réalisation cette année et un effort financier particulier avait été fait en 2017.

Un nouveau type d'aide a quant à lui émergé : la prise en charge de 50 % du coût de certification des 3 premières années d'exploitation en agriculture biologique. Cela représente 10 structures aidées en 2018 et 3,36 % de l'enveloppe.

Les aides attribuées concernant des études ou des travaux d'infrastructures (patrimoine bâti, aménagements, urbanisme, cabanes d'alpage...) restent majoritaires (63 % au total).

Les projets à vocation de tourisme durable sont bien représentés (16%). La stratégie touristique, portée par le Parc national des Écrins, permet de communiquer sur les aides possibles. Le volet « culture et connaissance » constitue lui aussi 16 % de l'enveloppe annuelle avec 9 projets, pour une aide moyenne de 2 930 €. Les projets restent variés : projets de recherche scientifique, livres techniques ou artistiques et films de sensibilisation du grand public.

Répartition des projets subventionnés par domaine d'activités ces 7 dernières années



Ces trois dernières années, le montant moyen annuel des aides est de 5 073 €.

Le montant par maître d'ouvrage le plus faible est de 298 €, le plus élevé est de près de 33 000 €.

L'enveloppe annuelle reste totalement consommée, avec de nombreux petits projets (en augmentation avec les aides à la certification biologique des exploitations) ou bien des projets pluriannuels et structurants. Ainsi, il y a eu 29 subventions allouées en 2016, ainsi qu'en 2017 pour 44 attribuées en 2018.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

Liste des projets ayant reçu une subvention du Parc national des Écrins en 2018

| Réf. | Mesure de la charte | Maître d'Ouvrage | Titre | Décision | (%) |
|----------------------------|---|--|---|---------------------|--------------|
| 1.1.2. | Observer et anticiper les évolutions du territoire | Université Grenoble Alpes | Tests biologiques (ADN) et géochimiques (Fer) sur le travertin tardiglaciaire du Lautaret (BAGNE) - AP2017-DiPEEFREE-ZAA | 1 000,00 € | 23,8% |
| | | Université Grenoble Alpes | Projet de recherche "l'expérience ordinaire du changement climatique" | 6 116,00 € | 8% |
| | | Université Savoie Mont Blanc | Analyse de base des sols de la séquence CHAILLOL - SOLORCHAMP 2018 | 1 000,00 € | 46,7% |
| 1.1.2. | Observer et anticiper les évolutions du territoire, 1.3.4. Développer les actions de sensibilisation et l'information du grand public | Ouragan production | Film "Snow" La neige au temps du réchauffement climatique | 2 800,00 € | 1,40 % |
| 1.2.3. | Encourager et accompagner les manifestations, les événements locaux et l'émergence d'une offre culturelle de territoire | MC4 JM Bertrand | Film « La marche des loups » (subvention reportée de 2017) | 3 000,00 € | 0,34 % |
| | | Anne Merry | Guide de découverte des Hautes-Alpes | 3 000,00 € | 25% |
| | | Centre de Géologie de l'Oisans | Réalisation d'une vidéo sur la géologie des Alpes à travers les paysages emblématiques de l'Oisans | 1 000,00 € | 16,9% |
| | | Maison départementale des alpages de Besse en Oisans | Restructuration de la Maison Départementale des Alpages de Besse en Oisans | 5 164,00 € | 25% |
| 1.3.4. | Développer les actions de sensibilisation et l'information du grand public | Éditions du Fournel | Histoire de la cartographie dans les Écrins | 2 488,25 € | 25% |
| | | Bernard Pons | Livre - Le lièvre variable "petit marquis des neiges" | 3 400,00 € | 20% |
| | | Jean Guillet | Livre - La gélinotte des bois | 3 400,00 € | 20% |
| 1.3.4. | Développer les actions de sensibilisation et l'information du grand public, 4.1.4. Développer un accueil et des offres de découverte pour tous les publics | Sébastien Constant | Rédition d'un topo-guide d'alpinisme estival | 3 035,00 € | 25% |
| 2.1.2. | Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires | Châteauroux-les-Alpes | Etude préalable pour la requalification d'espaces publics du chef lieu | 12 500,00 € | 50% |
| | | Aspres-lès-Corps | Travaux d'aménagement paysager de l'entrée du village d'Aspres-les-Corps : pied de la Combe | 11 100,00 € | 9,2% |
| | | Entraigues | Aménagement de sécurité au droit des trois entrées de la commune | 9 528,19 € | 9 % |
| | | Puy Sanières | Projet de requalification des espaces publics | 20 000,00 € | 3,6% |
| | | Valjouffrey | Restauration des bassins des Ségoins à la Chalp et du Malserrat aux Faures | 1 300,00 € | 25% |
| 2.1.2. | Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires, 2.3.1. Valoriser les démarches éco-responsables | Saint-Christophe-en-Oisans | Maîtrise d'œuvre introduite par un diagnostic : requalification patrimoniale et paysagère des espaces publics du centre bourg | 4 350,00 € | 50% |
| 2.2.1. | Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti local | Aspres-lès-Corps | Table d'orientation et sentiers d'interprétation | 1 304,03 € | 25% |
| | | Chabottes | Réhabilitation de l'Eglise de la Basse Plaine | 5 227,00 € | 2,6% |
| | | Communauté de communes de Serre-Ponçon | Schéma d'accueil du public du Massif Boscodon-Morgon - Etude d'interprétation des patrimoines | 4 800,00 € | 40% |
| | | Ornon | Diagnostic - requalification des espaces publics de la placette du Rivier et du site du Pont-des-Oulles- Ornon | 3 375,00 € | 50% |
| | | Villar-d'Arène | Sauvegarde et valorisation des quatre tilleuls à l'église à Ornon - travaux d'élagage et d'habanage | 1 338,50 € | 25% |
| 2.2.1. | Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti local, 2.2.2. Développer l'appui technique à l'entretien et à la restauration du patrimoine architectural | Réallon | Restauration du four des Gourmiers | 15 052,00 € | 24% |
| 2.3.2. | Impulser des solutions alternatives à la mobilité individuelle | Communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar | Navettes du Gioberney 2018 | 5 000,00 € | 25% |
| 2.3.3. | Encourager les économies d'énergie et un recours approprié aux énergies renouvelables | Mizoen | Mise aux normes de trois refuges : les Clots, Mouterre, Chatons | 3 303,52 € | 10% |
| 3.5.3. | Conserver et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux et soutenir l'émergence de productions identifiées au territoire | Alain André | Certification Agriculture Biologique | 529,50 € | 50% |
| | | Barban Thierry et Barban Christophe | Certification Agriculture Biologique | 615,00 € | 50% |
| | | Bastien et Johan Allosia | Certification Agriculture Biologique | 529,50 € | 50% |
| | | Benoît Doremus | Certification Agriculture Biologique | 544,00 € | 50% |
| | | Bernard et Cédric Motte | Certification Agriculture Biologique | 372,00 € | 50% |
| | | GAEC des SAPINS | Certification Agriculture Biologique | 298,00 € | 50% |
| | | Jean Jacques Daubert | Certification Agriculture Biologique | 900,00 € | 50% |
| | | Martin Jean Michel et Martin Florence | Certification Agriculture Biologique | 529,50 € | 50% |
| | | Pascal ALLEMAND | Certification Agriculture Biologique | 378,00 € | 50% |
| Vital/Plantes JM Carmeille | Certification Agriculture Biologique | 541,50 € | 50% | | |
| 3.6.3. | Aider à la prévention des dommages dus aux grands prédateurs | IPRA - Fondation de JM Landry | Film : chiens de protection des troupeaux et randonneurs : besoin d'un décodage ? | 2 000,00 € | 10,3% |
| 4.1.1. | Qualifier l'offre touristique des Écrins et faire du territoire une destination éco-touristique | Valjouffrey | Etude de développement de l'offre touristique du camping des Faures | 1 796,50 € | 50% |
| 4.1.4. | Développer un accueil et des offres de découverte pour tous les publics | Villar-Loubière | Travaux de réfection du pont d'accès au camping municipal | 895,00 € | 6% |
| 4.2.3. | Harmoniser la signalétique touristique, | Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Isère (CDRP 38) | Requalification du balisage du GR®54 et GR®54C en Oisans. | 1 000,00 € | 25% |
| 4.2.4. | Maintenir un réseau de sentiers cohérent à l'échelle du massif | Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hautes-Alpes (CDRP 05) | Entretien du balisage du GR 54 dans le coeur du Parc des Écrins | 1 500,00 € | 25% |
| 4.2.4. | Maintenir un réseau de sentiers cohérent à l'échelle du massif, 7.1.c Adapter les infrastructures d'accueil au caractère des lieux | ONF 05 | Travaux de réparation de la passerelle de la Momie -Forêt Domaniale de Pelvoux | 607,75 € | 25% |
| | | ONF 05 | Travaux post crues des passerelles du Glacier noir et du Clot de l'Homme | 2 437,50 € | 25% |
| Total Résultat | | | | 159 011,84 € | 24,5% |

- Activité 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

Les grandes priorités sont les suivantes :

Actions conduites en continuité avec les activités existantes :

- conventionnements avec les chambres d'agriculture,
- MAEC « alpages » et « prairies ».

Les impulsions nouvelles à envisager concernent la mise en place :

- de la marque des parcs nationaux sur les produits et activités agricoles,
- d'un programme « agro-écologie » : bonnes pratiques de gestion des prairies de fauche,
- d'un « plan d'actions pastoralisme et loup » avec sa contribution au plan national « loup »,
- du volet « animation locale » d'une stratégie sanitaire.

+ Mesures agri-environnementales

L'année 2018 est principalement dédiée au suivi et à la poursuite des contrats engagés en 2015 et 2016.

+ Marque « Esprit parc national » et produits agricoles

L'année 2018 a permis de continuer à déployer la marque sur le territoire du parc national et d'étoffer le réseau de partenaires. 4 appels à candidatures ont été lancés au 1^{er} semestre 2018 : 11 dossiers de candidature ont été déposés, 9 audits ont été réalisés.

Trois ans et demi après le lancement de la marque « Esprit parc national », 37 contrats agricoles ont été signés (+ 3 en cours de signature janvier 2019) et 44 audits réalisés.

Pour le volet formation, un accompagnement collectif et individuel en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a démarré en 2018 sur la thématique des phytosanitaires et de la gestion des adventices. Un plan de « formation-action » a été déposé également en 2018 dans le cadre du projet Biodiv'Alp sur les thématiques de la biodiversité des prairies naturelles/fertilisation, de la biodiversité des parcours et estives et des méthodes de lutte alternative sur la thématique du varroa.

Une action collective de valorisation de la marque pour les produits agricoles se met en place dans le Champsaur à l'initiative d'un petit groupe de producteurs. Elle est accompagnée par le Parc national et a permis de développer des outils de communication personnalisés.

Un groupe d'apiculteurs des Écrins envisage la création d'une association des apiculteurs marqués au niveau national (Écrins, Réunion, Guadeloupe...).

Les études pilotées par l'AFB (plan de contrôle et étude marketing) sont suivies sur le volet agricole (voir **FOCUS SPÉCIFIQUE** : la marque Esprit parc national)

+ Mise en œuvre du plan « élevage et prédation »

Le conseil d'administration du 14 novembre 2014 a adopté un « plan d'action pastoralisme-prédation » (rebaptisé en 2017 « élevage et prédation »), après consultation du conseil scientifique. Ce plan sert de ligne directrice aux actions conduites dans ce domaine.

En 2018, le plan d'action s'est décliné de la manière suivante :

- appui à la mise en place de cabanes d'alpages permanentes (à noter la construction de 5 cabanes permanentes en cœur en 2018) ;
- mise à disposition des 10 cabanes hélicoptables pour 14 sites (certaines cabanes ont été déplacées pendant l'été) ;
- mise à disposition d'une fréquence Radio « alpages » du réseau Radio du Parc national avec prêt de 14 postes Radio numériques à des bergers et éleveurs et achat de 11 postes par des groupements d'éleveurs ;
- renforcement des moyens d'observation (pièges photos, relevés d'indices, etc.), transmission des données à l'ONCFS, et alerte des professionnels en cas d'observation fiable ;
- renforcement des équipes de constat : emploi de 3 vacataires « Loup » en appui aux équipes d'agents de terrain titulaires ;
- accompagnement d'un éleveur dans l'éducation de ses chiens ;

- renforcement des actions de sensibilisation sur les chiens de protection avec des réunions d'information auprès des éleveurs et élus (2 soirées d'information organisées à Embrun et au Bourg-d'Oisans) et des professionnels du tourisme (2 réunions d'information à Saint-Bonnet-en-Champsaur et au Bourg-d'Oisans) et du maraudage et une réflexion sur la signalétique d'information grâce au recrutement d'un service civique.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/chiens-protection-mieux-informer-randonneurs>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/echanges-information-chiens-protection>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/chiens-protection-contexte-gestes-adopter>

- Activité 3-2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Accompagnement des filières « bois énergie » et « bois construction » (porter à connaissance).
- Contribution à l'étude et valorisation des forêts anciennes (programme inter-Parcs).

Le Parc national fournit à l'ONF un porter à connaissance lors de chaque révision d'aménagement forestier. La fourniture de données environnementales (habitats, flore et faune forestières) permet de justifier les recommandations du Parc national sur les scénarios de gestion proposés par l'ONF. Les points régulièrement traités concernent les modalités de desserte (approche complémentaire entre l'usage de pistes, du câble voire du cheval sur certains espaces sensibles), la prise en compte des espèces forestières patrimoniales et/ou protégées, la présence d'habitats traduisant un fort degré de naturalité des forêts (mise en place d'îlots de sénescence par exemple).

Le caractère multifonctionnel des forêts de montagne accorde une place importante aux fonctions de protection de la forêt (blocs, avalanches) et aux fonctions touristiques. C'est pourquoi les modes de gestion sylvicole (gestion +/- irrégulière des peuplements, modalités de coupes, régénération des arbres) donnent lieu à des recommandations du Parc national.

Le Parc national a travaillé avec l'ONF en 2017 et 2018 sur la révision de deux documents d'aménagement forestier correspondants aux deux plus grandes forêts situées en cœur de parc national (Valjouffrey et Le Périer).

Le partenariat existant entre le PNE et l'ONF a été maintenu concernant la gestion et l'entretien des sentiers situés en forêts domaniales dans le cœur du parc.

Il s'agit de rendre opérationnelles les stratégies départementales de gestion des PDIPR et d'optimiser l'obtention de co-financements départementaux dans un contexte de transfert de la compétence « Sentiers » de certaines communes vers les intercommunalités (loi Notre).

Un conventionnement devrait être effectif entre les différents gestionnaires (communes, intercommunalités, PNE, ONF) d'ici la fin de l'année 2018.

Le PNE a conduit le second inventaire forestier de la réserve intégrale de Lauvitel en suivant le protocole national PSDRF (protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières). Cet inventaire est réalisé tous les 10 ans. Un stagiaire ingénieur forestier ainsi qu'une stagiaire en biologie ont travaillé avec les agents du Parc national. Au regard de l'inventaire PSDRF précédent (2007) et d'un inventaire partiel réalisé en 1993, les analyses statistiques apportent déjà des tendances sur l'évolution du peuplement forestier. Dans cette forêt non exploitée et fortement préservée, le travail sur l'évolution du bois mort est particulièrement en pointe, apportant une valeur référence à comparer avec les forêts traditionnelles exploitées en sylviculture.

- Activité 3-3. Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Partenariat avec les sports de nature, au travers de l'animation des conventions existantes et d'une concertation étroite.
- Animation de la charte européenne de tourisme durable, en lien avec le conseil économique, social et culturel.
- Accompagnement pour la valorisation et l'aménagement des sites emblématiques très fréquentés :
 - Col du Lautaret : programme multi-partenaires piloté par les collectivités territoriales,
 - Pré de Madame Carle : mise en œuvre du projet porté par la commune de Pelvoux
- Promotion de l'itinérance autour des GR 54 et GR 50.
- Mise en œuvre de la marque des parcs nationaux, notamment dans les domaines de l'accueil et de l'accompagnement (accompagnement au montage de produits et à leur commercialisation).

+ Valorisation de l'offre de randonnée / Rando Écrins

Engagé depuis 2012 dans une démarche de développement d'outils en « open source », le Parc national des Écrins poursuit en 2018 son effort de développement de l'application Geotrek, qui est développée de manière générique, documentée et publiée sous licence libre pour être utilisée par d'autres structures.

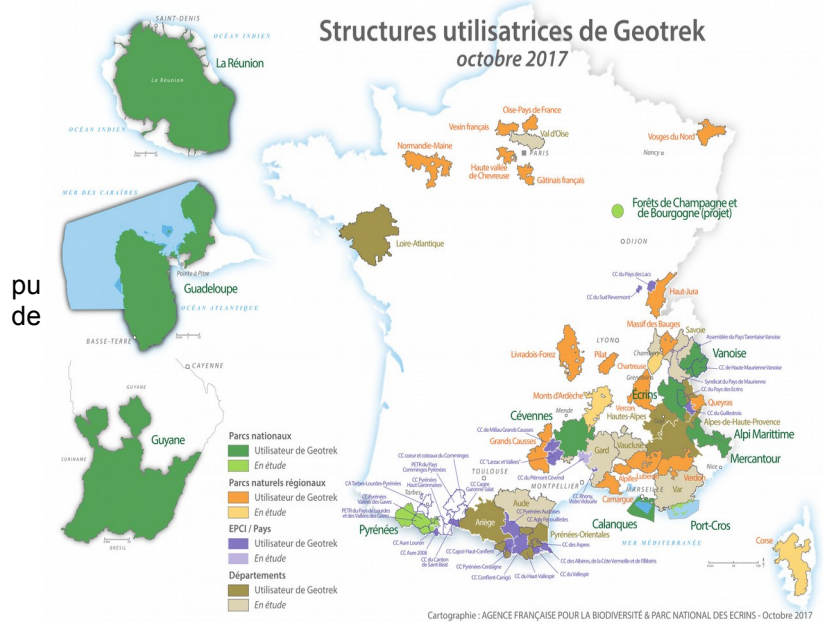
Geotrek est désormais utilisé par une soixantaine de structures en France, dont une vingtaine de PNR, des départements, des communautés de communes et plusieurs transferts vers d'autres opérateurs sont en cours. De nombreux Parcs nationaux, parcs naturels régionaux ont ainsi bénéficié gratuitement de l'outil et l'investissement initial du PNE associé au PNM. Ces derniers peuvent ainsi concentrer leurs ressources sur son déploiement, son alimentation et éventuellement y apporter des évolutions bénéficiant à leur tour librement à toutes les structures utilisatrices.

Ainsi, à partir d'un investissement initial des PNE et PNM de 70 000 euros, Geotrek a désormais une valeur marchande estimée plus de 1 500 000 euros.

Pour faire vivre le projet collectivement, une communauté d'utilisateurs s'est structurée en 2016, animée par le PNE, avec un COPIL, des groupes de travail et des rencontres annuelles.

En 2018, le PNE a continué à animer la communauté des utilisateurs, de nouvelles structures l'ont rejoint et plusieurs évolutions ont été apportées à Geotrek (module Zones de sensibilité, multi-structures, imports, signalétique, gestion des droits, maintenance, performances, compatibilité et ergonomie notamment)

Le Parc national est devenu délégataire de la Région Sud PACA dans le cadre du PITEM Outdoor (Alcotra) pour la période 2018-2021. Il portera les travaux sur le développement de nouveaux modules de Geotrek (escalade, alpinisme, vol libre...) et sur la définition d'un référentiel socle de données qui sera partagé entre les opérateurs français et italiens. Il est intervenu à ce titre lors du séminaire de lancement à Turin. Le



recrutement d'une chargée de mission experte sur le volet « SI » de Geotrek a été mené à l'automne 2018. L'année 2019 verra démarrer des chantiers opérationnels pour les développements des outils et l'audit de l'état de l'art des pratiques et outils de gestion des données « Outdoor ».

Le portail de valorisation de l'offre de randonnée « Rando Écrins » est fréquenté en 2018 par 149 000 visiteurs en une année (+5 % en un an) avec des pics de fréquentation proches de 1 600 visites/jour en juillet et août. « Rando Écrins » propose 107 itinéraires et plus de 1 000 éléments de patrimoine.

En 2018, le partenariat avec la communauté de communes et l'office de tourisme du Pays des Écrins a été mis en œuvre pour la réalisation de leur portail Geotrek en partageant des contenus, en rédigeant des descriptions, et en apportant un accompagnement technique (formation, mise à disposition de l'administrateur.) jusqu'à la mise en ligne de leur portail en septembre : <http://rando.paysdesecrins.com>
Ce partenariat aura permis d'ajouter 50 itinéraires supplémentaires principalement en aire d'adhésion et sur de nouvelles activités (sentiers de découverte des patrimoines, trail, VTT, etc.). 30 nouveaux itinéraires ont été traduits en anglais.

Les bases d'un nouveau partenariat cette fois-ci avec la communauté de communes et l'office de tourisme de Serre-Ponçon ont été posées fin 2018 avec l'annonce d'un démarrage opérationnel début 2019.

+ Programme « Grand Tour des Écrins »

L'année 2018 aura permis de faire la transition entre le programme 2016-2017 et celui à venir sur 2019-2021. Les négociations sur le plan de financement du nouveau programme intitulé « Grandes itinérances Alpines dans les Écrins (2018-2020) » (appel à projet FEDER Massif Alpin) et le recrutement de l'animateur du programme ont été menés à bien. La promotion des tours itinérants sur les réseaux sociaux, lors du salon « Destination nature » de Paris, et l'élaboration d'un plan de communication 2019-2021 ont été réalisées en 2018. Le web marketing mis en place pour valoriser les 17 tours itinérants aura porté ses fruits avec une augmentation considérable de la visibilité du portail www.grand-tour-ecrins.fr : plus de 51 000 visiteurs sur l'ensemble de l'année.

Le GR 54, qui permet de découvrir le cœur du parc et la haute montagne, fait l'objet d'un travail de recherche d'archives pour retracer son historique sur la période 1963 à 2018. Ainsi, en 2018, une série d'interviews ont été menées auprès de personnages qui « ont compté » dans la mise en œuvre de cet itinéraire au sein de la FFRP et du Parc national. Un scénario a été élaboré et des archives vidéos retrouvées pour illustrer les propos et les séquences historiques. En 2019, un documentaire vidéo sera produit et diffusé sur le Web et dans les maisons du parc national.

La 15^{ème} édition du topo-guide du GR 54 a été diffusée et valorisée et il a fait l'objet d'une refonte en profondeur des contenus, initiés par le Parc national (actualisation des tracés, des photos et des portés à connaissance sur les patrimoines du parc national pour mieux informer les randonneurs, etc.) et relayés par la FFRP dans son réseau national de points de vente.

Le Parc national a poursuivi son implication dans le rapprochement entre les opérateurs nationaux d'outils de réservation (Alliance Réseaux et Xsalto) pour créer une passerelle numérique permettant de mobiliser les refuges de la FFCAM dans les outils de réservation gérés par les OTI. Une convention de partenariat sur le fonctionnement de cette passerelle a été élaborée et signée entre la FFCAM et le Parc national en juillet 2018.

Des conventions de partenariats entre PNE et Office de Tourisme OTI ont été élaborées pour formaliser le fonctionnement de l'outil, les rôles respectifs et le modèle économique.



L'outil de réservation de l'itinérance est *in fine* connecté à Geotrek pour croiser road-book, cartographie, patrimoines et ventes des séjours. Toutefois, les développements de la passerelle FFCAM-Xsalto Alliance Réseaux n'ont pas été livrés en 2018 et ils devraient être opérationnels à la fin de l'hiver 2019.

+ Déploiement de la marque « Esprit parc national » dans le domaine touristique

De nouveaux appels à candidatures ont été ouverts au printemps 2018 et au final 22 audits ont été réalisés pour 29 nouveaux services dans les domaines du tourisme.

Des formations sont organisées à l'attention des prestataires marqués : 9 formations sont proposées en 2018 pour les accompagnateurs en montagne, les hébergeurs, gardiens de refuges et sites de visites. Les prestataires marqués sont en nombre croissant et 82 sorties de découverte sont désormais labellisées. (voir FOCUS SPÉCIFIQUE : la Marque « Esprit parc national »).

+ Vers un contrat de filière écotourisme avec la Région Sud PACA

La Région Sud-PACA a annoncé vouloir mettre en place un soutien à la filière écotouristique régionale.

Le PNE a été désigné comme représentant des Parcs nationaux de PACA au comité de pilotage qui suit l'étude préalable et la rédaction du contrat. Les actions de qualification de l'offre portées avec les Parcs nationaux alpins et littoraux seront reprises dans ce contrat et un volet sur la promotion sera développé en lien avec les agences de développement touristique, pour mieux valoriser les offres de randonnée, d'itinérance et celles estampillées « Esprit parc national ». Les conclusions de l'étude et le contrat de filière seront finalisés au printemps 2019.

+ Animation des conventions concernant les pratiques sportives

Trois conventions formalisent le partenariat entre les fédérations sportives et l'établissement public, pour une bonne gestion des activités sportives réglementées en cœur de parc. Elles portent sur l'alpinisme, l'escalade et le canyoning pour l'une, le vol libre pour la seconde et le vol à voile pour la troisième. Les comités de pilotage se réunissent régulièrement pour évaluer les pratiques sportives et le respect de la réglementation.

Les COPIL des trois conventions se sont réunis une fois chacun cette année, afin de maintenir le contact et de résoudre les problèmes, lorsqu'il y en a, par la concertation.

En 2018, le COPIL alpinisme a par exemple demandé le déséquipement d'une voie de « dry tooling » non autorisée en cœur de parc national.

+ Activités de loisirs de haute-montagne

Le programme « Biodiv'sports », conduit en partenariat avec la LPO, a pour but de diffuser sur les plateformes qui recensent des itinéraires de loisirs en montagne, les informations concernant la présence de la faune sauvage sensible au regard des dérangements occasionnés par les randonneurs. Le projet se fonde sur des démarches de concertation locale, visant à la prise en compte des enjeux environnementaux dans la pratique sportive et a pour objectif de faire connaître ces démarches auprès de tous via un outil web.

Chaque structure partenaire peut être amenée à saisir une zone sensible via l'outil développé. Cette information sera renvoyée via un flux de données vers les plateformes « clientes » qui souhaitent proposer cette sensibilisation aux enjeux à leur communauté d'utilisateurs (ex : Ski-tour, Camp to camp, etc.).

La diffusion de ces informations doit permettre de créer un dialogue avec les pratiquants et d'améliorer la connaissance et la prise en compte de la faune sauvage dans les pratiques de loisirs.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/plaisir-trace-respect>

Le PNE a choisi de travailler en priorité sur l'identification des zones sensibles dans le cadre de la pratique du ski de randonnée. Ce travail a été effectué en 2018 sur le secteur de l'Oisans et sera poursuivi en 2019 sur le secteur de la Vallouise.

Voir aussi: <http://geotrek.ecrins-parcnational.fr/rencontres/2017/presentations/01-LPO-PNRHJ-MC-Zones-sensibles.pdf>

- Activité 3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme

Les grandes priorités sont les suivantes :

Au-delà de l'appui aux maîtres d'ouvrage en matière d'aménagement et d'urbanisme (*dont porter à connaissance*), l'établissement a pour priorités :

- la mise en œuvre de l'outil « Motifs paysages », avec les collectivités et les services de l'État ;
- l'appui à certaines actions de génie écologique (*intégration environnementale de projets*) ;

Les « porter à connaissance » (PAC) fournissent aux maîtres d'ouvrage de projets l'ensemble des données environnementales connues du Parc national. A ces données s'ajoutent des recommandations et prescriptions de mise en œuvre.

Le Parc national a transmis 34 PAC et 32 Avis en 2018.

Les recommandations techniques dans le domaine de l'eau continuent leur progression avec la rédaction de nombreux porter à connaissance. S'ajoutent les sollicitations d'avis de la part des DDT et des DREAL dans le cadre des évaluations environnementales

→ **Urbanisme et aménagement**

Certains projets sont ensuite accompagnés dans leur mise en œuvre : par exemple, des projets d'aménagement et de valorisation d'espaces (places de village, sites d'accueil en espaces naturels, etc.) ou des actions de restauration du patrimoine bâti vernaculaire (fort intérêt pour la qualité des paysages et la vie des territoires). L'accompagnement par le Parc national peut se traduire par des missions d'appui ponctuel à maîtrise d'ouvrage auprès des communes ou autres porteurs de projets.

L'établissement public intervient dès l'amont du processus d'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU). Les conseils techniques, juridiques et les expertises (paysages - cf. 2.6 patrimoines culturels et naturels) sont réalisés en coordination avec les partenaires et les institutions compétents dans ces domaines : direction départementale des territoires (DDT), unité territoriale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), etc.

Variables en quantité d'une année sur l'autre, ces actions sont le résultat d'un partenariat actif avec le territoire, selon la conjoncture et les cycles institutionnels.

En 2018, 10 dossiers de PLU ont fait l'objet d'un suivi (réunions, apport de connaissance et expertise) et la rédaction de 3 avis : Les Vigneaux, Châteauroux-les-Alpes, Chabottes.

Une dizaine de projets d'aménagement ou de restauration patrimoniale ont également été accompagnés (définition de la commande, cahier des charges, assistance maîtres d'ouvrage, suivi étude). Sont concernées par exemple les communes de Le Monétier-les-Bains, L'Argentière-la-Bessée, Puy-Sanières, Orcières, Saint-Christophe-en-Oisans, Saint-Michel-de-Chaillol, Ornon ou encore Réotier.

→ **Paysage**

L'établissement public a mis au point en 2014 une méthode pour la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement et de gestion du territoire, la boîte à outils « Motif Paysages », qui est désormais le support de la démarche d'accompagnement des porteurs de projets et acteurs du territoire, par un apport structuré de connaissances et d'orientations en matière d'évolution des paysages et des usages associés.

En 2018, la commune de L'Argentière-la-Bessée adopte cette démarche pour engager sa réflexion sur l'aménagement des espaces publics du centre ville. D'autres ateliers « Motif Paysages » sont envisagés en 2019. A noter que dans cette dynamique, certains bureaux d'étude en charge de l'élaboration des PLU commencent à proposer des démarches comparables, ce qui témoigne de l'appropriation de ce concept. Neuf ateliers ont été organisés depuis le lancement de la démarche.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/motif-paysages-outil-temoignages>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/les-patrimoines/paysage>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/urbanisme-et-paysage>

+ Avis de l'établissement public

On peut citer 6 avis émis par le Parc national après sollicitation de l'autorité environnementale (DREAL) et 6 avis fournis aux DDT38 et DDT05 (micro-centrales, travaux en rivières, etc.). Dans le cadre des SAGE, le Parc national et l'ensemble des services de l'État votent pour le plan de gestion de la ressource en eau du Drac, tout en alertant sur les risques d'atteintes à certaines zones humides. L'autre SAGE Drac-Romanche est votée à l'unanimité » début décembre 2018 en préfecture de l'Isère.

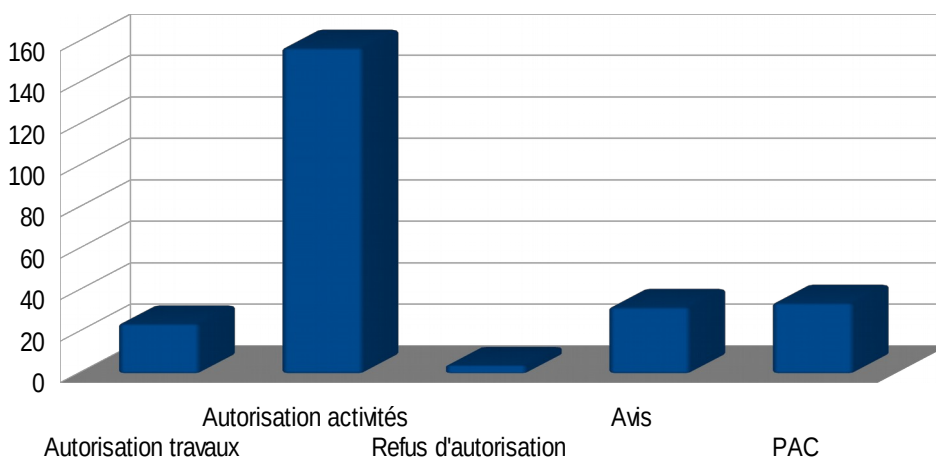
L'année 2018 voit la fin de la convention avec le SMADESEP. L'évolution du contrat de rivière sur le bassin versant de la Durance est en cours d'évolution vers un SAGE, souhaité par l'État. Durant cette transition, le Parc national ne renouvelle pas la convention.

Au total, ce sont 18 avis et porter à connaissance rédigés par le Parc national avec des recommandations liées à l'eau. S'ajoutent aussi les préconisations pour l'alimentation en eau potable AEP des refuges et leur assainissement.

+ Autorisations

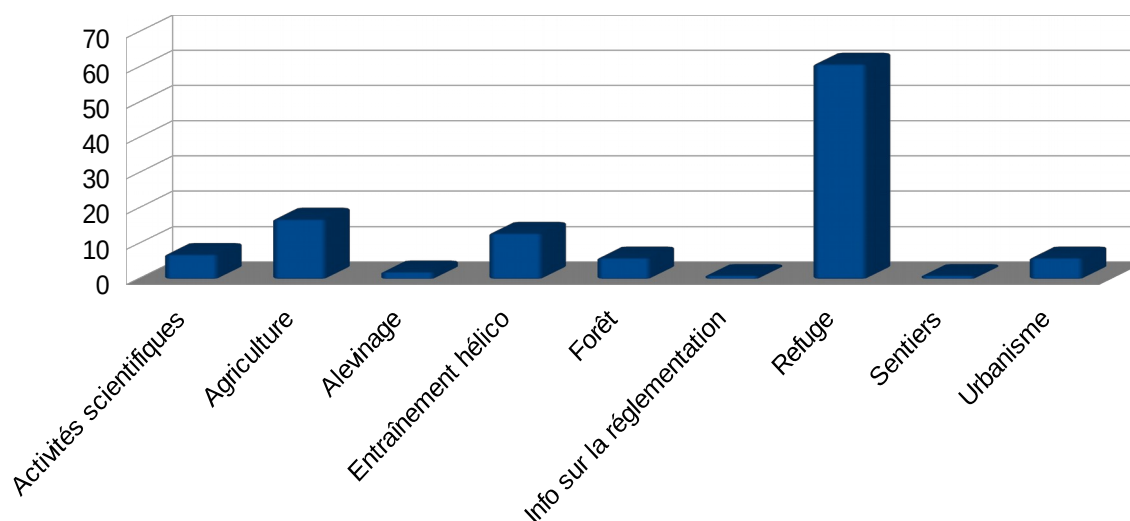
Le flux des demandes d'autorisation de travaux ou d'activités dans le cœur du parc national ne fléchit pas. Le souci de répondre dans les délais prescrits, souvent courts, suppose une forte réactivité et une organisation interne efficiente. Pour améliorer les processus d'instruction et surtout la prise en compte de la protection des patrimoines naturels et culturels, le Parc national accompagne les projets le plus en amont possible. La liste des autorisations au titre de l'année 2018 figure en annexe.

Avis - Autorisations - Portés à connaissance : Nombre de documents produits en 2018



Rappel. En aire d'adhésion, le Parc national est consulté pour avis sur des projets d'aménagements ou des projets de manifestations sportives ou culturelles. D'un point de vue réglementaire, l'établissement public n'a pas à émettre d'avis, en absence d'impact notable sur le cœur de parc. Les contributions se limitent généralement à rappeler les éléments figurant dans la charte et à identifier les éléments patrimoniaux présents pour mieux les intégrer au projet.

Autorisations de survol par catégories d'usage : nombre d'autorisations délivrées en 2018



- Activité 3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale

L'implication du Parc national dans ce domaine est traditionnellement forte.

L'accompagnement technique de l'établissement peut se traduire par des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes ou autres porteurs de projets. Il combine aides directes (subventions respectant les critères décidés par le conseil d'administration) ; conseils et ingénierie, et mobilise au profit des maîtres d'ouvrage soit des spécialistes de l'établissement, soit des compétences externes, selon un cahier des charges traduisant l'exigence qualitative de la charte du parc national.

Les actions de restauration du patrimoine bâti vernaculaire participent à la qualité des paysages et à la vie des territoires.

Les projets accompagnés se trouvent aussi bien en cœur de parc (instruction réglementaire et autorisation de travaux du directeur le cas échéant) qu'en aire d'adhésion.

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Appui à l'événementiel culturel du territoire.
- Structuration d'un programme « patrimoine architectural » (*expertises architecturales en régie ou par prestations, formation aux techniques constructives traditionnelles pour le petit patrimoine bâti*).

+ Patrimoine architectural

Le Parc national des Écrins contribue au transfert des savoir-faire locaux en matière de restauration des patrimoines bâtis.

En 2018, il accompagne plusieurs communes adhérentes :

- 14 communes bénéficient d'un conseil technique avant et pendant les travaux ou effectuent une demande d'aide financière (voir aussi tableau des subventions attribuées) ;
- 2 communes bénéficient de stages de formation en construction de pierre sèche.
- plusieurs communes sont accompagnées dans des aménagements de village.

Parmi les projets accompagnés par le Parc national, on peut noter la restauration par les élèves du Lycée Poutrain de Gap du plancher et mobilier avec le mélèze local, fourni par l'ONF dans le cadre de la rénovation de la maison forestière de la Londonnière, commune de Molines-en-Champsaur - La Motte-en-Champsaur.

Comme en 2017, les chantiers de restauration de murets pierre sèche se poursuivent, notamment sur la commune de Réallon. Ces moments de partage des connaissances intergénérationnels sont aussi une opportunité de découverte des « habitants » de ces murets, qui, au final constituent également des milieux accueillant une biodiversité parfois remarquable.

+ Patrimoine culturel

Le Parc national soutient ou participe à différents événementiels culturels organisés sur le territoire (notamment, l'Écho des mots et le festival de Chaillol, les rencontres de la cinémathèque de montagne, le festival du livre de L'Argentière-la-Bessée, les rencontres du cinéma « montagne et sciences ») ou aux animations proposées par différents sites culturels et patrimoniaux (maisons à thème, , musées, etc.).

Un parcours du parc national des Écrins est réalisé avec la cinémathèque de montagne dans le cadre des « parcours thématiques alpins »

Chaque parcours est composé d'une biographie et de 5 chapitres comprenant 6 textes originaux accompagnés chacun d'un extrait de film.

Voir : <https://www.cimalpes.fr/Parcours-th%C3%A9matiques-Parc-National-des-Ecrins-1175-0-344-0.html>

« Pierres qui roulent » : Le site « Pierresquiroulent.fr » s'est éteint sous ses formes originelles le 31 décembre 2017, après cinq ans d'existence et de multiples expériences et expérimentations destinées à valoriser le témoignage oral, notamment sous la forme dite de la « POM » (petite Œuvre Multimedia), support de cette collaboration entre le Parc national des Écrins et le Département des Hautes-Alpes.

Les documents vidéo sont déposés aux archives départementales et sur un serveur du Parc national.

En janvier 2018, afin de ne pas perdre les liens existants et maintenir la mise à disposition de ces documents, le nom de domaine a été repris par le Parc national avec une page fixe donnant accès au compte vidéo et aux 123 vidéos qui restent disponible. <http://pierresquiroulent.fr/>

Préparation Vidéo sur l'histoire du GR® 54 - Tour de l'Oisans et des Écrins.

Imaginé dès 1963 et créé en 1965, ce tour emblématique a fortement marqué l'histoire des vallées des Écrins. Une vidéo pour retracer son demi siècle est en préparation avec une sortie prévue pour l'été 2019.

En 2018, on notera un travail sur les archives, pré-scénarios, entretiens enregistrés et filmés...

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/benevoles-renovent-cabane-ornon>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/chaillol-pierres-maconnees-point-information>

Voir aussi le dossier spécial :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/accompagner-restauration-petit-patrimoine-bati>

- Activité 3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Application des principes d'exemplarité énergétique aux projets immobiliers de l'établissement.
- Appui à l'amélioration des performances énergétiques des refuges.
- Mise en œuvre des volets « performance thermique » et « énergies renouvelables » de la marque des parcs nationaux pour les hébergements.
- Sensibilisation du public aux questions climatiques (CESC, programme de conférences, etc.).

+ Appui à l'amélioration des performances énergétiques et de l'éco-responsabilité des refuges

En 2018, le PNE accompagne différents projets de requalification de refuges et assure en particulier le suivi du chantier (année 2) de rénovation complète du refuge de Temple Écrins.

Sensibilisation du public aux questions climatiques

Outre la mise à disposition des données climatiques « Hautes-Alpes » et « Isère » via les SINP régionaux, des actions de terrain sont engagées.

L'exposition « Glacier, itinéraire de découverte » est présentée au Casset (Le Monêtier-les-Bains) et sera ensuite présentée dans les différentes maisons de parc.

10 conférences sur des thématiques en lien avec les programmes sentinelles et les glaciers sont proposées au cours de l'année.

En matière de constructions durables, quelques projets exemplaires du territoire des Écrins sont distingués au niveau départemental dans le cadre du 3^{ème} Grand Prix de la construction durable qui met en lumière des projets de construction "vertueux" dans le département des Hautes-Alpes : 2 des 13 projets primés sont situés dans des communes du parc national.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/construction-durable-projets-primés-ecrins>

- FOCUS SPÉCIFIQUE : la Marque « Esprit parc national »

Les grandes priorités sont les suivantes.

- Projet inter-Parcs (PACA) sur le marquage des produits touristiques.
- Promotion de la marque parc national dans les domaines autres que touristiques (agriculture).

+ Déploiement de la marque « Esprit parc national »

La contribution du PNE au pilotage national de la marque « Esprit parc national » se renforce sur les axes structurants :

- participation aux travaux d'élaboration d'un nouveau mode de gouvernance national dans le contexte AFB,
- forte implication dans la mise en œuvre des études inter-Parcs sur le plan de contrôle et le positionnement/marketing.

L'établissement public a participé activement au programme inter-Parcs PACA/alpins dont la clôture a eu lieu au 31 décembre 2018. Il a organisé la clôture du groupement de commandes sur la réalisation des audits qu'il portait depuis 2016.

Parallèlement, il met en œuvre son plan de formation annuel dans le cadre d'un groupement de commandes sur la mutualisation des plans de formation, dont le pilote est le Parc national de Port-Cros. 85 journées de formation sont ainsi dispensées lors des 9 ateliers mis en œuvre en 2018. Le Parc national contribue à l'élaboration de la seconde phase des outils de « Nudge marketing » (sensibilisation des visiteurs en situation de consommation et/ou de découverte) avec les Parcs nationaux du Mercantour, de la Vanoise, de Port-Cros et des Calanques.

Le programme de coopération « inter-Parcs PACA » sur la marque étant caduc fin 2018, l'établissement a œuvré activement avec les équipes du PNM pour élaborer un nouveau programme à l'horizon 2019-2021. Un rapprochement avec les PNR de la Région PACA est ainsi enclenché et se traduit par la participation du PNR Verdon au groupe-projet en charge de l'élaboration d'un projet réunissant les deux réseaux d'espaces protégés. Ce dernier est déposé dans le cadre de l'appel à projet « FEDER Massif Alpin » d'octobre 2017 mais l'instruction est décalé à mars 2019 par l'autorité de gestion. Le PNE a négocié avec le PNM un cofinancement AFB au titre de la réalisation d'actions innovantes et transférables au collectif des 10 Parcs nationaux pour compléter le plan de financement et la Région PACA a attribué un financement pour les 18 premiers mois du programme.

Les Parc nationaux alpins assurent ainsi un rôle de pionniers pour le rapprochement opérationnel des réseaux d'espaces protégés, PNx & PNR, autour de la question du marquage des produits et services et pour la recherche d'une bonne articulation entre politiques nationale et régionale en matière d'écotourisme et de marque.

Plus particulièrement sur le territoire des Écrins, l'année 2018 est riche en événements, avec l'organisation d'un événement de lancement organisé le 4 avril à Chabottes. Il a réuni les élus locaux, les médias et les socioprofessionnels autour de la présentation des nouveautés 2018 et la visite de la Ferme laitière du Pré Lacombe. Le Parc national était présent avec deux prestataires lors du salon « Destination Nature » à Paris (mars 2018). Un stand de présentation de la marque a également été proposé lors de l'événement « Écrins de nature » en Oisans et à la signature du contrat du refuge de Temple Écrins organisé lors de l'inauguration de la réhabilitation de ce refuge le 1^{er} septembre.

Dès le printemps, 9 appels à candidatures sont lancés dans les différentes filières, pour conforter la dynamique de marquage sur le territoire et les actions du programme inter-Parcs contribuent à l'accompagnement et à la promotion de la marque.

La 4^{ème} édition de l'annuaire des produits et prestations marqués finalisée en mars 2018 (6 000 exemplaires) est disponible dans les maisons du parc et les offices de tourisme. La promotion de la marque est également faite avec la publication de portraits, de produits ou de services sur la page Facebook du Parc national de mai à octobre. 11 reportages photos ont été réalisés en 2018 pour illustrer les savoir-faire et la dimension humaine et patrimoniale de la marque.

Une vidéo de promotion a été tournée à l'été 2018 pour assurer la promotion de la destination « Écrins » à travers des visites de prestataires « Esprit parc national ». 3 nouveaux portraits d'acteurs ont été tournés et diffusés sur les réseaux sociaux pour assurer une promotion incarnée de la marque.

L'animation de réseau se traduit également par des actions de formation. Depuis deux ans, au fil des rencontres régulières, des formations sont en effet proposées aux partenaires marqués et c'est un véritable réseau de prestataires qui se construit et contribue à renforcer l'accueil éco-touristique dans les Écrins. Les thèmes des formations : « programme Lemed-lbex », « traces et indices », « Facebook », « gestion des déchets », « bonnes pratiques en matière de gestion des adventices », etc.

| |
|--|
| La Marque « Esprit parc national » au 31/12/2018 dans les Écrins (tourisme/agriculture), c'est : 9 appels à candidatures lancés en 2018 ; Contrats de partenariats entreprises/PNE : 97 Total des produits & services marqués : 252 Produits agricoles : 83 Services touristiques : 169 |
|--|

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/appels-candidature-2018-marque-esprit-parc-national-0>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/destinations-nature-ecrins-parcs-nationaux-paris>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/gout-alpages>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/ecrins-retour-salon-destination-nature>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-appels-candidature-tourisme-2018-marque>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-marque-s-impose-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/rejoindre-esprit-parc-national-2018>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/reouverture-argent-argentiere-bessee>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-vacances-reussies-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-nouvelle-vague-appels-candidature-sorties-sejours>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/refuge-temple-ecrins-renovation-estampille>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/journee-dormillouse-ambassadeurs-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/parcs-naturels-marins-etudiant-marque-esprit-parc-national-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-visite-aux-mines-argent-fournel>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/esprit-parc-national-formation-creer-concevoir-sejours-touristiques>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/finale-suspense-palmes-tourisme-durable>

4 – FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS

Pour résidents et visiteurs, la découverte et l'accueil en montagne reposent avant tout sur des valeurs d'authenticité et de partage. L'humain est au cœur de tout ; il doit ainsi constituer le fil conducteur de la mise en œuvre de la charte.

La découverte des patrimoines à partir des lieux de vie est donc à privilégier, en développant les techniques d'interprétation et en multipliant les lieux et occasions de rencontre.

Pour autant, dans une société de l'information, il faut également veiller à un haut niveau de technicité des outils et médias contribuant à la structuration et à l'accompagnement de l'offre écotouristique et à la découverte des patrimoines. Cet équilibre entre modernité des médias et authenticité de la découverte est au cœur des préoccupations de l'établissement public. Les actions mises en œuvre en application de ce domaine d'activité répondent aux orientations « 1.3 », (« Développer l'éducation à l'environnement et au territoire ») et « 4.2 » (« Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil ») de la charte ; ainsi qu'à l'objectif « 7 » (« Organiser la découverte du cœur »).

- Activité 4-1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire

L'action pédagogique en direction des jeunes, en particulier les scolaires, est un investissement pour l'avenir. Au-delà de l'éducation à l'environnement, l'éducation à la montagne est une cible de la charte.

Tout au long de l'année, des actions d'animation et de pédagogie s'adressent aux enfants et plus généralement au grand public (habitants des vallées ou visiteurs extérieurs). Elles visent la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et paysagers et s'appuient sur les valeurs du parc national et de la vie en montagne. Elles rendent compte de l'action de l'établissement public et de l'évolution des territoires.

Le lien permanent des agents au territoire contribue à cet objectif pédagogique global.

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Poursuite des programmes un garde/une classe.
- Appui aux projets pédagogiques « montagne » des collèves.
- Appui au programme « destination refuges » piloté par l'USEP.
- Mobilisation des ressources de l'Éducation nationale.

S'agissant tout d'abord du dispositif « un garde/une classe » sur lequel repose une part notable de la politique de sensibilisation des publics scolaires de cycle primaire, les projets pédagogiques sont menés par les agents du Parc national durant l'année scolaire 2016/2017. Certains donnent lieu à restitution sur le site Internet de l'établissement public, dans la rubrique « jeunes découvreurs » (<http://www.ecrins-parcnational.fr/jeunes-decouvreurs>).

En outre, comme chaque année, la contribution au programme « Destination refuges », piloté par l'USEP est matérialisée cette fois-ci par l'accompagnement d'1 classe d'Embrun de 24 élèves.

Au-delà de ces actions ciblées, les équipes de terrain poursuivent leur activité d'accueil de classes dans les maisons de parc, en particulier à Vallouise, pour ce qui concerne les classes en séjour.

Un film de 5 min a été réalisé en 2018 sur le programme « un garde, une classe » avec l'aide de l'école de Chauffayer et d'Olivier Warluzelle comme agent du Parc national.

Projets pédagogiques 2018

1^{er} semestre (année scolaire 2017/2018)

| commune | projets | interventions | enfants |
|-----------------------------|-----------|---------------|------------|
| Besse en Oisans / Le Freney | 1 | 2 | 22 |
| Chauffayer | 2 | 9 | 53 |
| Embrun | 2 | 6 | 51 |
| Entraigues | 1 | 1 | 17 |
| Freissinières | 1 | 4 | 16 |
| Freney (Besse) | 1 | 2 | 18 |
| La Motte-en-Champsaur | 1 | 1 | 14 |
| Le Bourg d'Oisans | 3 | 6 | 88 |
| Les Vigneaux | 1 | 2 | 14 |
| Puy Saint-Eusèbe | 1 | 2 | 15 |
| Puy-Saint-Vincent | 2 | 7 | 38 |
| Réotier | 1 | 5 | 32 |
| Saint-Bonnet-en-Champsaur | 1 | 1 | 26 |
| Saint-Firmin | 3 | 3 | 44 |
| Valbonnais | 3 | 7 | 52 |
| Venosc / les2Alpes | 1 | 6 | 24 |
| sous total | 25 | 64 | 524 |

2^e semestre (année scolaire 2018/2019)

| commune | projets | interventions | enfants |
|---------------------------|-----------|---------------|------------|
| Champcella | 2 | 4 | 34 |
| Embrun | 1 | 1 | 25 |
| Entraigues | 1 | 1 | 40 |
| L'Argentière-la-Bessée | 1 | 3 | 27 |
| L'Argentière-la-Bessée | 2 | 8 | 169 |
| La Grave | 1 | 1 | 20 |
| Villar d'Arène | 1 | 1 | 17 |
| Les Vigneaux | 1 | 2 | 18 |
| Puy-Saint-Vincent | 1 | 2 | 15 |
| Saint-Bonnet-en-Champsaur | 1 | 3 | 27 |
| Saint-Firmin | 3 | 7 | 52 |
| Savines-le-Lac | 1 | 1 | 23 |
| sous total | 16 | 34 | 467 |

TOTAL **41** **98** **991**

Dont 1 projet collègue (3^e Embrun)

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, en partenariat avec la DSDEN des Hautes-Alpes et le MNHN, le Parc national a proposé aux écoles primaires du territoire de participer au programme de sciences participatives « **Vigie-Nature-Ecole** », avec le soutien de gardes-moniteurs.

A la fin de l'année, 9 classes des écoles du territoire participent au programme. Les interventions vont d'ailleurs se poursuivre durant le 1^{er} semestre 2019.

Il a été proposé plus largement à toutes les écoles du département des Hautes-Alpes : 14 classes se sont également engagées à y participer (sans le recours des gardes-moniteurs). Une journée de formation aura lieu en février 2019 sur les protocoles.

Plus largement, il était proposé aux équipes des secteurs du parc national cette année d'expérimenter le fait de travailler, en matière de pédagogie auprès des écoles, sur un thème commun. La « biodiversité », faisant écho au thème choisi dans le cadre de la politique pédagogique du Parc national du Mercantour, et pour favoriser échanges et mutualisations d'outils.

14 des 16 projets pédagogiques du début d'année scolaire 2018-2019 s'inscrivent dans cette thématique.

Les animations auprès des classes en séjour, principalement reçues à la maison du parc de Vallouise, sont au nombre de 70 pour 2018, soit 2 008 élèves touchés (103 h d'intervention).

Les animations pédagogiques engagées par l'établissement public auprès des scolaires, tous critères confondus (avec ou sans projets pédagogiques, accueillis dans les maisons du parc ou rencontrés en extérieur, en provenance des communes de l'aire d'adhésion ou d'ailleurs, ...) représentent pour l'année 2018 (année scolaire 2017-2018 1^{er} semestre ; année scolaire 2018-2019 2^e semestre) :

- 339 heures de préparation des interventions,
- 430 heures d'interventions,

soit un temps total de 769 heures et 7 921 contacts (plusieurs interventions réalisées auprès des mêmes enfants dans le cadre des projets pédagogiques).

Parmi ces interventions, à noter la présentation des deux films sur le lièvre variable, réalisés pour le Parc national par Franck Neveu au festival « Montagnes et Science » de Grenoble, devant 3 000 scolaires. « Une vie de lièvre variable » y a reçu le prix « Jeune public ».

L'établissement ne bénéficie plus de la mise à disposition de professeurs relais spécifiquement dédiés de la part de l'Éducation nationale. Le Parc national ne bénéficie donc plus du même accompagnement dans le montage de ses projets pédagogiques. Cependant, et pour la mise en œuvre du programme Vigie-Nature-Ecole (MNHN), une collaboration est effectuée avec la DSDEN 05.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/ungardeuneclasse/vallouise-pelvoux-arbres-foret-vie-sauvage>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/ungardeuneclasse/grande-faune-habitat-ecole-freissinieres>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/ungardeuneclasse/art-nature-ecole-puy-saint-vincent>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/ungardeuneclasse/art-nature-fil-saisons-champcella>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/ungardeuneclasse/oiseaux-ecole-argentiere-bessee>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/ungardeuneclasse/bourg-oisans-20-arbres-autour-ecole>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/ungardeuneclasse/animaux-montagne-aux-4-saisons-maternelles-deux-alpes>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/ungardeuneclasse/ecoliers-freney-oisans-decouvrent-quelques-animaux-montagne>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/ungardeuneclasse/ecoliers-motte-decouvrent-traces-indices-animaux-montagne>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/vigie-nature-biodiversite-ecole-ecrins>

- Activité 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- *Élaboration et mise en œuvre des programmes d'accueil et de découverte « hiver » et « printemps/été ».*
- *Animation des points d'accueil existants et partenariat avec les centres d'information thématiques.*
- *Formation et accompagnement de socio-professionnels (accompagnateurs, guides, encadrants de sports de nature, etc.).*
- *Développement de « Rando- Écrins » : enrichissement de l'application et des contenus « Refuges sentinelles » – volet « communication ».*

+ Élaboration et mise en œuvre des programmes d'accueil et de découverte « hiver » et « printemps/été »

En 2018, l'établissement public poursuit sa politique d'édition des programmes d'animation (hiver/été). Ces derniers sont accessibles sur le site internet et sous forme de dépliants papier dans les secteurs (maisons du parc, offices du tourisme, et quelques autres points de dépôt).

Le programme d'accueil du Parc national propose de nombreuses animations dans les maisons et centres d'information saisonniers du parc.

En 2018, les agents de terrain du Parc national ont effectué 103 rencontres autour d'une projection de film ou de diaporama (3 414 personnes), 42 rendez-vous avec un garde-moniteur sur le terrain (1 807 personnes), 25 sorties de découvertes sur des thématiques liées aux enjeux du parc national (356 personnes). Ils ont été présents avec un stand (information, animations) lors de 24 manifestations locales du territoire (en touchant plus de 2 300 personnes), et ont proposé 11 animations en refuge (Valgaudemar et Oisans ; 278 personnes).

Le recours à des jeunes en mission de service civique permet d'augmenter le nombre d'animations, avec des rendez-vous sur le terrain et des ateliers de découverte (« enfants » et « famille »). Dans certains secteurs, le recours à des prestataires ou partenaires extérieurs permet également de proposer des ateliers artistiques de grande qualité. En 2018, il y a eu 53 ateliers « enfants » (création « nature », géologie, découverte) avec 344 participants, et 19 ateliers « pour tous » (223 participants).

Le Parc national des Écrins a par ailleurs installé 21 expositions, avec une diversité et un turn-over supérieur à la moyenne, a effectué 7 prêts à des structures extérieures, et a accueilli 4 expositions d'artistes : « Portrait d'un glacier » de Christophe Galleron, « Omniprésent » de Sylvie Delécluse, « Recueil Boscodon de David Tresmontant, et « Chouettes et hiboux » de David Allemand.

Parmi toutes ces animations, certaines se démarquent, du fait de leur nombre, de leur succès, de leur originalité ou parce qu'elles sont nouvelles pour le Parc national :

L'hiver est propice à la découverte des traces et indices de présence de la faune, et de nombreux rendez-vous y sont consacrés. Mais la sensibilisation à la vulnérabilité de la faune reste une préoccupation majeure du Parc national, et on la retrouve dans l'ensemble des secteurs : projections, rendez-vous sur le terrain, petites sorties encadrées par un garde-moniteur, ...

On notera un gros succès pour les 3 « visites actives » proposées par le musée des minéraux et de la faune des Alpes du Bourg-d'Oisans, encadrées par un garde-moniteur, qui ont rassemblé 90 personnes. Toujours dans l'Oisans, la version Uissane des rencontres « Montagnes et Sciences » est devenue un événement du calendrier (20 novembre 2018) : 360 scolaires locaux (après-midi) et 200 personnes en soirée ont assisté aux projections.

Les rendez-vous permettant au grand public de participer à des actions de suivi des oiseaux, dans l'Embrunais, rassemblent toujours beaucoup de participants, des habitués pour la plupart : 115 personnes pour les 4 sorties de suivi des oiseaux migrateurs, des oiseaux d'eau, des bondrées apivores.

Quelques nouveautés dans le programme 2018 : notamment un spectacle conté sur la faune sauvage (« Têtes de piafs et tas de bestioles », de Michel Physel) : 158 personnes, au Casset et à Châteauroux-les-Alpes !

Et puis parmi les participations aux manifestations locales, citons le festival « L'Écho des mots » à Pont-du-Fossé (Champsaur), le marché nocturne de Prunières (Embrunais), la « Grande fête du bois et des plantes sauvages » au Monêtier-les-Bains (Briançonnais), le « Festival de l'alpage » à Molines-en-Champsaur et les rendez-vous sportifs qui demeurent des occasions de sensibiliser aux enjeux du respect et de la protection du patrimoine naturel (Festinordic, La Trafanelle, Grand Parcours, etc).

Toutes animations confondues, plus de 11 100 personnes ont bénéficié du programme du Parc national des Écrins en 2018.

Concernant les interventions spécifiques du type « formation », le Parc national est intervenu en 2018 auprès des accompagnateurs en montagne (11 personnes), des futurs pisteurs secouristes nordiques (17) et auprès de professionnels du tourisme, notamment auprès de ceux qui bénéficient de la marque « Esprit parc national » (29 personnes).

L'établissement public est également intervenu auprès d'étudiants en BTS (46) et d'un groupe venant de l'université de Laval (Québec, 20 personnes). Enfin, une association naturaliste allemande a bénéficié d'une journée de formation sur les rapaces (55 personnes) ainsi que la Fédération Française du Milieu Montagnard (15 personnes).

Le Parc national a par ailleurs participé à des événements organisés pour des publics handicapés :

- 2 sorties de terrain avec des joëlettes (49 personnes en tout),
- journée Mobilité du comité du Sport adapté 04 et 05 (75 personnes),

- Journée « Neige pour tous » (50 personnes).

En 2018, le recours à un prestataire extérieur a permis de synchroniser la base de données des animations de l'établissement public avec l'outil APIDAE, utilisé par la plupart des structures d'information touristique (OTI en particulier) et de très nombreux prestataires partout en France. Il reste quelques points techniques à régler, mais à terme, cela permettra de mieux diffuser les offres de l'établissement.

La diversification et la modernisation des produits des boutiques du Parc national sont engagées avec la co-édition d'un guide de géologie sur les Hautes-Alpes, la sortie d'une bande dessinée retraçant les premiers pas d'un alpiniste dans les Écrins (avec les éditions Casterman), un agenda 2019 des Parcs nationaux (avec Terre Sauvage) etc. Certains de ces produits sont réalisés avec les autres Parcs nationaux.

La réalisation de 7 posters de sensibilisation à la flore d'altitude fait l'objet d'un financement par la Fondation PETZL dans le cadre d'un mécénat avec le Parc national. Les réalisations concernent le massif de La Meije et les abords du refuge du Promontoire, la Grande Ruine et le refuge Adèle Planchard, l'Aiguille de la Dibona et le refuge du Soreiller ainsi que le refuge du Sélé. Ces posters sont destinés à la fois au public qui se rend dans les refuges et les maisons de parc concernées, mais aussi au grand public qui pourra les trouver sur le site Internet du Parc national.

Le Parc national accompagne également les communes pour proposer des solutions d'information adaptées à chaque situation de terrain. On pourra citer en exemple la conception d'un élément de signalétique patrimoniale pour la commune de Réallon, la participation au contenu du mobilier d'une aire de covoiturage avec la communauté de communes du Champsaur, la contribution à un propos sur le dérangement hivernal pour le plan des pistes de Puy-Saint-Vincent, l'association du Parc national à cette même commune pour un complément à la signalétique de sa voie verte avec un panneau spécifique sur les richesses naturelles et culturelles.

Un livret et une campagne de sensibilisation humoristiques pour mieux comprendre le refuge, son fonctionnement, la vie du gardien et les bons comportements à adopter, constituent également une initiative du Parc national à destination du grand public (diffusion dans les OT du territoire, les points d'accueil et d'info du Parc national, les refuges, les partenaires et sur Internet). D'autres établissements se sont associés à cette campagne de sensibilisation : les Parcs nationaux de la Vanoise, du Mercantour et des Pyrénées mais aussi le Parc naturel régional du Queyras ainsi que la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) et le Syndicat national des Gardiens de Refuges et de Gîtes d'étape.

Le Parc national reçoit régulièrement des sollicitations extérieures dans le cadre de demandes de subvention pour des projets d'édition. Cette année, il a décidé d'accorder son aide à un guide répertoriant tous les sentiers d'interprétation, à un ouvrage traitant de l'histoire de la cartographie du massif des Écrins, à la réédition d'un topo d'alpinisme (incluant les informations nécessaires de sécurité, de bons comportements et de découverte du patrimoine naturel et culturel) ainsi qu'à deux ouvrages sur des espèces emblématiques : le lièvre variable et la gélinotte.

Le Parc national a également cosigné et contribué à la relecture/correction d'un guide de randonnée sur le GR 54, édité en anglais à destination d'une partie des visiteurs étrangers en recherche de supports de qualité.

En raison du contexte budgétaire tendu, la baisse des éditions « papier » (Écho des Écrins, documentation gratuite) est confirmée. La dématérialisation des éditions (programme d'animation notamment) ne dispense encore pas d'un minimum d'éditions « papier », du fait des publics visés et de la fréquentation des maisons du parc par les visiteurs.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/rendez-ete-plus>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/voyage-bondrees>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/comptage-international-vautours-dortoir-samedi-18-aout>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/tresors-nature-partages-bourg-oisans-0>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/oiseaux-eau-etaient-rendez>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/participez-deux-comptages-hiver>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/neige-plaisirs>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/temoignage-sorties-nature-pres-cite-vauban>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/seminaire-ornithologie-ecrins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/recueil-boscodon-exposition-tour-brune>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/regards-chevechette-photographie-nature>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/jour-nuit-insectes-ciel-etoile-puy-sanieres>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/plebiscite-jeune-public-vie-lievre-variable>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/refuges-donne-cles>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/administrateurs-prennent-cle-refuges-0>

- Activité 4-3 – Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Entretien et gestion du réseau de sentiers, en cohérence avec le projet d'itinérance autour du « GR54 » et « GR50 », notamment dans le cadre des PDIPR 05 et 38.
- Requalification de certains espaces d'accueil des maisons du parc

+ Les maisons de parc

En 2018, le travail préparatoire à la requalification de la maison du parc de Briançon est enclenché. Le programme est écrit et une consultation est effectuée afin de choisir le scénographe qui va conduire ce projet. Le choix du prestataire est arrêté fin 2018. Le programme prévoit un espace muséographique dédié à la faune d'altitude, avec des focus prévus sur 3 espèces emblématiques : bouquetin, lagopède et blanchon.

Des bornes multimédias sont installées dans les maisons de parc de Pont-du-Fossé et de Briançon. Elles permettent aux visiteurs de se connecter aux sites Internet du Parc national des Écrins (site du Parc national, Rando-Écrins, Biodiv'Écrins...) et de consulter une sélection de vidéos. Ce sont de bons compléments aux réponses apportées par les hôtes et hôtesses d'accueil.

+ Les sentiers

Un réseau de sentiers entretenus est un des fondements d'une offre de randonnée pédestre de qualité. Sa vocation est d'organiser l'accès pédestre du public au cœur, dans une logique de préservation des milieux et de gestion durable de la fréquentation.

L'accès aux refuges gardés, la gestion des passerelles, l'ouverture des cols et le lien entre les vallées sont maintenus, pour garantir la cohérence de l'offre de découverte et de séjour proposée par les acteurs locaux (hébergeurs, accompagnateurs et guides).

Le respect des engagements pris par l'établissement public en matière de maintenance des sentiers est une priorité au regard des communes adhérentes. Il faut par ailleurs être en accord avec le niveau d'exigence des plans départementaux PDIPR et des sentiers de Grande Randonnée, alors même que le contexte montagneux soumet fortement ce réseau de sentiers à l'érosion et aux crues.

Le caractère saisonnier et estival des activités touristiques, d'accueil du public ou d'entretien des sentiers, conduit l'établissement à renforcer son équipe par du personnel saisonnier.

Le schéma directeur des sentiers de randonnée pédestre du parc national recense 687 km de sentiers dont :

- 490 km de sentiers dans le cœur du parc,
- 197 km en aire optimale d'adhésion et en réserve naturelle.

505 km sont entretenus par l'établissement public du parc national, 81 km par les communes et les intercommunalités et 101 km par l'ONF sur terrains domaniaux.

Le Parc national gère, en outre, 109 passerelles dont 55 sont démontées et remontées après chaque hiver. Pour la sécurité des agents et des publics, une veille technique est assurée afin d'optimiser les systèmes de constructions démontables.

Le Parc national gère aussi la signalétique pédestre (Informative-Directionnelle-Réglemентаire) sur l'ensemble des 687 km du schéma des sentiers, selon la charte signalétique des Parcs nationaux.

Dans un contexte de contraction des moyens financiers, le Parc national conforte sa démarche de recherche de cofinancements auprès des Départements (PDIPR) ainsi qu'au niveau européen dans le cadre du projet « Grand Tour des Écrins ».

Particularité 2018 : Dans le cadre de la loi NotrE, les intercommunalités ont pu choisir de prendre la compétence « Sentiers » dans l'élaboration de leurs nouveaux règlements. Ainsi, le schéma des sentiers du PNE a été rediscuté et les conventions de délégation de maîtrises d'ouvrage ont été mises à jour entre les partenaires (communes, intercommunalités, ONF, PNE).

→ Travaux courants et travaux d'urgence sur les sentiers

- Les « gros chantiers »

Suite à un hiver très rigoureux et neigeux et pour faire face à des dégâts exceptionnels ayant entraîné l'obligation de fermer certains sentiers, le Parc national entreprend des travaux d'urgence sur les passerelles et sentiers endommagés, notamment dans le Briançonnais (sentier des Crevasses et passerelle des Ardoisières), la Vallouise (passerelles des Bans, des Fangeas et de Clapouse) et l'Embrunais (passerelle de Fouran) ;

la priorité étant donnée à la remise en service des passerelles pastorales pour la montée des troupeaux et au rétablissement de l'accès aux refuges et aux grands cols.

Relevés de terrains, cahiers des charges, marchés publics et demandes de cofinancements sont conduits promptement, afin de pouvoir faire effectuer ces travaux en sous-traitance ou en régie dans la période propice et dans le respect des contraintes environnementales et réglementaires d'intervention dans le cœur (déviation du sentier, déroctage, etc.). Malgré ces difficultés, l'entretien général des sentiers est assuré.



Outre ces chantiers d'urgence, trois gros chantiers ont été entrepris en sous-traitance :

- Réfection de la passerelle du déversoir du lac d'altitude de la Muzelle (Les Deux-Alpes)
- Déviation et réfection du sentier d'accès au Belvédère des Sellettes à La Lavey (Saint-Christophe-en-Oisans)
- Démontage de l'ancienne passerelle de la Vieille Selle au-dessus des Gourniers. Installation obsolète sur un site exposé et potentiellement dangereux. (Réallon – Embrunais).

- Travaux effectués en régie par les équipes de terrain de l'établissement public

En complément des travaux courants d'entretien sur le linéaire, sont entrepris :

- 42 chantiers de travaux d'ouvrages en 2018 (réfection passerelles et reprise de l'assiette du sentier, murets de soutènement, etc.)
- les 55 passerelles sont démontées à l'automne pour stockage hivernal et remontées au printemps ;
- la signalétique directionnelle et de réglementation des sentiers est entretenue comme chaque année.

Selon cette répartition :

- 1 576 journées de travail au total réparties en :

- 706 jours d'ouvriers saisonniers,
- 575 jours de chefs d'équipes ouvriers,
- 119 jours d'agents techniques de l'environnement,
- 16 jours de techniciens patrimoines ,
- 160 jours du chargé de mission Sentiers du service Aménagement.



Outre les actions d'entretien, les agents du Parc national tentent de prévenir la dégradation des itinéraires par la sensibilisation des randonneurs au respect des infrastructures (ne pas couper les chemins, etc.), et par le dialogue avec les bergers en les incitant parfois à conduire les troupeaux par un itinéraire alternatif, moins sensible aux dégradations .
Ce type d'action contribue aussi à améliorer la cohabitation entre randonnée et pastoralisme dans le contexte de la présence des chiens de protection des troupeaux.

Le bilan financier de ces travaux s'élève à **216 503,36 € TTC**.

→ **Signalétique pédestre et balisage**

Signalétique Randonnée :

161 panneaux et balises de signalétique directionnelle et réglementaire ont été commandés et livrés en 2018. Ils répondent à la charte de signalétique des parcs nationaux de France.

Dans le cadre du programme Grand Tour des Écrins, 150 balises types D7-2 avec les pictogrammes Grand Tour des Écrins et GR ont été livrées pour pose en 2018. Ces nouvelles balises remplacent les anciennes balises GR 54 vieillissantes.

Signalétique d'information PIS « Point d'Information Signalétique » :

Le programme Grand Tour des Écrins 2017 a permis le renouvellement de la totalité des panneaux (130 ex) et le remplacement des 260 poteaux mélèze qui arrivaient en fin de vie. Tous ces éléments ont été livrés et posés en 2018.

En parallèle, un nouveau Point Infos Signalétique a été étudié sur le départ des sentiers de la commune de Chaillol. Un partenariat entre la commune de Chaillol, l'intercommunalité du Champsaur-Valgaudemar, l'Office national des Forêts 05 et le Parc national des Écrins.

Un chantier de formation partenarial pour les agents des quatre structures, encadré par le centre de formation Le Gabion, a permis la construction d'un mur de soutènement en maçonnerie traditionnelle et l'aménagement d'une plateforme pour y accueillir les 4 panneaux d'information 75 x 107 cm.

Ceux-ci seront posés au printemps 2019, après la pose du platelage bois prévu.



+ Signalétique routière

La signalétique routière d'appartenance des communes (implantée en 2000-2001) arrive en fin de vie sur 45 des 83 sites implantés en 2000 et 2001. Onze d'entre eux ont été renouvelés en 2017 .

Le programme de renouvellement 2018 a été reporté en 2019 pour raison budgétaire.

Les neuf sites de signalétique routière d'entrée dans le cœur du parc national doivent aussi être remplacés en 2019.

+ Suivi de la fréquentation

Le suivi des fréquentations pédestre et routière est réalisé comme chaque année sur 34 stations de comptage. Le dispositif pédestre et routier réparti sur le territoire permet en effet de suivre l'évolution pluriannuelle de la fréquentation au moyen de :

- 17 stations de comptages pédestres « éco-compteur » gérées par le Parc national.
- 17 stations de comptage routiers Stéréla gérées en partenariat avec le Département des Hautes-Alpes.

+ Relations avec l'Office National des Forêts

Les échanges avec l'ONF se poursuivent, pour définir une stratégie de gestion des sentiers en terrain domanial. Il s'agit en particulier de rendre opérationnelles les stratégies départementales de gestion des PDIPR et de clarifier les objectifs relatifs à l'entretien du réseau de sentiers en cœur de parc national.

Des discussions constructives ont permis le renouvellement, en 2018, des conventions bi- ou tripartites qui définissent le Schéma des sentiers du PNE (voir plus haut).

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/sentiers-avis-aux-randonneurs>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/sentier-crevasses-reouverture-annoncee>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/oisans-sentier-belvedere-lavey>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/reallon-nouveau-sentier-laus-inaugure>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/embrunais-ancienne-passerelle-demontee>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/renfort-passerelle-clapouse>

- Activité 4-4 – Outils de communication

Contexte et enjeux

Historiquement, le Parc national a une politique éditoriale active et reconnue : la qualité et le succès des produits contribuent à son image et à celle du territoire, à la fidélisation des clientèles ainsi qu'aux ressources propres de l'établissement.

L'importante base de données « image » est actualisée régulièrement.

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Publication de l'Écho des Écrins et d'une « newsletter » électronique.
- Structuration de la politique de l'image et valorisation du fond audiovisuel.
- Valorisation au travers d'outils de communication des programmes thématiques du Parc national.
- Collaboration étroite avec les médias et les relais d'information locale.

+ Site internet et réseaux sociaux

→ Sur le site internet

- 163 articles publiés (actus, brèves, dossiers), 10 projets jeunes découvreurs
- mise à jour des pages présentant les programmes co-financés
- mise à jour et enrichissement des pages consacrées à la Réserve intégrale (13 pages thématiques créées) accessibles à partir de :
<http://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/reserve-integrale-du-lauvitel>

12 newsletters électroniques sont diffusées en 2018 à 4 935 abonnés à partir du site Internet du Parc national.

Les conditions de mutualisation des outils internet avec l'AFB ne sont pas remplies en termes de développements complémentaires (changement prestataire de PNF à l'AFB) d'une part, et de ressources humaines d'autre part, pour mener à bien la migration vers la version inter-Parcs du site du PNE.

→ Audience du site Internet

On comptabilise sur un an,

- 349 098 visites en 2018 (+7,62%), soit en moyenne près de 970 visites par jour sur le site du Parc national, auxquels il faut ajouter les autres visites sur nos différents portails :
- 149 023 visiteurs sur « Rando-Écrins » en 2018 (+ 4,95%),
- 8 521 sur « Rando-Écrins mobile »,

- 51 968 sur « GTE »,
- 6 240 sur « GTE mobile »,
- 27 987 sur « Bouquetins »,
- 14 475 sur « Biodiv'Écrins »,
- 6 345 visites « boutique » en 2018.

Réseaux sociaux

On comptabilise enfin 15 506 fans en 2018 sur Facebook (+ 24 % par rapport à 2017) pour 180 post FB

+ L'Écho des Écrins

L'édition 2018 de L'Écho des Écrins est mise en pause pour des questions d'économies budgétaires.

+ Relations avec les médias

L'activité de « relation presse » peut être résumée sommairement en quelques chiffres :

- 250 articles collectés en presse écrite avec un suivi important de la presse locale (83%) et régionale ;
- un peu plus de 11 % des retombées presse écrites sont issues de la presse nationale avec une proportion plus importante pour des articles « découvertes » et « randonnées ». Nombreuses actions de communication menées dans le cadre de la marque et du Grand tour des Écrins.

Quelques illustrations.

- Implication importante des équipes du PNE pour la réalisation d'un « 52' minutes » sur les Écrins (diffusion prévue le 11 février 2019) pour ARTE dans le cadre de la sortie nationale de « Minuscule 2 » – pré-scénario, repérages, accompagnements sur site, *etc.* ;
- préparation du tournage de « Des racines et des ailes » (printemps et été) – au refuge de la Selle (diffusion en février 2019) ;
- Tournage de TF 1 à Vallompierre – Juillet 2018 ;
- Préparation d'un tournage de France 3 Alpes-Provence : Chronique nature (diffusion février 2019) ;
- Diverses contributions à des dossiers de presse : Oisans, Pays des Écrins, La Grave, Agence de développement ;
- Tournage de ARTE – sur les bouquetins des Cerces et la faune du PNE – (diffusion 6 janvier 2019) ;
- Contribution à des actions « presse parcs nationaux » de l'AFB sur les thématiques pollution lumineuse, urgence climatique, *etc.* ;
- Communications « presse » thématiques (info presse ciblée) : « Refuges, on vous donne les clefs » (dont coopération avec « Montagne magazine »), salon « Destination nature », reproduction du gypaète (bons relais locaux dont France 3), guide géologique, réunions chiens de protection, congrès « Monticola » à Vallouise et « Bourdons » en Oisans, « Alpagnes sentinelles » (réunion réseau à Gap), convention de partenariat PNE-AFB 05, divagation chiens dans le Briançonnais, lâchers de bondrées apivores, « Écrins de nature », vernissage d'exposition à Embrun, 10 ans de mesures de la pollution atmosphérique, sensibilisation des randonneurs/observations lagopèdes et dérangement hivernal, journée « Esprit parc national », *etc.* ;
- Rubrique du PNE dans la revue du CAF + thématique des plantes d'altitude ;
- Infos ponctuelles sur les sentiers : lien sur le site ;
- Collaboration (2ème année) pour la publication de randonnées dans les Écrins sur « Alpes loisirs » – Hors série « été » ;
- Préparation de sujets avec « Terre sauvage » pour l'été 2019 ;
- Préparation de la communication sur le mécénat « Valécrin » .

+ Audiovisuels

→ **Inventaire sonore de la faune**

Une session de l'inventaire sonore commencé en 2016 est inscrite dans le programme Leader cofinçant la manifestation « Écrins de nature ». La session a été réalisée en juin et juillet 2018. Des enregistrements de paysages d'altitudes, prairies, alpages et glaciers ont été réalisés. On pourra noter par exemple la grotte de glace de La Meije, de nombreuses espèces d'orthoptères et le rôle des genêts.

→ **Photothèque**

L'établissement a produit 7 000 photos, pour un nombre total de photos importées en 2017 de 8 700 (+20% par rapport à 2017).

On note en 2018 près de 4 500 connexions partagées sur la photothèque par 145 utilisateurs différents. Pas loin de 30 000 documents différents ont été téléchargés ou vus en plein écran.

10 reportages photos sont effectués par des photographes professionnels sur des prestataires marqués « Esprit parc national »

Les images produites par le PNE sont utilisées par de nombreux partenaires externes, sur le territoire, les communautés de communes, les offices de tourisme, et plus largement, l'AFB, Radio-France ou bien encore le GREC-PACA. Les projets qu'elles illustrent sont variés tels la préparation d'une exposition, l'édition d'un nouveau topo guide ou bien encore les atlas communaux :

- AFB : 10 ans / parcs nationaux de France, Catalogue des séjours Esprit parc national, jour de la nuit, forum « Économie et biodiversité », plaquette sur la notoriété des parcs nationaux, posters pour les formations de commissionnement, refuges d'hiver marqués, guide Pnx accessibles à tous, stand destination nature
- Affiches de Grenoble et du Dauphiné : article sur n° de juillet
- Agence Esquiss : prospectus et affiche CBGA
- Anne Merry : collection de guide-découverte Hautes-Alpes : grand Gapençais
- Architectes Agence d'Architecture : exposition à Saint-Christophe-en-Oisans
- ARTE : repérages film
- ASTERS : Alcotra LEMED-IBEX dépliant grand public
- Auberge des Clarines : site internet produits marqués
- Bayard presse : article sur le reverdissement des Alpes dans le quotidien La Croix
- Benjamin Ribeyre guide de haute montagne : Original photo Glacier Carré
- Bougez vert : Bougez vert
- CEN-PACA : Atlas papillons de jour
- CERPAM : Livre Flore pastorale Provence-Alpes-Côte d'Azur Format ouvrage : 21*13 cm
- Club Med Serre-Chevalier : images en boucle
- Com-com Champsaur / Valgaudemar : Communication hivernale, site web, promotion Champsaur Valgaudemar
- Couverture livre sur La Meije et le secours en montagne d'un ancien du PGHM
- Dauphiné Libéré : dossier traces DL
- DICI TV : illustration ITV de Julien Charron
- Elan-creatif.com : test panneaux expositions MDA
- Émission TV Vivement Dimanche : émission TV
- Espace alpin : Articles chouettes , fontaine pétifiante
- Express : reportage cascade de la Pisse
- FFCAM Club Alpin Français : revue LMA : article sur les plantes d'altitude et le programme écologie verticale du Parc national des Écrins, dossier L'enfant et la montagne, illustration article sur le Tour des Ailefroïdes
- FFR Auvergne-Rhône-Alpes : Plaquette itinérance GR
- FFRP : couverture topo-guide GR54, Brochure itinérance GR® FFRandonnée Auvergne-Rhône-Alpes. Diffusion Gratuite
- Fondation PETZL : affiche refuge
- France TV : gypaète
- Girard : panneau signalétique site d'escalade de rocher baron
- GREC-PACA : Cahier thématique montagne du GREC-PACA
- GRET : Diaporama pour le 25ème anniversaire du GRET
- Iborra : Atlas en ligne des mammifères sauvages de Auvergne-Rhône-Alpes
- La Mine d'argent : banderole publicitaire sur la RN9
- Les Grands Bains du Monétier-les-Bains : Panneau aux Grands bains
- Magazine Femme Actuelle : article La France des sommets
- Maison des Alpines Besse-en-Oisans : préparation exposition
- Mine de l'Argentière : Flyer de promotion des visites de la mine
- MONTECO - Ingénierie & : Utilisation dans le cadre de l'ABC d'Embrun
- MTES/CGEDD : revue interne de l'association Humanité et Biodiversité
- My Destination : Facebook marque

- Naturophonia : illustration enregistrement sonore podcast rôle des genêts
- ONF : Document labellisation forêt de Boscodon
- OT du Pays des Écrins : Geotrek OTI Pays des Écrins, site internet
- OT La Meije : Article gypaète pour journal d'été
- Pays SUD : pour le programme d'animation du PAH
- PNM, PNV : affiche chiroptères, panneau d'interprétation du sentier du lac d'Allos, Agenda Terre sauvage des Parcs nationaux 2019
- Radio France : Suite entretien avec Ludovic Imberdis
- Réseau Régional des Espaces Naturels (RREN) : plaquette des Chemins de la Biodiversité
- ROSSI : lettre du Député des Hautes-Alpes Joël GIRAUD
- Site internet mon GR : photos traces pour site MonGR
- TopoGuide Tour de l'Oisans et des Écrins
- Utilisation photos miellerie marquée
- Ville d'Embrun : ABC d'Embrun

Facebook du réseau des parcs nationaux, Agenda Terre Sauvage 2018...

Enfin, les images sont imprimées, affichées sur des écrans, projetées, utilisées dans des expositions, sur les réseaux sociaux, des sites internet, des outils pédagogiques, des jeux, des cartes postales ou de vœux, des affiches, des almanachs, des revues, livres ou autres magazines, etc.

Le groupe opérationnel « image » a effectué une journée d'action/formation sur le thème de la police. Il s'agissait d'illustrer des actions de police dans divers domaines.

+ Valorisation au travers d'outils de communication des programmes thématiques du Parc national

On notera une production toujours importante de vidéos, avec toujours une tendance à produire des formats courts destinés aux réseaux sociaux et autres sites internet.

La majeure partie de ces films est visible sur la chaîne « Dailymotion » du PNE :

- Un garde, une classe : la pédagogie au PNE – 05'07"
- C'est quoi avoir l'esprit parc ? - 02'00" + 30'
- Esprit parc national : La mine d'argent de L'Argentière – 02'40"
- Esprit parc national : Le refuge du Pic du Mas de La Grave – 02'51"
- Esprit parc national : La balade de Champcella - 02'29"

Le Parc national des Écrins a été fortement sollicité cette année par 3 tournages externes :

- La marche des loups

Le PNE avait accompagné Jean-Michel Bertrand pour son film « La vallée des loups » qui avait remporté un vif succès commercial avec 200 000 entrées en 2017. Ce second volet devrait permettre de suivre ce que devient la meute après la naissance des petits.

- Les parcs naturels... en Minuscule : Les Écrins

A l'occasion de la sortie d'un second opus du film d'animation « Minuscules », la société de production Flair Production, travaillant pour le compte d'Arte, est venue filmer pendant quelques semaines dans le parc national. Le résultat est un film de 52', faisant partie d'une mini-série de 3 documentaires (avec la Gaudeloupe et le Mercantour) et qui sera diffusé le lundi 11 février à 19h sur ARTE.

- Snow

Les premiers tournages de ce film à grand spectacle ont commencé en fin d'année 2018. Ils devraient se poursuivre tout au long de l'année 2019. Les deux producteurs, Jacqueline Farmer et Cyril Barbançon, ont réalisé le film en 3D « Ouragan ». Les mêmes techniques seront ici utilisées pour arriver à plusieurs versions du film, dont la plus qualitative est destinée à être projetée dans de grandes salles équipées en 3D comme le Futuroscope ou Vulcania.

- FOCUS SPÉCIFIQUE : descriptif des actions en faveur d'un public handicapé

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Réalisation du sentier d'interprétation de la Vallouise (maîtrise d'œuvre PNE) et de l'offre « handicap » du Pré de Madame Carle (maîtrise d'œuvre commune de Pelvoux).
- Adaptation de supports de communication.
- Prise en compte de la problématique handicap dans tous les projets de maisons de parc.
- Mise en place d'animations adaptées aux publics handicapés.

Des agents du Parc national des Écrins participent, le 17 janvier 2018, au col Bayard (venue de 140 personnes handicapées) (**photo ci-dessous**) et le 13 mars 2018 à Crévoux, à la 12^{ème} édition de « Neige pour tous », organisée conjointement par les comités Handisport et Sport Adapté des deux départements (04 et 05) et Nordic Alpes du Sud. Dans ce cadre, des ateliers autour de la découverte de la nature sont proposés.

L'établissement propose également une animation lors de la journée mobilité organisée par le CDSA 05 sur le Domaine de Charance le 5 juin 2018.



Les 10 ans du mécénat avec le groupe GMF Assurances fait l'objet d'une manifestation à Paris le 11 avril 2018 au MTES auquel le Parc national participe.

Le prêt de joélettes est en forte augmentation au cours de l'été 2018 requérant une gestion plus importante du pool de matériels et des formations individualisées des utilisateurs. La malle pédagogique « Traces et indices de la faune sauvage » fait également l'objet de prêts.

Un projet de partenariat est engagé avec l'institut médico-éducatif du Bois Saint-Jean à Gap sur la thématique de la forêt.

Le projet de réalisation du sentier d'interprétation est abandonné. Celui du Pré de Madame Carle est reporté.

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/neige-plaisirs>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/dix-annees-nature-partage>

5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX

Les priorités pour le triennal portent principalement sur la préparation de la seconde vague des adhésions à la charte (2015) et sur le renforcement et l'animation des outils et instances de suivi de la charte.

Le suivi annuel de la charte, son évaluation périodique, mais aussi la mobilisation d'un comité de suivi et d'évaluation, visent à une appropriation plus forte de la charte par le territoire.

Enfin, le Parc national poursuit ses engagements européens (mise en œuvre de la charte européenne de tourisme durable, forte contribution à l'animation du réseau Natura 2000, diplôme européen) et, après avoir reçu une labellisation pour sa réserve intégrale (catégorie 1a-UICN), œuvre à la reconnaissance internationale de l'exemplarité de sa gestion par une candidature à la labellisation sur la « Liste verte de l'UICN ».

- Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Suivi du programme d'actions, et mise en place d'un outil de suivi commun aux Parcs nationaux.
- Évaluation : mise en place et animation du dispositif (instance, indicateurs, premières évaluations).
- Seconde vague d'adhésions à la charte.
- Signature et animation des conventions de partenariat avec les collectivités et les principaux partenaires socio-économiques.

La charte du parc national des Écrins a été approuvée à l'unanimité de son conseil d'administration le 9 mars 2012 et promulguée par décret en Conseil d'État du 28 décembre 2012 (JORF du 30/12/2012).

53 communes des 59 de l'aire optimale d'adhésion (89,8 %) ont adhéré à la charte (46 en 2016 et 7 en 2015). Le bilan définitif des adhésions est le suivant :

89,8 % d'adhésion

93,1 % de la surface totale du parc national (cœur + aire d'adhésion) maintenue

96,6 % de la population de la AOA dans des communes ayant adhéré à la charte.

La charte est mise en œuvre à travers des programmes d'actions triennaux définis avec les partenaires. Dans ces programmes 2014-2016 et 2017-2019, les actions identifiées correspondent aux missions fondamentales du Parc national dans la zone cœur et aux projets définis avec les collectivités et autres acteurs socio-professionnels de l'aire d'adhésion. Le partenariat entre le Parc national et les communes adhérentes est formalisé dans des conventions d'application de la charte. 46 conventions de partenariat ont été signées pour la période 2014-2016 et 51 (soit 100 %) pour la période 2017-2019 (la fusion de communes ramène le nombre de communes adhérentes à la charte à 51 – voir chap « 4 »).

L'évaluation « chemin faisant » est engagée et s'est traduite par une série de réunions avec les communes concernées.

En 2018, la mise en œuvre des conventions 2017-2019 se poursuit avec toutes les communes adhérentes.

En 2017 et 2018, plusieurs contributions ont été faites pour le collectif des Parcs nationaux dans le cadre de l'Agence française pour la Biodiversité, pour améliorer le déploiement d'EVA dans ses volets financier et d'évaluation.

Le déploiement de l'outil EVA a été réalisé sur le volet suivi financier (budget 2018 et 2019) et le module évaluation (indicateurs) est en cours de test. Les indicateurs ont été renseignés avec les pilotes (agents) et avec les partenaires dans les thématiques complémentaires.

+ Le programme d'actions de la charte

La charte est mise en œuvre à travers des programmes d'actions triennaux définis avec les partenaires. Les actions identifiées correspondent aux missions fondamentales du Parc national dans la zone cœur et aux projets définis avec les collectivités et autres acteurs socio-professionnels de l'aire d'adhésion. Le partenariat entre le Parc national et les communes adhérentes est formalisé dans des conventions d'application de la

charte : 51 conventions qui sont signées dans le cadre du second programme d'actions de la charte (soit 100 %).

Le bilan du programme d'actions 2017-2019 sera fait en même temps que l'évaluation de la charte à mi-parcours, en 2019.

+ Mise en place du dispositif d'évaluation de la charte

Le champ de l'évaluation concerne les actions réalisées dans le cadre des programmes triennaux avec les partenaires du territoire et les conditions de leur mise en œuvre.

Afin de s'articuler au mieux avec ces programmes, l'évaluation intermédiaire sera réalisée en 2019, sur la base des programmes d'actions 2014-2016 et 2017-2019. L'évaluation finale sera faite en 2027.

Le conseil d'administration du 5 juillet 2014 avait créé le comité de suivi et d'évaluation de la charte, chargé de mettre en place le dispositif d'évaluation et d'assurer le suivi de la démarche.

Ce comité, réuni à plusieurs reprises, avait validé une liste de questions évaluatives et finalisé en 2017 un dispositif concret et appropriable pour que l'évaluation puisse être un véritable outil au service de la gouvernance.

L'évaluation « chemin faisant » du programme d'actions en cours se poursuit en 2018.

Le dispositif d'évaluation de la charte est finalisé en associant les instances, les agents et 17 partenaires parmi lesquels les communautés de communes, l'ONF et les Départements. Il est opérationnel en cette fin 2018. Le bureau d'étude qui évaluera la charte à mi-parcours est recruté en décembre 2018.

Le comité de sélection se réunit le 4 décembre 2018 pour auditionner 3 candidats sélectionnés par appel d'offres pour évaluer la charte à mi-parcours en 2019. Le bureau d'étude ENEIS by KPMG, codirigé par François Moulère, est recruté avec Caroline Jaillet comme chef de projet.

L'évaluation à mi-parcours sera conduite en 2019 et le dispositif correspondant pourra être amélioré à cette occasion en vue des programmes suivants et de l'évaluation finale la charte.

Le logiciel EVA, outil de suivi et d'évaluation des chartes des parcs nationaux, est utilisé.

- Activité 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Participation à quelques groupes de travail régionaux (SNB, TVB, réseaux régionaux de gestionnaires d'espaces naturels, énergie-climat., etc.).
- Suivi des politiques nationales décentralisées.

En 2018, le Parc national poursuit sa participation aux réseaux et groupes de travail régionaux et nationaux en prise avec ses priorités d'intervention. Il est tout particulièrement sollicité sur les questions relatives au changement climatique, à la structuration des données et à la construction d'une politique nationale de la connaissance.

Il est par ailleurs très fortement impliqué dans les travaux inter-Parcs, tout particulièrement dans le cadre des travaux de préfiguration de la convention de rattachement des Parcs nationaux à l'AFB, ce qui se traduit notamment :

- par une participation très assidue et active de ses personnels aux divers groupes de travail de l'AFB,
- par l'implication du directeur comme référent du groupe de travail « administration générale » ,
- par l'implication du directeur-adjoint en tant que directeur référent des groupes-projet « stratégie sanitaire » et « agriculture » des Parcs nationaux métropolitains » ;
- en œuvrant au rapprochement fonctionnel des 3 Parcs nationaux alpins, en vue de faire converger les orientations de gestion sur les sujets d'intérêt commun et d'élaborer des stratégies communes de gestion de projet.

Il s'implique en outre dans les travaux du réseau des PNR de la Région Sud-PACA et dans les actions du RREN.

- Activité 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Partenariats transfrontaliers avec les Parcs italiens dans le cadre de projets européens financés (LIFE, ALCOTRA, etc.).
- Candidature à la labellisation « liste verte UICN » du Parc national des Écrins.

+ Liste verte de l'UICN

2016 avait été l'année de l'engagement du Parc national dans le processus de labellisation internationale « Liste verte », piloté par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

A la suite de l'audit de terrain d'août 2016 et d'un examen en groupe de travail liste verte de l'UICN – France, le dossier a été transmis à l'UICN internationale avec un avis très favorable. Les réserves initiales relatives à la finalisation de la cartographie des services écosystémiques et à la mise en place d'une procédure d'évaluation de la charte ont été levées en 2017.

Toutefois, l'inscription du parc national des Écrins sur la liste Verte des aires protégées a été différée en novembre 2018 par décision des instances internationales. Des compléments d'informations seront demandés. Un examen du dossier complété est envisagé lors la prochaine réunion du comité international « Liste verte » prévue au premier semestre 2019. Une labellisation dans le courant de l'année 2019 est espérée.

+ Partenariats transfrontaliers

Concernant les partenariats transfrontaliers avec les structures italiennes, les projets engagés en 2017 dans le cadre du programme ALCOTRA INTERREG V-A France-Italie se poursuivent :

- projet simple « Monitoring et gestion du bouquetin des Alpes du Léman à la Méditerranée » (Lemed-lbex) ;
- projet simple « Changement climatique sur le territoire transfrontalier » (CCLIMATT).

Les projets simples déposés dans le cadre des 2 plans intégrés thématiques (PITEM) que sont MITO et BIODIVALP sont retenus :

- PITEM « Modèles Intégrés pour le Tourisme « Outdoor » dans l'espace Alcotra » (MITO) : ce projet dans lequel le Parc national intervient en tant que délégataire de la Région SUD sur le projet simple 2 Outdoor Data est validé par le comité de suivi le 11 juillet 2018 à Imperia (Italie). La réunion du comité de pilotage et le kick-off meeting se sont tenus à Turin les 21 et 22 novembre 2018.
- PITEM « Protéger et valoriser la biodiversité et les écosystèmes alpins par un partenariat et un réseau de connectivités écologiques transfrontaliers » (BIODIVALP) : les projets simples 2 (COBIODIV) et 5 (PROBIODIV), sur lesquels le Parc national est partenaire, sont validés par le comité de suivi du 8 novembre 2018 à Chambéry.

Parallèlement, sont poursuivis les travaux concernant le PS3 pour une présentation du projet simple au premier semestre 2019.

L'établissement organise avec le Département l'accueil du Comité Technique et d'Instruction du programme ALCOTRA le 17 octobre 2018.

Le projet « Vulnérabilité et stratégies d'adaptation des pâturages aux impacts du changement climatique dans les Alpes » dans le cadre du programme LIFE Climat, se poursuit.

6 – GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Les activités répondent au souci d'une gestion efficace, économe, s'appuyant au mieux sur les possibilités de mutualisation, conforme aux normes de gestion et à leurs évolutions.

Cette mutualisation s'inscrit notamment dans la dynamique suscitée par la création de l'Agence française pour la Biodiversité. S'agissant des ressources, l'établissement mobilisera au mieux les acteurs privés (mécénat, dons) et les ressources publiques (CPER, fonds européens, etc.)

- Activité 6-1 – Management général

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Animation des instances de gouvernance et de dialogue social de l'établissement public.
- Finalisation du document unique « hygiène et sécurité » et suivi de sa mise en œuvre.
- Actualisation du règlement intérieur.

+ Organisation interne de l'établissement public

Les réductions d'effectifs mettent à l'épreuve le schéma d'organisation adopté en 2012 et revu en 2014, car elles excèdent le niveau plancher d'emploi qui avait été pris comme hypothèse de travail.

Avant l'adoption d'un nouveau schéma cible pour 2022, l'organisation a été adaptée ponctuellement : le secrétariat général avait été réorganisé et les tâches redistribuées entre agents. Les charges de logistique générale au siège et d'accueil/standard sont réparties entre d'autres agents. Le service de documentation est transféré à l'accueil de Charance.

Après l'annonce de la réduction à terme du nombre de services, une réflexion est programmée visant à faire évoluer les méthodes de travail, la hiérarchisation des actions et la manière de mettre en œuvre la charte dans un souci d'optimisation des moyens et des partenariats.

+ Conseil scientifique

Les séances plénières sont le cœur d'activité du conseil. Trois séances se sont tenues en 2018.

1. Le 30 mars 2018 au Muséum de Grenoble

Membres présents : 17 sur 25

Les dossiers traités ont porté sur les points suivants :

- Sanglier
- Programme « trajectoires »
- Faune patrimoniale du PNE,
- Visite de l'exposition du muséum « Sur les îles du ciel ».

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/museum-grenoble-accueil-conseil-scientifique>

2. Les 20 et 21 juin 2018 à Vallouise

Membres présents : 12 sur 25

Le conseil scientifique s'est déroulé sur le secteur du Briançonnais-Vallouise avec une après-midi en salle dans la maison du parc de Vallouise et une journée sur le terrain principalement sur le Pré de Madame Carle.

Les dossiers traités ont porté sur les points suivants :

- Projet sangliers dans le Valbonnais
- Diffusion des données environnementales sensibles appliquée au Parc national des Ecrins
- Retour sur la visite de membres du CS le 05 juin 2018 à Gioberney

- Contexte de l'eau en Haute-Durance et en Vallouise
- Pré de madame Carle
 - Enjeux pour l'accès au site (navette, péage, parking)
 - Requalification du site : accessibilité PMR, sentier de découverte
 - Enjeux sur la fréquentation et problématique des passerelles
 - Choix de gestion au regard des risques naturels identifiés sur le site (points sur l'étude torrentielle du RTM et sur l'aménagement de la forêt domaniale du Pelvoux)
 - Programme scientifique sur la colonisation des marges glaciaires
- Présentation du projet de restauration de l'espace de mobilité du Gyr

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/deux-jours-vallouise-conseil-scientifique-parc-national>

3. Le 19 octobre 2018 à Charance

Membres présents : 17 sur 25

- Point d'information (loup, charte, etc.)
- Refuge du pavé
 - projet de nouveau refuge
 - suivi thermique du lac
- Échange sur le format du CS d'été
- Lacs pro-glaciaires des Deux-Alpes (info, rôle du PNE)
- Retour sur le GT cabane
- Microcentrale de Valestrèche
- Bilan de la station MERA du Casset (Le Monétier-les-Bains -05)

<http://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/qualite-air>
- Géol Ecrins une application web pour mieux connaître la géologie

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/geologie-mini-site-curiosites-remarquables-massif-ecrins>
- Constitution GT espèces sensibles

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/site-pave-parmi-sujets-echanges-conseil-scientifique>

+ Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) a été renouvelé par l'arrêté ministériel du 8 novembre 2015 modifié.

En 2018, il se réunit à trois reprises,

=> **le 12 mars 2018**, avec pour principaux points d'ordre du jour, notamment :

- Présentation du plan national loup
- Plan Action Publique 2022 et conséquences pour l'établissement
- Point d'avancement sur les partenariats avec les Offices de Tourisimes intercommunaux
- Point d'avancement sur les conventions avec les Communautés de communes pour l'entretien des sentiers du PNE
- Convention de rattachement du Parc national des Écrins à l'Agence française pour la biodiversité
- Bilan comptable 2017
- Budget rectificatif 2018
- Attribution de subventions
- Bilan d'activités du conseil scientifique.

=> **le 09 juillet 2018**, avec pour principaux points d'ordre du jour, notamment :

- Budget rectificatif n°2 2018
- Rapport d'activités 2017
- Présentation de trois sujets choisis
 - le travail sur les services écosystémiques (S. Lavorel du conseil scientifique)
 - le suivi d'espèces avec des techniques innovantes
 - l'entretien des sentiers
- Projets INTERREG PROBIODIV, COBIODIV et OUTDOOR DATA

- Validation finale du dossier technique de l'intégration en cœur de parc des réserves naturelles du Combeynot et du Torrent de Saint-Pierre (post-enquête publique)
- Approbation de la convention de mécénat 2018 avec la société OGEU – source Valécrin

=> **le 30 novembre 2018**, avec pour principaux points d'ordre du jour notamment :

- Contrat d'Objectifs et de Performance entre le Parc national et le ministère de la transition écologique et solidaire pour la période 2019-2023
- Convention de partenariat 2019-2021 entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le PNE
- Budget rectificatif n°3 2018
- Budget initial 2019
- Tarif 2019 des prestations du Parc national des Écrins
- Indemnité 2019 du président
- Demande de remise gracieuse de deux agents pour indus de salaire et d'un agent pour vol de caisse
- Délibérations sur des admissions en non-valeur et mandat au directeur pour admissions en non-valeur d'un montant inférieur à 500 euros
- Délibérations d'approbation de participation du PNE à certains projets cofinancés
- Attribution de subvention

Pour en savoir plus : actus, brèves et dossiers du site Internet / <http://www.ecrins-parcnational.fr/>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/parc-national-region-sud-partenariat-ancre-territoire>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/administrateurs-prennent-cle-refuges-0>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/conseil-administration-s-adapte>

- Activité 6-2 – Gestion financière

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Diversification des ressources financières.
- Financements publics : FEDER, ALCOTRA, POIA, CIMA, fonds régionaux et départementaux.
- Financements privés :
 - Mécénat : réponse aux appels à propositions ; mise en place d'un partenariat structurant avec au moins une entreprise ;
 - Mise en place d'un outil de collecte des dons des particuliers.
- Actualisation de la politique commerciale.
- Gestion financière :
 - Mutualisation des mandatements et de la paye avec les autres Parcs nationaux ;
 - Mutualisation des achats publics avec les autres organismes publics.

+ Diversification des ressources financières

Le PNE décline sa stratégie de diversification des ressources :

→ Diversification des cofinancements publics

La possibilité de diversification dépend des thématiques et de l'échelle du projet : cofinancements européens : FEDER POIA sur le projet « Grandes itinérances alpines », FEADER sur MAEC ; nationaux : FNADT et CR-PACA dans le cadre de la CIMA, MTES sur Natura 2000 hors-parc en Isère et « Motif Paysage » ; Conseils départementaux 38 et 05 sur les travaux sur sentiers.

Afin d'être moins dépendants des versements d'un seul type de cofinancement et de bénéficier d'avance de trésorerie, l'établissement se positionne également sur les fonds européens Alcotra (projets Probiobiodiv, CoBiodiv).

Au bilan, on constate en 2018, une très forte progression des recettes extérieures.

Les recettes totales encaissées en 2018 représentent un montant de 7 985 433 € et se répartissent de la façon suivante :

- 6 927 245 € de dotation globale de fonctionnement versée par l'intermédiaire de l'AFB,
- 384 364 € de ressources propres, dont 110 000 € provenant de la vente des Borels

- 320 255 € de ressources extérieures.

La diversification des ressources passe également par le mécénat. Cette action s'est traduite par la signature d'une convention avec le Groupe OGEU (source Valécrin) en janvier 2019 pour 20 000 €.

S'agissant des gains organisationnels, on note des performances accrues dans le domaine de l'ingénierie financière, qui se traduisent par les gains significatifs, s'agissant des subventions accordées en soutien aux projets pilotés par l'établissement (et inscrites au budget) : 157 170 € d'autorisations d'engagement accordées et 115 707 € de crédits de paiement décaissés (essentiellement sur des opérations antérieures à 2018).

- Activité 6-3 – Fonctionnement général de l'établissement

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public.
- Assurer la maintenance du parc immobilier (hors infrastructures d'accueil) et actualiser le SPSI.

+ Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

Un bilan carbone simplifié, basé sur les consommations énergétiques liées à l'immobilier et à la mobilité, est réalisé.

Seuls les trajets réalisés dans le cadre professionnel sont pris en compte. Cette évaluation ne comprend ni les trajets domicile-travail, ni les trajets réalisés par les sous-traitants mandatés par l'établissement

Valeurs de 2018

*Coefficients : sources CO2 logic et ADEME

| | Total 2018 | Equivalent kg CO2 | Total 2018 eq. Kg CO2 |
|---|------------|-------------------|-----------------------|
| Mobilité | | | |
| Gazole (en litre) | 28 101,41 | 2,66 | 74749,7506 |
| Essence (en litre) | 3484,4 | 2,42 | 8432,248 |
| Gpl (en litre) | | 2,37 | 0 |
| Véhicules des salariés utilisés dans le cadre professionnel (en km) | 14 971 | 0,05 | 748,55 |
| Train (en km) | 53 211 | 0,03 | 1596,33 |
| Avion (en km) | 0 | 0,22 | 0 |
| Sous-total mobilité | | | 85526,88 |
| Energies / immobilier | | | |
| Gaz (en litre) | 23 264 | 2,37 | 55135,68 |
| Bois (en m-cubes) | 95 | 0 | |
| Fuel (en litre) | 26 312 | 2,66 | 69989,92 |
| Electricité (en KWh) | 210 176 | 0 | 0 |
| Sous total énergies | | | 125125,6 |
| TOTAL | | | 210652,48 |

Valeurs 2017 – pour mémoire

| | Total | Equivalent kg CO2 | Total 2013 eq. Kg CO2 |
|---|-------------------|-------------------|-----------------------|
| Mobilité | | | |
| Gazole (en litre) | 29 288,48 | 2,66 | 77 907,36 |
| Essence (en litre) | 74,57 | 2,42 | 180,46 |
| Gpl (en litre) | 0,00 | 2,37 | 0,00 |
| Véhicules des salariés utilisés dans le cadre professionnel (en km) | 12 781,00 | 0,05 | 639,05 |
| Train (en km) | 66 425,00 | 0,03 | 1 992,75 |
| Avion (en km) | 0,00 | 0,22 | 0,00 |
| Sous-total mobilité | | | 80 719,62 |
| Energies / immobilier | | | |
| Gaz (en litre) | 25 743,00 | 2,37 | 61 010,91 |
| Bois (en tonne) | 125,00 | 0,00 | |
| Fuel (en litre) | 23 619,00 | 2,66 | 62 826,54 |
| Electricité (en KWh) | 194 814,00 | 0,00 | 0,00 |
| Sous total énergies | | | 123 837,45 |
| TOTAL | | | 204 557,07 |

Le bilan carbone pour 2018 est de 88,9 tonnes d'équivalent-carbone en ce qui concerne les consommations énergétiques liées à la mobilité (contre 80,72 tonnes en 2017, 82,3 tonnes en 2016, 80,6 tonnes en 2015, 79 t en 2014, 65 t en 2013 et 84 t en 2012).

On note une diminution (- 24 %) des kilomètres parcourus en 2018 par les véhicules de service (512 410 km 677 182 km en 2017, 605 293 km parcourus en 2016).

Les véhicules du siège ont cependant parcouru plus de kilomètres en 2018 qu'en 2017 (149 758 km parcourus en 2018 par les 8 véhicules du siège, contre 147 500 km parcourus en 2017), ce qui reflète l'activité importante des réseaux dans l'activité des équipes de l'établissement. En effet, de nombreux déplacements vers Montpellier, Marseille ou internes aux Alpes ont été générés par le partage d'expérience sur des projets du Parc national. Le recrutement d'un plus grand nombre de stagiaires, de services civiques et de vacataires au cours de ces dernières années a pu contribuer de manière plus marginale à cette tendance à la hausse.

L'établissement dispose d'un parc automobile important (49 véhicules : 8 au siège, 41 dans les secteurs), mais en baisse, conformément à la circulaire du Premier ministre (5 véhicules vendus en 2018).

Il est par ailleurs vieillissant (seuls 12 véhicules ont moins de 7 ans au 01/01/2019), et donc coûtant cher en entretien courant.

On notera l'utilisation accrue du train : + 24,8 % de kilomètres parcourus en 2018 par rapport à 2017.

Le bilan carbone est de 125,1 tonnes d'équivalent carbone pour les consommations énergétiques des bâtiments professionnels (contre 123 tonnes en 2017, 117 tonnes en 2016, 151,9 tonnes en 2015, 128,5 t en 2014, 129 t en 2013 et 180 en 2012).

Ce bilan 2017 est en augmentation de 1,05 % par rapport à 2017.

S'agissant des consommations des maisons de parc, on note sur la même période de référence une assez nette diminution de la consommation de gaz naturel (- 9,6%), et une nette hausse de la consommation de fuel (+ 11,4%).

Des priorités d'intervention ressortent de ces constats, pour améliorer le bilan carbone de l'établissement public et, plus généralement, les consommations en énergie :

Pour les déplacements :

- plus fort encouragement au co-voiturage et à l'éco-conduite,
 - encouragement à un recours plus systématique à la conférence téléphonique pour les réunions,
 - un remplacement progressif du parc de véhicules diesel par des véhicules à essence, ou, plus ponctuellement, par des véhicules mixtes (essence/GPL – moins adaptés et plus coûteux en entretien).
- Le travail en réseau se développant, notamment dans le cadre du rattachement du Parc national à l'Agence française pour la biodiversité, il conviendra de renforcer la mobilité en train (qui a diminué entre 2015 et 2016) et de renforcer significativement le co-voiturage sur Montpellier, Marseille mais également sur Aix-en-Provence dans le cadre des déplacements vers Paris (quand cela est possible).

Pour la gestion énergétique des maisons de parc et autres bâtiments professionnels, en raison d'un bilan plus négatif que l'année précédente, ce dernier ne tenant pas compte de la consommation en bois et de la consommation électrique, il ne dispense pas de mesures générales de vigilance et de sobriété énergétique :

- encouragement aux économies d'énergies,
- monitoring des dépenses en énergie électrique et centralisation des contrats du suivi.

Un suivi dans le temps de ces paramètres permettra d'affiner les analyses et de mesurer l'effet des actions de sensibilisation engagées.

+ Assurer la maintenance du parc immobilier et actualiser le SPSI

Comme suite à la demande initiale de 2009, qui a conduit l'établissement à élaborer un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), la demande de 2016 de procéder à l'actualisation de ce dernier pour une nouvelle période de 5 ans dans le cadre des nouvelles orientations de la politique immobilière de l'État est pleinement mise en œuvre depuis 2017.

L'incrémentation des données requises dans le référentiel technique (surfaces, consommations et coûts d'entretien des différents bâtiments et autres données diverses) pour l'année 2017 a totalement été réalisée. Pour ce qui concerne celles de l'année 2018, à l'exception de deux factures d'eau potable, et la consommation qui en découlera, toutes les autres données sont prêtes à être saisies dans le RT. Ces factures sont attendues pour ce 1er trimestre.

La note littérale est en cours d'écriture et doit être présentée au CA du mois de mars de l'établissement pour information.

Préalablement, le document sera adressé à la DAFI.

Comme pressenti l'année dernière, les logements situés sur la commune de Champoléon ont été vendus au printemps dernier.

Le logement situé sur la commune d'Orcières, dénommé "Les Chardousses" est toujours en vente.

Enfin l'établissement poursuit ses efforts en matière de suivi et de maintenance du parc immobilier sur la base des visites réglementaires de conformité des locaux, des contraintes intrinsèques des bâtiments ou encore des contraintes organisationnelles.

Un plan d'actions est toujours décidé et décliné en interventions pluriannuelles sur la base de éléments visés ci-dessus.

- Activité 6-4 - Gestion des ressources humaines

Les grandes priorités sont les suivantes :

- Mutualisation de la liquidation de la paye.
- Gestion du plan de formation et accompagnement des carrières des agents.
- Mise en place d'un plan de prévention des risques psycho-sociaux.

+ Mutualisation de la paye

S'agissant des travaux visant à mutualiser la liquidation de la paye, le travail en inter-Parcs se poursuit mais la paie des agents de l'établissement n'est toujours pas liquidée par un responsable extérieur à l'établissement.

Ce chantier avance, porté par l'ensemble des Parcs nationaux. Un audit a été mené au cours de l'année 2018 par un cabinet d'experts auprès, d'une part, du service paye de l'AFB, et d'autre part, de 3 Parcs nationaux (Cévennes, Calanques et Port-Cros). Cet audit met en exergue les difficultés qui pèsent actuellement sur la chaîne de travail (SI-RH mal adapté par exemple) ainsi que sur celles que l'on peut facilement lever (travail sur les procédures).

+ Prévention des risques psycho-sociaux

Le comité de pilotage, qui s'est réuni pour la première fois en novembre 2017, a poursuivi sa mission jusqu'au 15 mai 2018, date à laquelle il a remis un projet de plan de prévention des risques psycho-sociaux. Ce plan, débattu par les membres du comité de pilotage, fait suite à plusieurs réunions de travail ainsi que de groupes d'échanges et de paroles qui ont eu lieu le 15 mars 2018.

Ce plan a ensuite été présenté au CHSCT du 19 juin 2018 qui l'a adopté. Si certaines actions inscrites dans ce plan sont déjà réalisées ou réalisables rapidement, d'autres sont prévues sur le moyen ou long terme.

+ Gestion des emplois

D'une manière générale, le plafond d'emploi passe en 2018 à 90,64 ETPT (exécution au 31/12/2018). L'établissement public affiche 84,62 équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2018.

Le nouveau plafond d'emploi de 2019 (84 ETP) motive la réflexion actuellement en cours quant à l'adaptation de l'organisation de l'établissement public. Le schéma validé en février 2014, est réputé non soutenable en-deçà d'un seuil de 88 à 90 ETP.

Cette réflexion tient compte de la convention multipartite de rattachement de l'établissement public à l'AFB, qui établit les perspectives en matière de mise en commun de moyens entre les deux établissements.

La capacité de l'établissement à rechercher et obtenir de nouveaux financements est mise en question, alors même que la diversification des ressources doit se poursuivre.

FOCUS SPÉCIFIQUE : ASPECTS DE MUTUALISATION DES COMPÉTENCES EN INTER-PARCS, AVEC PNF / AFB, OU AVEC DES STRUCTURES EXTÉRIEURES

Les éléments relatifs à l'inter-Parcs et à l'AFB sont rapportés aux chapitres 5.2. et 6.3.

Le Parc national poursuit ses efforts de mutualisations de moyens : la médecine de prévention est mutualisée avec la DDT des Hautes-Alpes depuis 2017, les accueils des maisons de parc et des points d'informations saisonniers tendent vers la mutualisation avec les offices du tourisme (Champsaur-Valgaudemar, Embrunais), les marchés sont passés dans un cadre ministériel ou inter-ministériel (électricité, solutions d'impressions, déplacements, etc.)

III- TABLEAU DES MOYENS

Les données financières de l'établissement peuvent être retrouvées dans le compte financier 2018 et en particulier dans le rapport de l'ordonnateur l'accompagnant.

L'exécution du budget 2018 s'est traduite par une consommation quasi intégrale des enveloppes votées par le conseil d'administration.

Les dépenses d'intervention se stabilisent à hauteur de 160 k€ en autorisations d'engagement et contribuent à la mise en œuvre de la charte en apportant un soutien à de nombreuses opérations de faible envergure. Celles-ci sont très appréciées et traduisent concrètement le soutien de l'établissement public au développement local, en complément de ses interventions de conseil technique et de la contribution nationale de l'État sur le budget des communes concernées par le cœur du parc national (abondement de la dotation globale de fonctionnement).

Si les crédits ont été maintenus globalement, le plafond d'emploi de l'établissement a été diminué. Il s'agit d'une participation globale de l'opérateur à l'effort national de redressement des comptes publics. Ainsi l'établissement a vu son autorisation d'emplois au 31 décembre 2018 passer de 87 à 85 ETP. Au 31 décembre 2018, l'établissement comptait 84,62 équivalent temps plein et avait employé 90,64 équivalent temps plein travaillés (agents permanents et saisonniers) sur les douze mois de l'année.

Il convient de noter que :

- l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le fond européen FEADER financent un poste d'animatrice de sites Natura 2000 dans l'Isère, non pris en compte dans le tableau (hors plafond d'emploi) ;
- neufs services civiques ont également été embauchés ;



DEUXIÈME PARTIE

PARC NATIONAL DES ECRINS

BILAN DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ

ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

ANNÉE 2018

Table des matières

| | |
|---|----|
| I - BILAN DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL..... | 3 |
| 1 - EFFECTIFS..... | 3 |
| 2 - PRINCIPAUX INDICATEURS..... | 6 |
| 3 - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL..... | 7 |
| II - ACTION SOCIALE..... | 9 |
| III - BILAN FORMATION 2018..... | 10 |

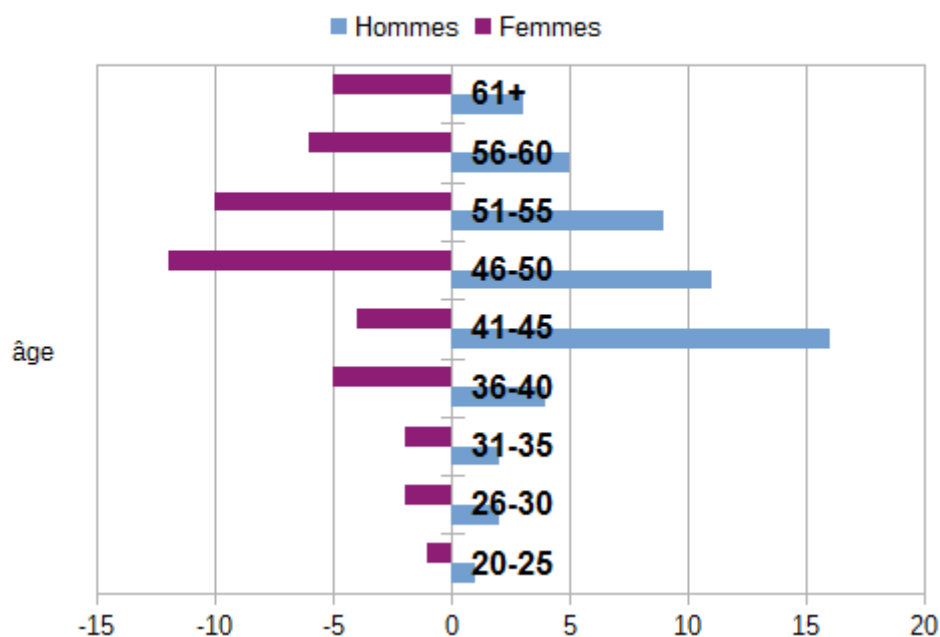
BILAN DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

1 - EFFECTIFS

Effectif au 31/12/2018 en fonction des catégories (en nombre de personnes physiques)

| Filières | catégories | | | Total / filière |
|--|------------|-----------|-----------|-----------------|
| | C | B | A | |
| Administratif / MTEs | 13 | 2 | 3 | 18 |
| Administratif / autres ministères | | | 1 | 1 |
| Technique / MTEs | 30 | 18 | 2 | 50 |
| Technique / ministère de l'agriculture | | | 8 | 8 |
| Technique / autres ministères ou FPT | | | 4 | 4 |
| Contractuels Quasi statut | 7 | 2 | 4 | 13 |
| Contractuels Hors plafond d'emploi | | | 3 | 3 |
| Contractuels Remplacement titulaire | 1 | | | 1 |
| Contractuels accroissement temporaire d'activité | 2 | | | 2 |
| totaux | 53 | 22 | 25 | 100 |
| Volontaires service civique | | | | 2 |

Pyramide des âges



Mouvements des effectifs en 2018

Le personnel permanent et contractuel

5 Départs :

- ✓ M. MAGEN fin de contrat (CDD hors plafond)
- ✓ M. OURY démission (CDD Quasi Statut)
- ✓ J. BARBAN radiation des cadres pour retraite au 01/05/2018 (titulaire)
- ✓ C. PETTINOTTO rupture détachement sur corps (titulaire fonction publique territoriale)
- ✓ C. VAIR radiation des cadres pour retraite au 01/10/2018 (titulaire)

9 Arrivées :

- ✓ C. BROCHIER CDD de 7 mois (remplacement titulaire absent)
- ✓ M. METZINGER CDD de 3 ans (Quasi Statut – assistante de secteur)
- ✓ C. GOSSELIN CDD de 3 ans (Quasi Statut)
- ✓ S. RAYMOND CDD de 2 ans (Quasi Statut)
- ✓ M. AUBESPIN CDD de 15 mois (Quasi Statut)
- ✓ A. VAISSAIRE CDD de 8 mois (accroissement temporaire d'activité)
- ✓ P. BRIEN CDD de 2,5 mois (accroissement temporaire d'activité)
- ✓ C. DUBOIS CDD de 10 mois (remplacement titulaire absent)
- ✓ E. DESMARIS CDD de 2 semaines (remplacement titulaire absent)

Le personnel saisonnier

Le Parc national des Écrins a recruté des personnels saisonniers suivants :

- ✓ **14 hôtesse**s d'accueil en renfort pour l'accueil du public (dont 2 en période hivernale)

| SECTEUR | POINT D'INFORMATION | BESOIN SAISONNIER |
|--------------|--------------------------------|--|
| BRIANCONNAIS | Centre d'accueil du Lautaret | 2 hôtesses de MI-JUIN à MI-SEPTEMBRE (91 %) |
| | Centre d'information du Casset | 1 hôtesse 1 mois VACANCES D'HIVER (100%) + 1 hôtesse JUILLET AOUT (100%) + 1 hôtesse 1 semaine NOEL |
| | Maison du Parc de Briançon | 1 hôtesse JUILLET AOUT (100%) |
| VALLOUISE | Maison du Parc de Vallouise | 1 hôtesse 1 mois VACANCES D'HIVER (50%) + 1 hôtesse MI-JUIN à MI-SEPTEMBRE (80%) + 1 hôtesse JUILLET AOUT (100%) |
| | Pré de Mme CARLE | 2 hôtesses de MI-JUIN à MI-SEPTEMBRE (85%) |
| EMBRUNAIS | Les Gourniers | 1 hôtesse JUILLET AOUT (85%) |
| | Tour Brune | 1 hôtesse JUILLET AOUT (87%) + les WEEK END et FERIES de MAI-JUIN-SEPTEMBRE |
| OISANS | Maison du Parc de l'Oisans | 1 hôtesse JUILLET AOUT (85%) |
| VALBONNAIS | Maison du Parc du Valbonnais | 1 hôtesse JUILLET AOUT (85%) |

- ✓ **7 chefs d'équipe** travaux
- ✓ **2 gardes** auxiliaires
- ✓ **3 vacataires** loup.

Les emplois saisonniers représentent **95 mois** (hors emplois intérimaires).

Les volontaires en service civique

Le PNE a accueilli **9 volontaires** en service civique en 2018 (contrats de 6 à 12 mois) :

- ✓ **5** volontaires sur la mission “*sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation des patrimoines du parc*” (4 sur les secteurs et 1 au Service Accueil et Communication)

- ✓ **1** volontaire sur la mission “*accueil du grand public et des chercheurs au lac du Lauvitel*” (en Oisans)

- ✓ **1** volontaire sur la mission “*sensibilisation du grand public aux enjeux de cohabitation pastoralisme - prédation – tourisme*” (Service Aménagement)

- ✓ **1** volontaire sur la mission “*synthèse et vulgarisation auprès du public des missions scientifiques mises en œuvre dans le territoire du PNE*” (Service Scientifique)

- ✓ **1** volontaire sur la mission “*contribution à la constitution d’une offre touristique durable*” (Service Accueil et Communication)

Les intérimaires

Le P.N.E. a fait appel à une agence d'intérim pour le recrutement de :

- 1 chef ouvrier sentiers correspondant à 749 heures de travail au titre des tâches saisonnières.
- 12 ouvriers sentiers correspondant à 6 363 heures de travail au titre des tâches saisonnières.
- 3 agents d'entretien correspondant à 260,33 heures de ménage pour un remplacement,
- 1 aide-comptable correspondant à 544 heures pour un remplacement.

2 - PRINCIPAUX INDICATEURS

Nombre d'arrêts maladie en 2018

- ✓ 31 agents ont eu 1 ou plusieurs arrêt(s) maladie sur l'année
- ✓ 1 240 jours calendaires d'arrêts maladie (dont 169 jours payés à demi-traitement et 272 sans traitement)
- ✓ 40 journées de carence prélevées sur la paie des agents
- ✓ une moyenne de 40 jours / agent (NB: un agent a bénéficié d'un congé maladie sur l'année complète)

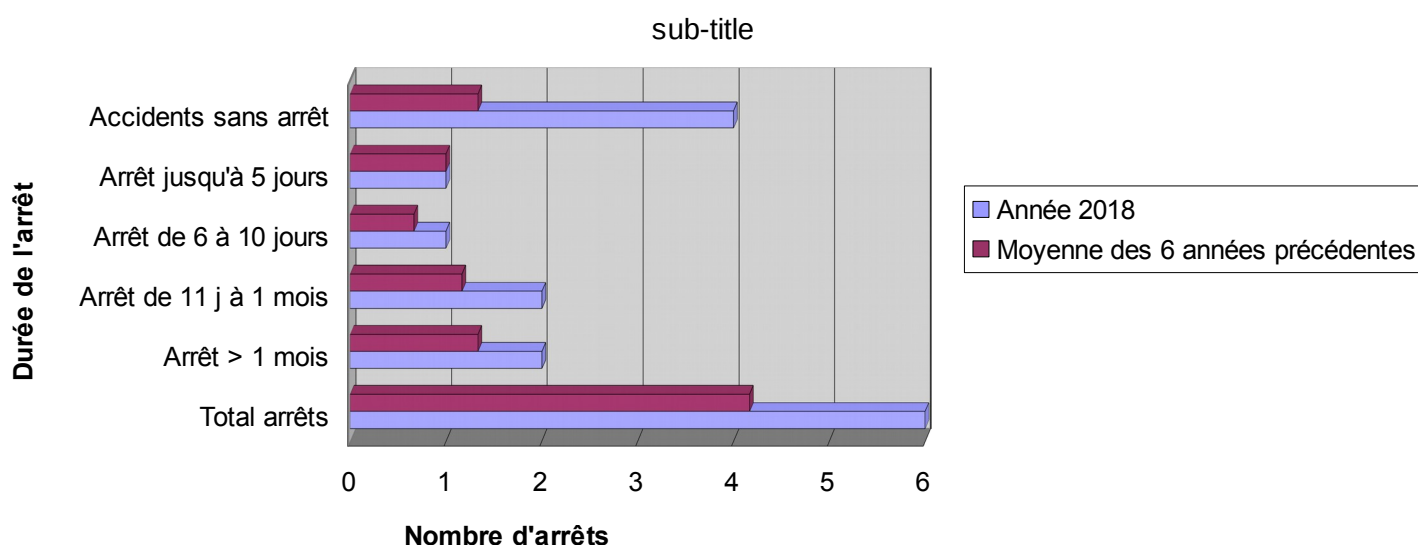
Autres congés notables en 2018

- ✓ 1 agente de terrain a repris son activité à temps partiel après son congé maternité
- ✓ 1 agente de terrain a pris un congé parental d'un an après son congé maternité
- ✓ 1 agente administrative a pris un congé parental de six mois après son congé maternité
- ✓ 1 agent a pris un congé paternité

Nombre d'accidents de service en 2018

- ✓ 10 accidents de service
- ✓ 4 sans arrêt de travail
- ✓ Les victimes sont 5 titulaires et 3 contractuels
- ✓ 9 accidents ont eu lieu sur le terrain et 1 au siège
- ✓ une demande de reconnaissance de maladie professionnelle (Lyme)

Evolution du nombre de jours de congés pour accidents du travail 2012 - 2018



Dépenses en matière de sécurité

Les services civiques ont tous été formés au PSC1, conformément aux obligations réglementaires. Les agents de terrain ont suivi la formation sécurité hivernale et estivale ou le recyclage, conformément au calendrier prévisionnel.

L'équipement des agents permanents (vêtements et EPI) a mobilisé 42 K€ sur le budget de fonctionnement. L'équipement des saisonniers représente quant à lui 9 K€.

3- AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

Nombre d'agents sur chaque option d'organisation du temps de travail

| Options ARTT 2018 | Secteur | Siège | Total |
|--|----------------|--------------|--------------|
| Option 1 – 38h25 / 5 jours | 7 | 14 | 21 |
| Option 2 – 36h / 4,5 jours hebdomadaires | 13 | 16 | 29 |
| Option 3 – 36h / 4,5 jours par quinzaine | 29 | 13 | 42 |
| Option 4 – saisonnalité | 0 | 0 | 0 |
| Sans option - 5 agents d'entretien/2 contractuels temporaires/1 agente en congé parental | 5 | 3 | 8 |

Médecine de prévention – compte-rendu des 74 visites en 2018

- 13 visites médicales **quinquennales**
- 46 visites médicales **annuelles**
- 2 visites **sur demande** des agents
- 7 visites d'embauche
- 1 visite complémentaire
- 5 visites de **reprise** (2 après un arrêt maladie et 3 après un accident de service)
- Le médecin a prononcé **5 contre indications** et a demandé 1 visite complémentaire.

Rappel. Le médecin de prévention a changé au 1^{er} mars 2017. Le nouveau médecin est mutualisé avec d'autres services de l'État. Le temps de travail consacré au Parc national des Écrins est de 10 %.

4 – FAITS SAILLANTS

- Un rapport d'enquête a été rendu, comme suite à une visite commune du CHSCT, du médecin de prévention et du conseiller de prévention. Cette visite concernait le démontage de la passerelle Plaret Gény
- Pas de remarque inscrite dans le registre des dangers graves et imminents

5 – MOYENS ET ACTIONS DES ACTEURS

Pas de CHSCT extraordinaire, 3 réunions ordinaires

6 – BILAN DES ACTIONS MENÉES

Moyens consacrés à la prévention :

- en termes humains : un conseiller de prévention pour 20 % de son temps et 7 assistants de prévention pour 5 % de leur temps
- les formations pour les agents habilités électriquement ont été réalisées (formation initiale et recyclage)

L'inventaire des EPI n'a pas été réalisé. Seul un secteur a répondu avant la date du limite du 15 novembre.

ACTION SOCIALE

| PNE - PRESTATIONS SOCIALES PAYEES EN 2018 | | | | | |
|--|----------------------------------|--|--|--|--|
| Prestations | Bénéficiaires En 2018 | Montant pris en charge 2018 | Montant pris en charge 2017 | Montant pris en charge 2016 | Montant pris en charge 2015 |
| Centre de loisirs avec hébergement | 3 | 394,63 € | 861,76 € | 1 527,60 € | 492,63 € |
| Centre de loisirs sans hébergement | 6 | 563,76 € | 596,24 € | 236,22 € | 42,08 € |
| Maisons familiales autre formule | 1 | 59,28 € | 88,20 € | 205,24 € | 257,81 € |
| CESU | 0 | | | | 6 555,00 € |
| Chèques vacances | 0 | | | | 3 359,36 € |
| Action sociale interministérielle | ? | | ? | 4 554,00 € | |
| Titre restaurant | 17 | 2 604,00 € | 3 154,92 € | 3 187,86 € | 3 254,90 € |
| TOTAL | 27 | 3 621,67 € | 4 701,12 € | 9 710,92 € | 13 961,78 € |

Pour rappel, le PNE a intégré le dispositif d'action sociale interministérielle depuis le 1er janvier 2016 ce qui permet aux agents de bénéficier des prestations suivantes :

- chèque vacances
- CESU garde d'enfant 0-6 ans
- Aide à l'installation des personnels de L'État
- Réservation interministérielle de places en crèches
- Réservation interministérielle de logements
- Actions SIRAS

Le montant de l'action sociale ministérielle est prélevé directement sur la dotation globale de fonctionnement, avant sa notification à l'établissement. Le PNE ne dispose d'aucun retour du ministère sur le nombre d'agents bénéficiant de l'action sociale interministérielle.

A cela s'ajoute la subvention versée par l'établissement public à l'association du personnel qui s'élève à 6 250.41 € pour des actions d'animation socio-culturelles auprès des adhérents.

BILAN FORMATION 2018

En 2018, le nombre de jours de formation continue est de 192. Ce chiffre est toutefois sous-évalué en raison de deux facteurs principaux : attestations de participation non parvenues au service formation, formations réalisées dans le cadre du programme d'actions non comptabilisées.

57 agents ont suivi des formations en 2017 (sous réserve des faits énoncés ci-dessus).

| Thèmes de formation | Nombre d'agents concernés | nombre de jours de formation |
|--------------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| Hygiène et sécurité | 26 | 62,5 |
| Préparation aux concours | 11 | 15 |
| Immobilier | 1 | 2 |
| Gestion des espèces | 22 | 44 |
| Gestion de projets | 2 | 9 |
| Langues étrangères | 1 | ? |
| Programmes agri-environnementaux | 4 | 4 |
| Bureautique/informatique | 38 | 40,5 |
| Communication | 2 | 4 |
| Ecologie/éducation à l'environnement | 1 | 6 |
| Comptabilité | 1 | 5 |
| Total | | 192 |

TROISIÈME PARTIE

ACTES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN 2018

Actes réglementaires 2018

| Date | Acte | Nature de l'acte | Thématique | Objet |
|------------|------|-------------------------------------|--------------------------|---|
| 16/01/2018 | 6 | Autorisation activités | Prises de vue | Prises de vues / Yves Queyrel |
| 23/01/2018 | 10 | Refus d'autorisation travaux | Urbanisme | Refus autorisation travaux couverture Arboretum / Charlotte CHENILLE DE BARDY |
| 29/01/2018 | 15 | Autorisation travaux | Activités scientifiques | Installation d'une cage de capture d'ongulés sauvages Champoléon / PNE |
| 29/01/2018 | 1 | Arrêté du Directeur | Aménagements sportifs | Arrêté de mise en demeure Jonathan JOLY / Déséquiper voie dry-tooling PA-2018-001 |
| 05/02/2018 | 30 | Autorisation activités | Prises de vue | TF1 Linda Huré / Une nuit en refuge à Domillouse reportage JT 13h |
| 05/02/2018 | 31 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Prélèvements eau + sédiments (Lacs Lauvitel Vallon) / STE pour AE RMC dans le cadre DCE |
| 13/02/2018 | 42 | Autorisation activités | Passage chasseur | ACCA Le Bourg-d'Oisans / Auto passage chasseurs |
| 15/02/2018 | 45 | Autorisation travaux | Agriculture | Construction abri pastoral / Barban / Fourronnière |
| 15/02/2018 | 46 | Autorisation travaux | Agriculture | Construction cabane pastorale / Cote Belle |
| 15/02/2018 | 48 | Autorisation survols | Entraînement hélico | Gendarmerie Nale/CHAVANNE / Briançon du 20/02 au 22/02 – Stage pilote gendarmerie |
| 15/02/2018 | 49 | Autorisation survols | Entraînement hélico | Gendarmerie Nale/CHAVANNE / Briançon du 12/03 au 23/03 – Stage pilote Haute-Montagne |
| 16/01/2018 | 8 | Autorisation activités | Manifestations sportives | Compétition sportive trail La Christolaise 2018 / Saint-Christophe-en-Oisans |
| 20/02/2018 | 52 | Autorisation survols | Refuge | SAF – HUEZ / Ouverture refuge de la Selle |
| 01/03/2018 | 77 | Autorisation activités | Prises de vue | Autorisation prises de vue / A Routens / massif la Meije |
| 12/03/2018 | 78 | Autorisation activités | Prises de vue | Autorisation prises de vue Chatelleret / « Des racines et des ailes » |
| 13/03/2018 | 89 | Autorisation travaux | Refuge | Installation d'un module WC sec temporaire / refuge Chatelleret |
| 15/03/2018 | 92 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Prélèvements papillons / Nel |
| 15/03/2018 | 93 | Autorisation survols | Refuge | SAF HUEZ / Ouverture refuges Vénéon + Haute Romanche |
| 15/03/2018 | 94 | Autorisation activités | Manifestations sportives | Compétition sportive Trail du Mont Guillaume |
| 15/03/2018 | 95 | Autorisation activités | Manifestations sportives | Compétition sportive Trail Ultra Champsaur |
| 15/03/2018 | 96 | Autorisation activités | Manifestations sportives | Compétition sportive Glisse Derby de la Meije |
| 15/03/2018 | 97 | Autorisation activités | Manifestations sportives | Compétition sportive Parapente / Trapan'Ailes |
| 19/03/2018 | 98 | Autorisation activités | Prises de vue | Autorisation prises de vue Grand parcours alpinisme La Bérarde / CAF Isère |
| 19/03/2018 | 99 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Ouverture refuge du Chatelleret |
| 27/03/2018 | 112 | Autorisation activités | Prises de vue | Autorisation prises de vues / PACTE refuges sentinelles |
| 27/03/2018 | 113 | Autorisation survols | Refuge | SAF – Hélimax / Ouverture refuges des Ecrins et du Glacier Blanc |
| 27/03/2018 | 114 | Autorisation activités | Prises de vue | Prises de vues / Franz Lamberty / livre plus beaux sites naturels de Savoie et de ses alentours |
| 27/03/2018 | 115 | Autorisation activités | Campement Bivouac | Autorisation campement tente / gardienne refuge du Pavé |
| 28/03/2017 | 100 | Autorisation survols | Entraînement hélico | PGHM 05 / exercice glacier blanc |
| 29/03/2018 | 117 | Autorisation survols | Refuge | HDF – CAF / Refuge Chatelleret / WC sec + internet |
| 29/03/2018 | 118 | Autorisation activités | Prises de vue | Autorisation prises de vue / derby de la Meije |
| 06/04/2018 | 137 | Autorisation activités | Circulation | Circulation avec un chien / Mélanie Martinot / pluriactivité Refuge de l'Olan + aide berger |
| 06/04/2018 | 138 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Prélèvements papillons / Association FLAVIA / + prises de vues + bivouac |
| 09/04/2018 | 139 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Prélèvements de bryophytes / CBNA |
| 12/04/2018 | 145 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Autorisation prélèvements faune piscicole au filet / Lac Lauvitel / AFB Isère |
| 12/04/2018 | 146 | Autorisation activités | Circulation | Autorisation circulation brouette à moteur / Baridon / ravitaillement Dormillouse |
| 12/04/2018 | 147 | Autorisation activités | Circulation | Autorisation circulation brouette à moteur / Gîte de l'école / ravitaillement |
| 12/04/2018 | 151 | Refus d'autorisation travaux | Urbanisme | Décision modificative de refus d'autorisation de travaux n°010/2018 |
| 12/04/2018 | 152 | Autorisation survols | Refuge | HELIMAX SAF / CAF gardiens refuges VLL 17/04 (autorisation 113 modifiée annulée météo) |
| 13/04/2018 | 153 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 13/04/2018 | 154 | Autorisation survols | Entraînement hélico | Sécurité civile Grenoble/ refuges OIS-VLL-BRI |
| 17/04/2018 | 155 | Autorisation survols | Refuge | SAF HUEZ / report 093-2018 de ADP |

Actes réglementaires 2018 - suite

| | | | | |
|------------|-----|------------------------|--------------------------|---|
| 19/04/2018 | 159 | Autorisation activités | Circulation | Auto circulation / Christian Sauze / Confolens Pont du Moulin / tracteur bois |
| 19/04/2018 | 160 | Autorisation activités | Campement Bivouac | Auto mise en place bungalow base de vie fin de chantier refuge Temple Ecrins |
| 19/04/2018 | 161 | Autorisation survols | Refuge | Annule et remplace 153/2018 |
| 20/04/2018 | 162 | Autorisation travaux | Agriculture | Décision modificative Prorogation autorisation travaux cabane La Crotte Giobemey 131-2016 |
| 20/04/2018 | 163 | Autorisation travaux | Agriculture | Décision modificative prorogation autorisation travaux cabane Vallon Clos 132-2016 |
| 20/04/2018 | 164 | Autorisation travaux | Agriculture | Décision modificative prorogation autorisation travaux cabane L'Aup 133-2016 |
| 20/04/2018 | 165 | Autorisation travaux | Agriculture | Décision modificative prorogation autorisation travaux cabane Les Pales 134-2016 |
| 20/04/2018 | 166 | Autorisation travaux | Agriculture | Décision modificative prorogation autorisation travaux cabane L'Auplat 135-2016 |
| 20/04/2018 | 167 | Autorisation travaux | Agriculture | Décision modificative prorogation autorisation travaux cabane La Muande 136-2016 |
| 20/04/2018 | 168 | Autorisation travaux | Agriculture | Décision modificative prorogation autorisation travaux cabane Jas de Lauze 137-2016 |
| 20/04/2018 | 169 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements papillons / Eric DROUET- Association GIRAZ-Zygaena |
| 27/04/2018 | 173 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Jérôme Gonsolin / Piste du Roy Molines exploitation rucher |
| 27/04/2018 | 174 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Lycée Poutrain / Piste du Roy Molines cabane Londonnière |
| 27/04/2018 | 175 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 27/04/2018 | 176 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. Prélèvements eau lac Pavé / DREAL PACA |
| 30/04/2018 | 177 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Vernet / Refuge Cézanne SSV à cheville |
| 03/05/2018 | 178 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Alain & Guy Meyer / Piste du Roy |
| 03/05/2018 | 179 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Paccard / Piste des cantine cabane Ramu |
| 07/05/2018 | 182 | Autorisation activités | Manifestations sportives | Auto. manifestation sportive hors compétition Valgaude VTT / Valgo Evénements |
| 07/05/2018 | 183 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 07/05/2018 | 184 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements plantes / Royal Botanic Garden |
| 14/05/2018 | 187 | Autorisation survols | | SAF / PNE- Lauvitel |
| 15/05/2018 | 189 | Autorisation activités | Circulation | Auto circulation / Benetto / travaux entretien normal piste alpage Chantelouve (Bois des Adversets) |
| 15/05/2018 | 194 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues / Routens |
| 15/05/2018 | 196 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Jacques CHAUME / Piste du Roy |
| 15/05/2018 | 197 | Autorisation activités | Circulation | Auto circulation / Alain RODIER / Piste du Roy |
| 15/05/2018 | 198 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Autorisation 1 jour / Nicolas Debaive / Formation placette PSDRF |
| 15/05/2018 | 199 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Autorisation 2 jours 2018 / Jérémy et Julien / pour PSDRF |
| 15/05/2018 | 195 | Autorisation survols | Entraînement hélico | Entraînement / Sécurité civile Grenoble / MEIJE/ ECRINS / LES BANS/ OLAN / LA SELLE - 28/05 au 01/06/18 |
| 15/05/2018 | 200 | Autorisation survols | Activités scientifiques | Auto survol / PGHM pour PNE / suivi Glacier Blanc |
| 16/05/2018 | 202 | Autorisation survols | Refuge | Auto. Survol / SAF Hélimax / refuges Pelvoux Ecrins |
| 17/05/2018 | 203 | Autorisation survols | Refuge | Auto survol / SAF Huez / refuge Muzelle |
| 17/05/2018 | 206 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Jacquemier S / Piste Font Turbat |
| 17/05/2018 | 207 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Benetto R / Piste Font Turbat |
| 17/05/2018 | 208 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Casagne D&M / Piste Font Turbat |
| 17/05/2018 | 209 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Gpt pastoral / Ft Turbat Piste Font Turbat |
| 17/05/2018 | 210 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Siaud M / piste des Adversets |
| 18/05/2018 | 213 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements abeilles / Observatoire des Abeilles en Oisans |
| 18/05/2018 | 215 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 24/05/2018 | 217 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / F Nouguier / Piste du Roy |
| 24/05/2018 | 218 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Gpt pastoral du Vallon / Piste Charmettes |
| 24/05/2018 | 225 | Autorisation survols | Refuge | Auto. Survol / SAF Hélimax / refuge Adèle Planchard |
| 24/05/2018 | 226 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements abeilles / Observatoire des Abeilles en Oisans |
| 24/05/2018 | 227 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements abeilles / MNHN |
| 24/05/2018 | 228 | Autorisation activités | Agriculture | Auto. Circulation / J Martin - Gpt pastoral bovin / la Motte |
| 24/05/2018 | 229 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements de sol et individus du trèfle des rochers / J Rose |

Actes réglementaires 2018 - suite

| | | | | |
|------------|-----|------------------------|-------------------------|---|
| 25/05/2018 | 230 | Autorisation activités | Campement Bivouac | Auto. campement bungalow et stockage tuyaux chantier centrale hydro La Meije |
| 28/05/2018 | 231 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 28/05/2018 | 232 | Autorisation survols | Entraînement hélico | Gendarmerie Nale/CHAVANNE / Briançon du 30/05/18 au 08/06/18 – Stage pilote Haute-Montagne |
| 29/05/2018 | 233 | Autorisation survols | Refuge | SAF – Huez / refuges VLG |
| 29/05/2018 | 235 | Autorisation activités | Prises de vue | SAF – Huez – cabane Cote belle+éleveurs+ tvx sentiers VLB |
| 29/05/2018 | 236 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vue Chatelleret / « Des racines et des ailes » |
| 31/05/2018 | 237 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. Alevinage / Fédération pêcheurs Hautes-Alpes |
| 31/05/2018 | 243 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 04/06/2018 | 246 | Autorisation survols | Refuge | SAF – Huez / refuges vénéon |
| 01/06/2018 | 255 | Autorisation survols | Agriculture | SAF – Huez / cabane cote belle+éleveurs+ tvx sentiers VLB |
| 04/06/2018 | 256 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vue Glacier Blanc / France3 Alpes |
| 04/06/2018 | 257 | Autorisation travaux | Agriculture | Auto. travaux d'installation panneaux photovoltaïque et abreuvoir / cabane de la Cantine |
| 04/06/2018 | 258 | Autorisation survols | Refuge | SAF – Huez / refuges VLG + cabane pastorale mairie la Chapelle à Navette |
| 06/06/2018 | 259 | Autorisation survols | Privés | Hélimax / Privés Dormillouse |
| 08/06/2018 | 260 | Autorisation survols | Entraînement hélico | Gendarmerie Nale/CHAVANNE / Briançon du 11/06 au 22/06 – Stage pilote Haute-Montagne |
| 04/06/2018 | 262 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en Réserve intégrale de Lauvitel (programme national de suivi dendrométrique des réserves forestière) / 3 chercheurs - 60 jours |
| 04/06/2018 | 263 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en Réserve intégrale de Lauvitel / Philippe FAVET – ONF Grenoble |
| 04/06/2018 | 264 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements coléoptères saproxyliques / N2000 le Fournel |
| 05/06/2018 | 265 | Autorisation activités | Agriculture | Auto. prises de vues / Agnès Thiard |
| 05/06/2018 | 266 | Autorisation activités | Circulation | Auto. circulation + bivouac / Lycée Poutrain / Piste du Roy Molines cabane Londnonnière |
| 05/06/2018 | 267 | Autorisation activités | Activités scientifiques | au.to prélèvements échantillons de sols et roche Orchamp Vieux Chaillol |
| 05/06/2018 | 268 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Puissant / piste Font Turbat |
| 06/06/2018 | 269 | Autorisation survols | Refuge | Hélimax / travaux refuge Olan |
| 08/06/2018 | 274 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 08/06/2018 | 275 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues / Flair Productions / Minuscule 2 / ARTE |
| 08/06/2018 | 276 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues documentaire parcs / Etienne Maury |
| 08/06/2018 | 277 | Autorisation travaux | Agriculture | Auto. travaux d'installation cabanes héliportées |
| 08/06/2018 | 278 | Autorisation travaux | Refuge | Auto. travaux d'installation 2 cuves réservoirs d'eau / refuge de la Pilatte |
| 11/06/2018 | 280 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Fabien Martin-berger / piste de Navette La Chapelle-en-Valgaudemar |
| 11/06/2018 | 281 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / Yves Ailloud / Pré de la Chaumette |
| 11/06/2018 | 282 | Autorisation survols | Refuge | SAF Huez / refuges Oisans - 14 juin – OIS |
| 11/06/2018 | 283 | Autorisation survols | Refuge | SAF Huez / refuges Briançonnais – 14 juin – BRI |
| 11/06/2018 | 284 | Autorisation survols | Refuge | HELIMAX – SAF / gardiens refuges CAF – VLL |
| 11/06/2018 | 285 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Suivi aux chiens d'arrêt - reproduction tétras-lyre - Alpe du Pin / Fédération départementale chasseurs Isère |
| 12/06/2018 | 286 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements mélèzes pré de Mme Carle pour mesures dendrochronologiques / Lopez |
| 13/06/2018 | 288 | Autorisation survols | Refuge | HDF – FFCAM / Font Turba pour le 14 juin – VLB |
| 14/06/2018 | 289 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Modif. prorogation 189/2018 circulation / Benetto / tvx entretien piste alpage Chantelouve (Bois des Adversets) |
| 14/06/2018 | 290 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. utilisation moteur thermique Lac Lauvitel dans le cadre autorisation 145/2018 |
| 14/06/2018 | 291 | Autorisation survols | Refuge | Helimax / gardiens – 21/06 – CHP/VLG |
| 14/06/2018 | 292 | Autorisation survols | Refuge | SAF Huez / refuge Muzelle – 22/06 (matin) OIS |
| 14/06/2018 | 293 | Autorisation survols | Agriculture | SAF Huez / PNE FAI / 21/06 – OIS VLB |
| 14/06/18 | 294 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 14/06/2018 | 296 | Autorisation travaux | Aménagements sportifs | Auto. travaux création ouvrage de sécurité équipement voie escalade « trou d'eau » |
| 14/06/2018 | 297 | Autorisation survols | Dépannage tel | SAF Huez / orange dépannage tél. Adèle Planchard |
| 18/06/2018 | 302 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en R. intégrale de Lauvitel / mycologie |
| 18/06/2018 | 303 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en R. intégrale de Lauvitel / mycologie |
| 18/06/2018 | 308 | Autorisation travaux | Activités scientifiques | Auto. pose et dépose spits marquage aigle royal |
| 18/06/2018 | 298 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / JY Dubaud éleveur / alpage de l'Aup |

Actes réglementaires 2018 - suite

| | | | | |
|------------|-----|------------------------|--------------------------|---|
| 18/06/2018 | 299 | Autorisation activités | Circulation | Auto circulation / V Arnaud élèveuse / alpage de l'Aup |
| 18/06/2018 | 306 | Autorisation survols | Urbanisme | RTE / visite ligne cordéac Pt Escoffier – 22 juin – VLB |
| 18/06/2018 | 307 | Autorisation survols | Entraînement hélico | PGHM / entraînement secouristes 22/06 - BRI |
| 18/06/2018 | 300 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues avec drone pour implantation refuge Pavé / CAF Briançon |
| 18/06/2018 | 301 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues des refuges / CAF Briançon |
| 18/06/2018 | 304 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues / Le naturographe |
| 21/06/2018 | 311 | Autorisation survols | Refuge | SAF – ORANGE / dépannage tél Refuges AP et Lavey 21/06 BRI et OIS |
| 22/06/2018 | 310 | Autorisation survols | Agriculture | HELIMAX – CERPAM et Fédé Pêche 05 / 25 au 30/06 – 4/07 ou 6/07 – CHP/VLG – BRI/VLL |
| 22/06/2018 | 315 | Autorisation survols | Entraînement hélico | GENDARMERIE Nale/CHAVANNE / 25/06 au 30/06 – Formation pilote Hte montagne – BRI - |
| 25/06/2018 | 320 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en Réserve intégrale de Lauvitel / Orchamp suivi dendrométrique des réserves forestière |
| 25/06/2018 | 321 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en Réserve intégrale de Lauvitel / Orchamp Malacologie |
| 25/06/2018 | 322 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. Prélèvements / Orchamp / suivi dendrométrique Lauvitel |
| 25/06/2018 | 323 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues / OT Champsaur Valgau |
| 25/06/2018 | 319 | Autorisation survols | Refuge | HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 26/06/2018 | 325 | Autorisation activités | Campement Bivouac | Auto. campement besoins bergers / Gpt Pastoral la Chapelle |
| 26/06/2018 | 327 | Autorisation activités | Circulation | Auto. circulation brouette à moteur / La Vigna / Dormillouse |
| 26/06/2018 | 324 | Autorisation activités | Manifestations sportives | Auto. manifestation sportive hors compétition Défi du Gieberney / Valgo Evénements |
| 26/06/2018 | 328 | Autorisation survols | Refuge | Auto. survol / Hélimax / Gîte de l'Ecole Dormillouse |
| 28/06/2018 | 329 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto pénétration en Réserve intégrale / Flair Prod. ARTE |
| 28/06/2018 | 331 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. Alevinage / Fédération de Pêche de l'Isère |
| 28/06/2018 | 332 | Autorisation survols | Agriculture | Auto. survol / SAF Huez / travaux cabanes Isola Tourond |
| 28/06/2018 | 330 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues/ Flair Productions/ Minuscule 2 ARTE dans RI. |
| 29/06/2018 | 337 | Autorisation survols | Activités scientifiques | Auto. survol / SAF Huez / Lac Muzelle |
| 29/06/2018 | 339 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements dendrochronologiques patrimoine archi Dormillouse / F Mocci |
| 29/06/2018 | 338 | Autorisation activités | Circulation | Auto. circulation Piste de Valsenestre / Lési |
| 29/06/2018 | 334 | Autorisation survols | Refuge | Auto survol / HDF / Travaux Temple Ecrins + les Rouies |
| 29/06/2018 | 335 | Autorisation survols | Refuge | Auto. survol / Hélimax / Refuges VLL |
| 29/06/2018 | 336 | Autorisation survols | Refuge | Auto survol / SAF Huez / refuges Hte Romanche Vénéon + Valgo |
| 02/07/2018 | 340 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements insectes / GREHA |
| 02/07/2018 | 345 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en Réserve intégrale de Lauvitel / Bryophytes |
| 02/07/2018 | 343 | Autorisation survols | Alevinage | HELIMAX SAF – Fédé pêche 05 / (programme) – 4/07 ou 6/07 |
| 02/07/2018 | 344 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / plombier / refuge du pré de la Chaumette |
| 03/07/2018 | 347 | Autorisation survols | Refuge | SAF – CAF 05 / 5/07 – refuge Chabournéou - VLG |
| 05/07/2018 | 358 | Autorisation survols | Refuge | SAF HUEZ / 6/07 – report 5/07 météo ref Aigle – Pilatte - Promontoire / BRI et OIS |
| 09/07/2018 | 360 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circulation / ONF / passerelles Glacier Noir |
| 09/07/2018 | 359 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues / K agency / programme interparcs marque Esprit parc national |
| 10/07/2018 | 363 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. Circ. + pêche électrique d'inventaire et Alevinage du torrent du Colombier Molines |
| 10/07/2018 | 364 | Autorisation activités | Prises de vue | Décision modificative de l'autorisation de prises de vues ARTE n°330/2018 |
| 10/07/2018 | 365 | Autorisation travaux | Refuge | Auto travaux intégration du groupe électrogène / refuge de la Lavey |
| 12/07/2018 | 367 | Autorisation travaux | Activités scientifiques | Auto. travaux mise en place dispositif meteo Lac Muzelle / LCME |
| 12/07/2018 | 368 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / Antoine berger / les Pâles Piste Navette |
| 12/07/2018 | 369 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto passage chasseurs / ACCA Chantelouve / 2018-2019 |
| 12/07/2018 | 370 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto passage chasseurs / ACCA Champcella / 2018-2019 |
| 13/07/2018 | 373 | Autorisation survols | Activités scientifiques | SAF Huez / 25 et 26/07 MUZELLE / Oisans |
| 13/07/2018 | 371 | Autorisation survols | Refuge | Hélimax / SAF pour GARDIENS / CAF refuges VALLOUISE – 20/07 |
| 13/07/2018 | 372 | Autorisation survols | Sentiers | SAF Huez / 18/07 – ref MUZELLE / Oisans |

Actes réglementaires 2018 - suite

| | | | | |
|------------|-----|------------------------|-------------------------|--|
| | 373 | | | SAF Huez / 25 et 26/07 MUZELLE / Oisans |
| 16/07/2018 | 374 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues avec utilisation de drone pour implantation refuge Pavé / FFCAM |
| 16/07/2018 | 375 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues réhabilitation refuge La Lavey |
| 13/07/2018 | 376 | Autorisation survols | Refuge | SAF pour le CAF 05 / Refuge PAVE (relevé topographique) - 20/07 / BRI |
| 16/07/2018 | 377 | Autorisation survols | Forêt | HDF pour ONF et FFCAM / 23/07 Cabane de la Selle – 26/07 Vallon de la Lavey / OIS |
| 17/07/2018 | 378 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements de roches / Hofmann |
| 17/07/2018 | 379 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en Réserve intégrale de Lauvitel (orchamp arthropodes) / LECA |
| 17/07/2018 | 380 | Autorisation travaux | Forêt | Auto. travaux intervention sur le torrent du Béranger |
| 17/07/2018 | 381 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements orchamp arthropodes / LECA hors RI |
| 17/07/2018 | 382 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements invertébrés aquatiques Glaciers Blanc et Noir / IRSTEA |
| 19/07/2018 | 383 | Autorisation survols | Refuge | SAF HUEZ / refuges VALGO pour le 2/08 / VLG |
| 20/07/2018 | 388 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / Paul Davin / Piste du Roy |
| 20/07/2018 | 389 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en Réserve intégrale de Lauvitel (hyménoptères) / MNHN |
| 20/07/2018 | 390 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en Réserve intégrale du Lauvitel / mycologie |
| 23/07/2018 | 392 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. prélèvements de roches / ISTerre |
| 23/07/2018 | 393 | Autorisation activités | Campement Bivouac | Auto. campement travaux / RTM/ / paravalanche Prapic |
| 24/07/2018 | 394 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues / TF1 / reportage refuge Vallonpierre |
| 24/07/2018 | 395 | Autorisation activités | Sentiers | Auto. balisage complémentaire à la peinture Oisans-Valbonnais et Champsaur-Valgaudemar |
| 24/07/2018 | 396 | Autorisation travaux | Sentiers | Auto. travaux sentiers PNE la Chapelle-en-V. et Saint-Christophe-en-Oisans |
| 26/07/2018 | 398 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / JL Lelievre / Piste du Roy |
| 26/07/2018 | 399 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / A Motte / Piste du Roy |
| 26/07/2018 | 400 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / JP Festa / Piste du Roy |
| 26/07/2018 | 401 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / G Gonsolin / Piste du Roy |
| 26/07/2018 | 402 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / Pays des Ecrins / pelle mécanique Pré de Mme Carle |
| 26/07/2018 | 409 | Autorisation survols | Agriculture | Auto. Survol / HDF / transfert cabane H |
| 26/07/2018 | 410 | Autorisation survols | Refuge | Auto. survol / HDF / Travaux Temple Ecrins |
| 30/07/2018 | 412 | Autorisation survols | Refuge | Auto. Survol / SAF Huez / REFUGES – OISANS et BRIANCONNAIS - 2/08 |
| 30/07/2018 | 416 | Autorisation survols | Agriculture | Hélimax / SAF Parc des Ecrins 01/08/18 – cabanes VLL |
| 30/07/2018 | 417 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues / Julien Grange / séjour Esprit parc national |
| 02/08/2018 | 420 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto. passage chasseurs / ACCA Valjouffrey / 2018-2019 |
| 02/08/2018 | 421 | Autorisation activités | Circulation | Auto. circ / Com com Champsaur/Valgo piste du roy entretien sentier |
| 02/08/2018 | 422 | Autorisation survols | Refuge | HELIMAX – CAF / gardiens refuges VLL + PNE : passerelle au torrent du Riou Blanc / 10/08 |
| 02/08/2018 | 423 | Autorisation survols | Forêt | HELIMAX – ONF / CHP / 17/08 |
| 03/04/2018 | 427 | Autorisation survols | Refuge | Auto. survol / HDF urgence / groupe électro la Lavey 04/08 |
| 06/08/2018 | 428 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto. passage chasseurs / ACCA Freissinières / 2018-2019 |
| 06/08/2018 | 429 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto. passage chasseurs / ACCA St-Christophe / 2018-2019 |
| 06/08/2018 | 430 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto. passage chasseurs / ACCA Valjouffrey / 2018-2019 |
| 06/08/2018 | 442 | Autorisation survols | Refuge | SAF / refuge Lavey – 7/08 (orange dépannage) – OIS |
| 06/08/2018 | 443 | Autorisation survols | Refuge | SAF / refuge Muzelle – 17/08 (bags) – OIS |
| 06/08/2018 | 444 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / tracteur / La Chapelle-en-V. pour bois passerelle |
| 07/08/2018 | 448 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues avec drone torrents, combes, ravins Champoléon et Orcières / suite épisodes orageux |
| 09/08/2018 | 450 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto. passage chasseurs / ACCA Châteauroux / 2018-2019 |
| 10/08/2018 | 452 | Autorisation survols | Refuge | Auto. Survol / HDF / refuge La Lavey groupe électrogène |
| 13/08/2018 | 453 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prise de vue vidéo Vallonpierre film histoire du GR 54 / PNE |
| 13/08/2018 | 454 | Autorisation activités | Campement Bivouac | Auto. Campement / aide-gardien / refuge Ecole Dormillouse |
| 14/08/2018 | 455 | Autorisation activités | Circulation | Auto. circulation engin / Mairie / piste Mouthe Champcella |
| 17/08/2018 | 460 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vue glacier Carré par drone pour expertise suite éboulement |
| 21/08/2018 | 464 | Autorisation survols | Alevinage | SAF Huez / 25/08 / Société de pêche Isère / alevinage lac Gary |

Actes réglementaires 2018 - suite

| | | | | |
|------------|-----|------------------------|------------------------------|---|
| 22/08/2018 | 466 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vue drone pour recherche vache Orcières |
| 23/08/2018 | 468 | Autorisation survols | Refuge | HDF – FFCAM / Pilatte du 28/08 au 12/09 travaux cuves |
| 27/08/2018 | 469 | Autorisation survols | Refuge | SAF Huez / refuge Soreiller – 30 ou 31/08 – OIS |
| 27/08/2018 | 470 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto. passage chasseurs / ACCA Vénosc / 2018-2019 |
| 28/08/2018 | 472 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / David Champollion / Piste des Drayes Périer |
| 28/08/2018 | 473 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / Emilie Marcellin / Piste Rif Meyol Périer |
| 28/08/2018 | 474 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto passage chasseurs / Société chasse Le Chamois Pelvousien / 2018-2019 |
| 29/08/2018 | 476 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / menuiserie Achard / refuge Chaumette |
| 03/09/2018 | 480 | Autorisation survols | Activités scientifiques | SAF Huez / 11/09 – Muzelle – OIS |
| 03/09/2018 | 481 | Autorisation survols | Privés | HELIMAX / village DORMILLOUSE + PNE / cabane – VLL |
| 03/09/2018 | 482 | Autorisation survols | Refuge | HELIMAX / gardiens refuges VLL |
| 03/09/2018 | 483 | Autorisation survols | Refuge | HDF pour FFCAM / 7 et 10/09 – CHATELLERET – OIS |
| 03/09/2018 | 484 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. capture/marquage/recapture aigle royal / CNRS |
| 04/09/2018 | 489 | Autorisation travaux | Forêt | Auto. travaux boisements paravalanche / RTM / Béranger |
| 04/09/2018 | 490 | Autorisation survols | Agriculture | HDF / PNE cabane CHP – 5/09 |
| 04/09/2018 | 491 | Autorisation survols | Refuge | SAF / refuge de l'aigle FFCAM / wc sec – 6/09 – BRI |
| 06/09/2018 | 492 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / Severine Voisin / Département 05 |
| 06/09/2018 | 493 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / brouette Dormillouse / Bertrand |
| 06/09/2018 | 494 | Autorisation survols | Refuge | SAF / refuges BRI et OIS – 10/09 |
| 07/09/2018 | 495 | Autorisation survols | Refuge | HDF – FFCAM / travaux Temple Ecrins |
| 07/09/18 | 496 | Autorisation survols | Entraînement hélico | GENDARMERIE Nale/CHAVANNE / 11/09 au 14/09 – Formation pilote Hte montagne – BRI - |
| 07/09/18 | 497 | Autorisation survols | Entraînement hélico | GENDARMERIE Nale/CHAVANNE / 08/10 au 19/10 – Formation pilote Hte montagne – BRI - |
| 10/09/18 | 498 | Autorisation survols | Refuge | Hélimax / refuge des Souffles 13/09 |
| 11/09/18 | 499 | Autorisation survols | Forêt | SAF – HUEZ – ONF / cabane du Carrelet 13/09 |
| 13/09/18 | 500 | Autorisation activités | Manifestations non sportives | Auto. pénétration en Réserve intégrale de Lauvitel Journées du patrimoine / PNE |
| 13/09/18 | 501 | Autorisation survols | Refuge | SAF / Refuges VLG + cabane Vallon Clos |
| 13/09/18 | 502 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues / K agency / programme interparcs marque Esprit parc national |
| 14/09/18 | 503 | Autorisation travaux | Activités scientifiques | Auto. installation dispositif suivi bioacoustique lagopède /PNE |
| 14/09/18 | 504 | Autorisation survols | Forêt | Auto survol / HDF / cabane la Selle ONF |
| 17/09/2018 | 510 | Autorisation survols | Refuge | Hélimax / SAF / refuges VLL 19/09/18 |
| 18/09/2018 | 515 | Autorisation activités | Passage chasseur | Auto. Circ + passage chasseurs / ACCA La Motte / Piste du Roy |
| 18/09/2018 | 516 | Autorisation activités | Alevinage | Auto. alevinage Lac du Lauvitel |
| 20/09/2018 | 520 | Autorisation survols | Urbanisme | SAF HUEZ / ENT ATS / tvx cabane d'alpage Rocher Roux |
| 21/09/2018 | 523 | Autorisation survols | Refuge | SAF HUEZ / refuge de la Muzelle 28/09 |
| 21/09/2018 | 528 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ / Patrick Achard / Piste de Prapic menuiserie cabane Rocher Roux |
| 24/09/2018 | 531 | Autorisation survols | RTE | Auto. Survol / SAF Huez / pour lebag entretien pylônes RTE 49 et 50 Le Périer |
| 24/09/18 | 532 | Autorisation survols | Privés | Helimax SAF / Habitants Dormillouse – ravitaillement le 28/09 – VLL |
| 27/09/18 | 534 | Autorisation survols | Urbanisme | SAF Huez / 01/10 – Ent. ATS cabane rocher roux – CHP |
| 27/09/18 | 535 | Autorisation survols | Entraînement hélico | Base Hélico sécurité civile Grenoble / semaine 40 / SECTEUR BRI VLL OIS |
| 28/09/2018 | 536 | Autorisation survols | Forêt | Auto. Survol / HDF / combe Oursière / RTM auto 489/2018 |
| 28/09/2018 | 537 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues / CBNA / Trèfle des rochers Pré de Madame Carle |
| 01/10/2018 | 553 | Autorisation survols | Travaux | SAF Huez / 10/10 – cabane loup et passerelles / PNE – OIS |
| 01/10/2018 | 555 | Autorisation survols | Travaux | HELIMAX SAF – 3/10 – / ONF / repli chantier CHP |
| 01/10/2018 | 556 | Autorisation travaux | Refuge - Travaux | Auto. travaux enfouissement tuyau alimentation en eau potable refuge de Chabournéou |
| 01/10/2018 | 559 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto prélèvements de carotte sédimentaires lacs sentinelles |
| 02/10/2018 | 561 | Autorisation survols | Forêt | HDF / 4/10 – ONF – VALBONNAIS |
| 05/10/2018 | 566 | Autorisation survols | Agriculture | SAF HUEZ / 8/10 – / PNE + Adrien Vincent / (repli chantier et cabanes loup) VLG |
| 05/10/2018 | 567 | Autorisation survols | | SAF HUEZ – 8/10 / Entreprise GOBBO et PNE / EMBRUNAIS |

Actes réglementaires 2018 – suite et fin

| | | | | |
|------------|-----|-------------------------------------|--------------------------|---|
| 05/10/2018 | 568 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Auto. pénétration en Réserve intégrale de Lauvitel / micro-mammifères / Yoccoz |
| 09/10/2018 | 571 | Autorisation survols | Agriculture | HELIMAX/SAF / PNE – 12/10 (cabanes) – VALLOUISE |
| 10/10/2018 | 572 | Autorisation survols | Agriculture | SAF HUEZ – 18/10 / PACCARD Ph / réparation cabane – VALBONNAIS |
| 11/10/2018 | 575 | Autorisation survols | Activités scientifiques | SAF HUEZ – 12/10 / Rolland Giraud + PNE / OISANS |
| 11/10/2018 | 576 | Autorisation activités | Circulation | Auto. Circ - passage chasseurs / ACCA La Motte / Piste du Roy |
| 11/10/2018 | 578 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues chantier / RTE / avec des ânes |
| 10/10/2018 | | Refus d'autorisation survols | Refuge | Refus de survol pour / FFCAM / refuges Ecrins et Aigle |
| 18/10/2018 | 600 | Autorisation activités | Activités scientifiques | Décision modif prorogation 229/25018 auto prélèvements de sol et individus du trèfle des rochers / J Rose |
| 19/10/2018 | 601 | Autorisation survols | Agriculture | SAF HUEZ / 30/10 / PNE et Adrien VINCENT / (cabanes) VLG |
| 22/10/18 | 605 | Autorisation survols | Agriculture | SAF HUEZ / 25/10 – toilettes sèches refuge Aigle – BRI |
| 23/10/18 | 606 | Autorisation survols | Agriculture | HELIMAX – ATS / 24et26/10 – cabanes – CHP |
| 05/11/18 | 623 | Autorisation survols | Entraînement hélico | GENDARMERIE Nale/CHAVANNE / 07/11 au 16/11 – formation pilote Hte montagne – BRI - |
| 06/11/18 | 624 | Autorisation survols | Refuge | 9/11 – HELIMAX – Ent GUIDO / refuge Pigeonnier VLG |
| 09/11/18 | 626 | Autorisation activités | Manifestations sportives | Auto. manifestation sportive hors compétition Valgaude rando de Noël VTT et pédestre / Valgo Evénements |
| 12/11/18 | 627 | Autorisation activités | Prises de vue | Auto. prises de vues et de sons documentaire cinéma / SNOW |
| 13/11/18 | 629 | Autorisation activités | Manifestations sportives | Auto. manifestation sportive hors compétition 25ème Défi de l'Oisans 2019 |
| 19/11/18 | 635 | Autorisation survols | Agriculture | SAF Huez – 26/11 / Adrien Vincent + PNE / VALGO |
| 20/11/18 | 653 | Autorisation travaux | Urbanisme | Auto. travaux installation provisoire de panneaux photovoltaïques à l'Ecrin de Violette Dormillouse |
| 27/11/18 | 657 | Autorisation survols | | 27/11 / RTE / Ligne cordéac Périer Pont Escoffier – rupture ligne THT – VLB |
| 14/12/18 | 714 | Refus d'autorisation survols | Refuge | Refus d'autorisation de survol passation des gardiens des refuges Ecrins Pelvoux |
| 17/12/18 | 716 | Autorisation survols | Entraînement hélico | GENDARMERIE Nale/CHAVANNE / 14/01 au 25/01 – Formation pilote Hte montagne – BRI - |
| 28/12/18 | 717 | Autorisation survols | Activités scientifiques | Auto. Survol / EDF / pour réparation d'un nivomètre |

GLOSSAIRE

(sigles et acronymes couramment utilisés dans le document)

| | |
|---|--|
| ABC : atlas de biodiversité communale | ENSV : École nationale des services vétérinaires |
| ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie | EPCI : établissement public de coopération intercommunale |
| AEP : alimentation en eau potable | EPI : équipement de protection individuelle |
| AFB : Agence française pour la biodiversité | EPPN : établissement public de parc national |
| ALCOTRA : programme européen de coopération transfrontalière | ESA : nom donné à la plate-forme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale |
| Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail | ETP : équivalent temps plein |
| AOA : aire optimale d'adhésion | ETPT : équivalent temps plein annuel travaillé |
| ARTT : aménagement de la réduction du temps de travail | EVA : nom donné à l'outil informatique mutualisé de suivi des chartes et de gestion de projet |
| ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de la Haute-Savoie | EVAAS : Centre d'expertise vétérinaire et agronomique – animaux sauvages |
| ATBI : « All Taxa Biodiversity inventories and monitoring » : inventaire généralisé de la biodiversité | FDC : fédération départementale des chasseurs |
| ATEN : Atelier technique des espaces naturels, désormais AFB | FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural |
| AURA : Auvergne-Rhône-Alpes | FEDER : fonds européen de développement économique régional |
| CA : conseil d'administration | FFRP : Fédération française de randonnée pédestre |
| CAF : Club alpin français | FFCAM : Fédération française des clubs alpins et de montagne |
| CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement | FNADT : fonds national d'aménagement et de développement du territoire |
| CBNA : Conservatoire botanique national alpin | GPS : global positioning system |
| CDRP : comité départemental de la randonnée pédestre | GMF : Garantie mutuelle des fonctionnaires |
| CEFE : Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive | GR : (chemin de...) grande randonnée |
| CEN : Conservatoire des espaces naturels | GREC-PACA : groupe d'experts sur le climat de PACA (désormais GREC-Sud) |
| CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée | GT : groupe de travail |
| CESC : conseil économique, social et culturel | GTE : grand tour des Écrins |
| CESU : chèque emploi service universel | IEP : Institut d'études politiques |
| CGEDD : conseil général de l'environnement et du développement durable | IGN : Institut géographique national |
| CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail | INPN : Inventaire national du patrimoine naturel |
| CIMA : Convention interrégionale du Massif des Alpes | INRA : Institut national de la recherche agronomique |
| CIPN : Conseil interministériel des parcs nationaux | IRD : Institut de recherche pour le développement |
| CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement | IRSEA : Institut de recherche en sémiologie et éthologie appliquée |
| CMR : méthode dite de « Capture, Marquage, Recapture » | IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture |
| CNPN : Conseil national de la protection de la nature | ISST : inspecteur en santé et sécurité au travail |
| CNRS : Centre national de la recherche scientifique | LEADER : fonds européen agricole de développement |
| COB : Contrat d'objectifs | LECA : Laboratoire d'écologie alpine |
| Com-com : communauté de communes | LIFE : L'Instrument financier de l'Union européenne consacré aux projets environnementaux |
| COP : contrat d'objectifs et de performance | LPO : ligue pour la protection des oiseaux |
| COFIL : comité de pilotage | MAEC : mesure agro-environnementale et climatique |
| CPER : contrat de projets Etat-Région | MISEN : mission inter-services de l'eau et de la nature |
| CR-PACA : Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur | MNHN : Muséum national d'histoire naturelle |
| CS : conseil scientifique | MTES : Ministère de la transition écologique et solidaire |
| CSRPN : conseil scientifique régional du patrimoine naturel | OGM : observatoire des galliformes de montagne |
| CT : comité technique local | ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage |
| CVRH : centre de valorisation des ressources humaines | ONF : Office national des forêts |
| DAFI : délégation à l'action foncière et immobilière | OT : office de tourisme |
| DDT : direction départementale des territoires | OTI : Office de tourisme intercommunal |
| DOCOB : nom donné aux documents d'objectifs du réseau Natura 2000 | PAC : porter à connaissance |
| DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement | PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur |
| DSDEN : directions des services départementaux de l'éducation nationale | PAGERS : Master « politiques publiques de l'alimentation et gestion du risque sanitaire » |
| EEDD : éducation à l'environnement et au développement durable | PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée |
| ENS : espace naturel sensible | PGHM : peloton de gendarmerie de haute montagne |
| ENV : école nationale vétérinaire | PITEM : plan intégré thématique du programme européen ALCOTRA |
| | PLU : Plan local d'urbanisme |

PMR : personne à mobilité réduite
PN : parc national
PNA : plan national d'actions (*en faveur de la faune en danger*)
PNE : Parc national des Écrins
PNM : Parc national du Mercantour
PNPG : Parc national du Grand Paradis
PNR : parc naturel régional
PNSE : Plan national santé-environnement
PNV : Parc national de la Vanoise
Pnx : parcs nationaux
POIA : programme interrégional du Massif des Alpes
PSDRF : protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières
RNF : Réserves naturelles de France
RTE : réseau de transport d'électricité
RTM : service de restauration des terrains de montagne
RTT : journée octroyée au titre de la réduction du temps de travail
SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SAPN : Société alpine de protection de la nature
ScoT : Schéma de cohérence territoriale
SEMHA : Master « Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales »
SINP : système d'information sur la nature et les paysages
SI-RH : système d'information dédié aux ressources humaines
SMADESEP : syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
SNB : stratégie nationale pour la biodiversité
SPSI : schéma pluriannuel de stratégie immobilière
TE : technicien de l'environnement
TVB : trames verte et bleue
UDAP : unité territoriale de l'architecture et du patrimoine
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
USEP : Union sportive de l'enseignement du premier degré
VTT : vélo tous terrains
ZAA : Zone-atelier Alpes
ZPS : zone de protection spéciale
ZSC : zone spéciale de conservation
ZSM : zone de sensibilité majeure